



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 — 2027





Sommaire

Édito de Virginie Dupont	p. 5
Infographie L'académie de Clermont-Ferrand en quelques chiffres	p. 6
1. L'École au cœur de notre avenir	p. 7
1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire pour et autour de l'École	p. 8
1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique	p. 11
Focus Plan filles et maths	p. 15
Focus sur quelques initiatives	p. 16
1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure	p. 17
Focus Opération Cactus	p. 21
1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique	p. 22
2. L'exigence au cœur des apprentissages	p. 25
Focus Toute petite section : investir les premières années pour réduire les inégalités	p. 26
Focus Allier : la DSDEN engage une politique structurée visant à renforcer la maîtrise de la langue et les automatismes en mathématiques	p. 27
2.1 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique	p. 28
Focus sur quelques initiatives	p. 30
Focus Émissaires sciences : et si la meilleure formation, c'était une classe ?	p. 31
Focus Concours général du collège et concours général des lycées et des métiers	p. 33
2.2 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	p. 34
Focus L'académie mobilisée pour l'allemand et pour l'italien	p. 37
2.3 Forger l'esprit critique	p. 38
2.4 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	p. 40
Focus BTS de production : un partenariat gagnant-gagnant avec Mayotte !	p. 42
Focus Éducation financière : un passeport pour l'autonomie des élèves	p. 44

3.	L'École au cœur de l'épanouissement et de la protection des enfants	p. 45
3.1	Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable	p. 46
3.2	Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture	p. 47
3.3	Encourager l'activité physique et sportive	p. 50
	Focus L'Allier un département sportif	p. 54
3.4	Agir pour la santé physique et psychique des élèves	p. 55
3.5	Combattre toutes les formes de violence	p. 57
	Focus À l'école Albert-Bayet de Clermont-Ferrand, la bienveillance devient un véritable projet d'école	p. 62
4.	L'École au cœur de la République	p. 63
4.1	Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent	p. 64
	Focus Protocole d'intervention de l'équipe académique des valeurs de la République	p. 65
4.2	Accueillir tous les élèves	p. 71

Annexe : les prévisions d'effectifs élèves

Académie	p. 78
Allier	p. 79
Cantal	p. 80
Haute-Loire	p. 81
Puy-de-Dôme	p. 82



Édito

Rentrée scolaire 2026

En cette rentrée 2026, j'adresse d'abord une pensée chaleureuse à tous nos élèves et à leurs familles, pour lesquels la rentrée constitue toujours un moment important, fait d'attentes, de projets et parfois d'interrogations. Je souhaite également remercier l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, déjà pleinement mobilisés depuis plusieurs jours pour accueillir les élèves et réunir toutes les conditions de leur réussite.

Dans une académie profondément marquée par la diversité de ses territoires, notre ambition demeure la même partout : permettre à chaque élève de réussir, de construire son avenir et de s'épanouir à l'École.

Cette ambition guidera notre action autour de priorités claires : consolider les savoirs fondamentaux, accompagner chaque jeune vers une orientation choisie et éclairée, soutenir les collèves en progrès, et garantir à tous un climat scolaire serein, protecteur et propice aux apprentissages.

L'expérimentation engagée autour de la carte scolaire dans le Cantal illustre également notre volonté d'anticiper les évolutions démographiques avec les élus et les acteurs locaux, pour construire dans la durée une École rurale ambitieuse et maintenir un service public d'éducation de qualité au plus près des territoires.

Cette rentrée doit ainsi être placée sous le signe de l'exigence, de l'ambition et de la confiance : exigence pour les apprentissages, ambition pour chaque élève et chaque territoire, confiance enfin dans les femmes et les hommes qui font vivre chaque jour l'École de la République.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire 2026.

Virginie Dupont
Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand

L'académie de Clermont-Ferrand en quelques chiffres

LES ÉLÈVES

206 713

(Prévisions rentrée 2026
Public et privé sous contrat)



PREMIER DEGRÉ

103 749 élèves

SECOND DEGRÉ

102 964 élèves

- **3 377** élèves par rapport à la rentrée 2025

- **2 284** élèves dans le 1^{er} degré

- **1 093** élèves dans le 2^d degré

LES PERSONNELS

22 745

(Novembre 2025
Public et privé sous contrat)



→ dont **3 407** AESH et AED

→ dont **16 784** enseignants

PREMIER DEGRÉ

7 428 enseignants

SECOND DEGRÉ

9 356 enseignants

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

(2025 – 2026 – Public et privé sous contrat)



1 488

Écoles et établissements
du 2^d degré
public et privé
sous contrat soit :

1 223 écoles

185 collèges

80 lycées et établissements régionaux
d'enseignement adapté (Erea)

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (2025 – 2026)

65

écoles dont 32 en REP et 33 en REP+

7 541

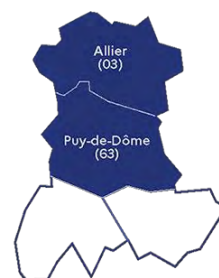
écoliers dont 3 442 en REP et 4 099 en REP+

11

collèges dont 6 en REP et 5 en REP+

4 723

collégiens dont 2 760 en REP et 1 963 en REP+



LES DIPLÔMES

(Session de juin 2026, résultats provisoires)



83,6 %

taux de réussite
au **DNB**

91,3 %

taux de réussite
au **baccalauréat**

LA DÉPENSE DE L'ÉTAT POUR L'ÉDUCATION

(2025)

1,60

milliard
d'euros



1

L'École au cœur de notre avenir



1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire pour et autour de l'École

L'ESSENTIEL L'École est au cœur des territoires : elle les structure, les irrigue, construit leur avenir.

Pourtant, l'École ne donne plus lieu à une véritable politique d'aménagement scolaire depuis plusieurs décennies. Or, notre École s'inscrit dans un contexte marqué par une baisse démographique substantielle et durable, dans la quasi-totalité des départements. À horizon 2035, le système éducatif devrait perdre 1,7 million d'élèves par rapport à la rentrée 2025. **Entre 2018 et 2035, le système éducatif français aura ainsi perdu près de 20 % de ses élèves.**

- Plusieurs mesures ont déjà permis d'améliorer les conditions d'enseignement. Le taux d'encadrement des élèves dans le premier degré s'est amélioré chaque année dans tous les départements depuis 2017.
- **La baisse démographique implique des réponses concertées localement afin de préparer notre système éducatif à cette transition.** Le ministère s'engage aussi dans une politique d'aménagement du territoire par et autour de l'École : une expérimentation dans 18 départements a été lancée pour construire une vision à long terme de la carte de l'offre scolaire.

PROJECTIONS D'EFFECTIFS SCOLAIRES À HORIZON 2035

Les projections d'effectifs scolaires à horizon 2035 s'inscrivent dans un contexte démographique marqué par une baisse des naissances observée depuis le milieu des années 2010, et qui s'est accentuée ces dernières années.

L'évolution constatée entraîne une diminution progressive de la taille des générations entrant dans le système éducatif, qui se traduit d'abord dans le premier degré avant de se répercuter dans le second degré.

Les éléments présentés ici concernent les **secteurs public et privé sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand**, sur le scénario intermédiaire des [projections de la Depp](#) (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance au ministère de l'Éducation nationale).

Dans le 1^{er} degré

Les effectifs d'élèves ont commencé à diminuer légèrement à partir de 2008.

À partir de 2016, la baisse s'est accentuée avec un taux annuel toujours inférieur à -0,8 % (à l'exception de 2022, -0,6 %).

Entre 2015 et 2025, les effectifs de l'académie sont passés 120 000 à 106 000, soit une baisse de -11,8 %.

Selon la projection de la Depp, la baisse relative annuelle connue ces dernières années (-1,5 %) atteindrait un peu plus de 2,0 % jusqu'en 2032 (à l'exception de 2031, -1,6 %), puis amorcerait un ralentissement pour atteindre -0,5 % en 2034 et 2035.

La baisse globale entre 2025 et 2035 serait de près de 17 000 élèves, soit -15,9 % par rapport à 2025.

Dans le 2^d degré

Les effectifs d'élèves ont commencé à diminuer légèrement à partir de 2020.

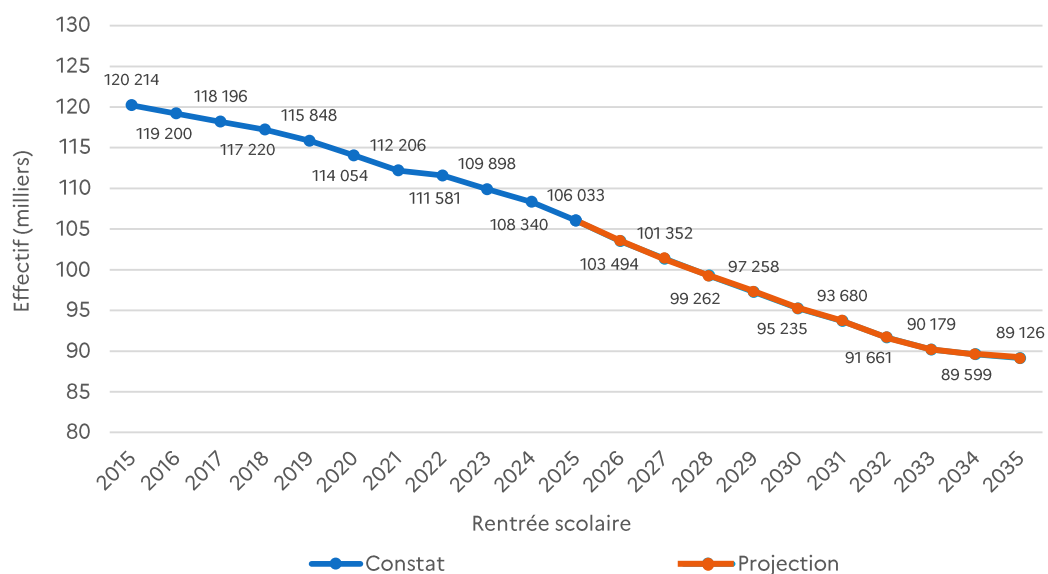
La baisse reste inférieure à -0,8 % entre 2020 et 2025 (à l'exception de 2022, -1,3 %).

Entre 2020 et 2025, les effectifs de l'académie sont passés d'un peu moins de 108 000 à 104 000, soit une baisse de -3,6 %.

Selon la projection de la Depp, la baisse serait très forte en 2026 (-4,2 %), de l'ordre de -1,7 % entre 2027 et 2033 puis s'accroîtrait encore en 2034 et 2035 (-2,2 % à -2,3 %).

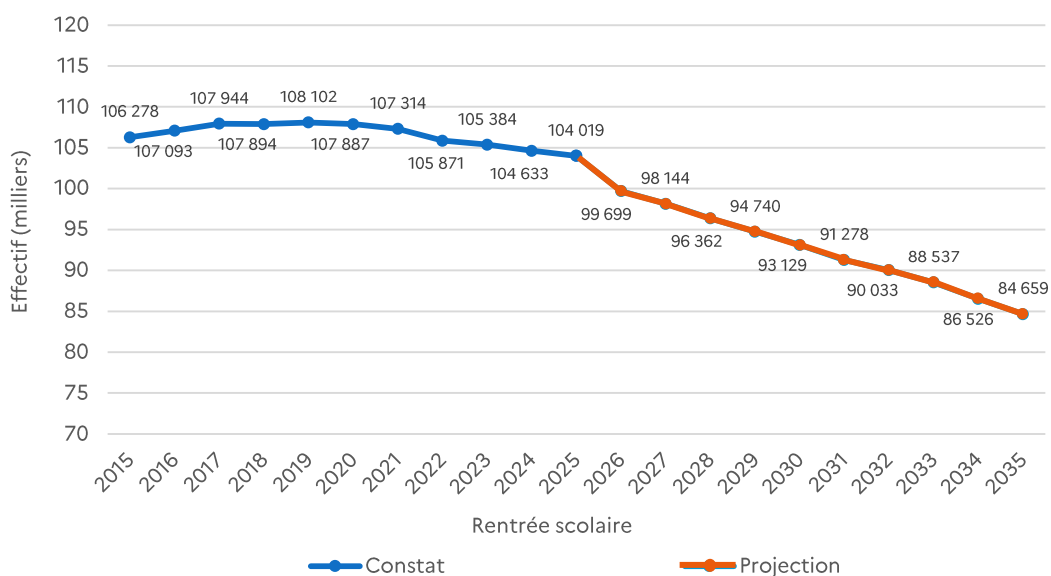
La baisse globale entre 2025 et 2035 serait de près de 20 000 élèves, soit -18,6 % par rapport à 2025.

➤ ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES dans le 1^{er} degré – Constats et projections



Sources : SIASEPP-SPS, Académie de Clermont-Ferrand ; Depp-MENESR

➤ ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES dans le 2^d degré – Constats et projections



Sources : SIASEPP-SPS, Académie de Clermont-Ferrand ; Depp-MENESR

➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE dans le 1^{er} degré public (y compris Ulis)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Allier	20,1	19,9	19,8	19,7	19,7	19,6
Cantal	16,9	17	17	17,1	16,9	16,9
Haute-Loire	20,9	21,1	21	20,8	20,6	20,5
Puy-de-Dôme	22,2	21,9	21,9	21,7	21,6	21,1
Total académie	20,9	20,7	20,7	20,5	20,5	20,2

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉLABORATION DE LA CARTE DE L'OFFRE SCOLAIRE : UNE DÉCLINAISON PRAGMATIQUE ET AMBITIEUSE DANS LE CANTAL

Dès 2023, le Cantal a engagé une approche de la carte scolaire fondée sur un dialogue permanent entre l'État, les élus et les collectivités, afin d'anticiper les évolutions démographiques et de préserver un service public d'éducation de proximité.

Après une baisse de près de 1 500 élèves en 5 ans, les effectifs devraient encore diminuer d'ici 2035, avec une prévision de -15 % dans le premier degré et de -19 % au collège.

Depuis 2023, l'Observatoire départemental des dynamiques rurales (ODR) a produit :

- un diagnostic territorial partagé Éducation nationale/Préfecture ;
- une cartographie départementale dynamique intégrant de nombreux paramètres : démographie, maillage des écoles et établissements, temps de transport, équipements sportifs et culturels, structures de la petite enfance, investissements publics ;
- une analyse prospective des évolutions d'effectifs.

À partir de janvier 2026, l'ODR Territorialisé (ODRT) a permis :

- l'identification des écoles à préserver au regard des contraintes géographiques ;
- l'identification des secteurs nécessitant une évolution progressive de l'organisation scolaire ;
- le partage des projections démographiques avec les élus ;
- le renforcement du dialogue territorial multipartenarial avec les parlementaires, la CAF, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, les collectivités.

Plus de 60 % des maires du département ont été vus entre mai et juillet 2026.

L'observatoire a permis d'associer en amont de l'expérimentation les élus et l'ensemble des acteurs du territoire afin de construire une vision partagée pour :

- préserver un maillage scolaire adapté aux territoires les plus isolés ;
- construire une vision pluriannuelle de la carte scolaire ;
- garantir l'équité entre territoires ruraux et urbains ;
- conforter les écoles les plus structurantes (3 classes et plus) ;
- accompagner les évolutions lorsque celles-ci améliorent durablement les conditions d'accueil des élèves (école du socle, RPI, TER).

Une méthode qui repose sur :

- un dialogue permanent avec les élus ;
- une gouvernance conjointe préfet/directrice académique ;
- une approche globale intégrant l'aménagement du territoire, les mobilités, les équipements publics et les projets locaux.

Des réalisations déjà engagées :

- création d'un 3^e Territoire éducatif rural (TER) à la rentrée 2026 ;
- développement d'écoles du socle sur plusieurs secteurs ;
- accompagnement de regroupements pédagogiques construits avec les communes afin de conforter une offre scolaire durable (exemple : en vallée de la Jordanne, le RPI Saint Cirgues/Lacelles/Mandailles Saint-Simon intègrera à la rentrée 2027, après travaux, l'école de Velzic) ;
- prise en compte conjointe des investissements scolaires et sportifs avec les dispositifs de l'État (dotations d'équipement des territoires ruraux).

1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique

L'ESSENTIEL La mission première de l'École est de garantir à tous les élèves l'acquisition du socle des connaissances et des compétences essentielles dans chacune des disciplines enseignées.

- La France demeure, au regard des pays comparables, confrontée à de fortes inégalités scolaires et à un nombre encore trop important d'élèves en grande difficulté, malgré les efforts considérables engagés et l'investissement constant des équipes pédagogiques et éducatives. Tous nos efforts doivent être tournés vers un seul but : doter nos élèves d'une culture générale, d'un esprit critique et de savoirs solides et méthodiques.
- Les leviers d'action existent pour mieux accompagner les élèves qui en ont le plus besoin et accompagner au plus fort de leurs capacités les élèves les plus à l'aise. Pour être pleinement efficace, la politique éducative doit s'appuyer sur un pilotage pédagogique fondé sur l'analyse des besoins des élèves objectivé par les évaluations nationales, l'expertise des professeurs et leurs évaluations dans la classe, ainsi que le déploiement de pratiques pédagogiques et didactiques dont l'efficacité a été démontrée par la recherche.

L'ACADÉMIE REJOINT L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE PIONNIERS DES MATHS PORTÉE PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CSEN) ET LE COLLÈGE DE FRANCE

L'expérimentation Pionniers des maths s'inscrit dans un contexte de baisse continue du niveau des élèves français en mathématiques depuis plusieurs décennies, confirmée notamment par les évaluations internationales, où la France se situe en dernière position parmi les pays européens.

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux programmes, plus explicites quant aux attendus, cette expérimentation vise à impulser une amélioration rapide et durable des apprentissages en mathématiques à l'école primaire.

Le programme est porté par le Collège de France, en partenariat avec des chercheurs et avec le soutien du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN).

Objectifs :

- améliorer les performances des élèves en mathématiques ;
- développer une pédagogie efficace, fondée sur les sciences cognitives ;
- réduire les inégalités scolaires, notamment sociales et de genre ;
- produire un modèle pédagogique transférable à grande échelle.

Public cible : élèves de CE2 et CM1 – Engagement sur la base du volontariat des enseignants.

Principes pédagogiques

Le programme repose sur une pédagogie structurante, articulée autour de plusieurs leviers complémentaires (pratique guidée, évaluations régulières, progression en spirale).

Les concepts mathématiques sont introduits progressivement :



Cette progression s'inspire notamment de l'approche dite « de Singapour ». La place à la résolution de problèmes est centrale.

Le dispositif repose sur une logique de formation-action :

- formation initiale avant la mise en œuvre ;
- accompagnement continu par des formateurs dans la classe ;
- mise à disposition d'outils pédagogiques « clé en main ».

91 % des enseignants déclarent avoir modifié leurs pratiques à l'issue de la phase pilote.

Les premiers résultats dans les académies pilotes montrent :

- une réduction des inégalités de genre par des gestes professionnels spécifiques (participation équitable filles/garçons, valorisation des réussites féminines, travail sur la confiance et la gestion de l'erreur) ;
- une progression rapide des élèves dès les premières semaines ;
- des performances significativement supérieures aux classes témoins.

En résolution de problèmes, les élèves de CE2 atteignent, après 6 semaines, un niveau équivalent ou supérieur au début de CM1.

Perception des enseignants :

- 79 % jugent la démarche efficace ;
- 75 % estiment que les élèves progressent plus vite ;
- 65 % observent une meilleure attention des élèves.

Classes participantes dans l'académie de Clermont-Ferrand

47 classes ont été retenues sur les quatre départements, présentant une grande diversité de profils sociaux, traduite par des écarts significatifs d'IPS selon les territoires.

	IPS moyen	IPS minimum	IPS maximum	Écart d'IPS
Allier	88,1	72,6	105,9	33,3
Cantal	96,5	96,0	97,0	1,0
Haute-Loire	99,4	94,0	105,6	11,6
Puy-de-Dôme	87,1	65,6	137,9	72,3

Ces données traduisent une volonté d'inscrire l'expérimentation dans des contextes scolaires variés, incluant des établissements relevant de l'éducation prioritaire (21 classes retenues relèvent de REP+).
13 classes sont associées à un secteur Collège en progrès (2 dans l'Allier, 11 dans le Puy-de-Dôme).

Formation des enseignants et des formateurs

La formation nationale des accompagnateurs du programme Pionniers des maths a été organisée les 11 et 12 juin 2026 au Collège de France. Elle a préparé les équipes académiques à accompagner efficacement les enseignants engagés dans l'expérimentation. Elle s'est articulée autour de quatre axes principaux :

- l'appropriation du cadre scientifique du programme ;
- l'enseignement explicite ;
- la résolution de problèmes en mathématiques ;
- l'accompagnement des enseignants.

Les 47 classes sont réparties entre un groupe expérimental (26 classes) et un groupe contrôle (21 classes).

Les enseignants du **groupe expérimental** :

- ont participé à 3 jours de formation en juin 2026 à Clermont-Ferrand ; deux jours de formation seront aussi proposés en département à partir de fin septembre.
- mettent en œuvre le programme dans leur classe ;
- administrent les évaluations de début et de fin de période et transmettent les résultats ;
- ont vocation à poursuivre dans le groupe expérimental l'année suivante avec un nouveau groupe d'élèves, en qualité d'enseignants expérimentés.

Les enseignants des classes expérimentales bénéficient d'une décharge de 18 heures au titre de la formation 2026-2027.

Les enseignants du **groupe contrôle** :

- ne participent pas à la formation la première année ;
- n'ont pas accès aux contenus ni aux outils du programme ;
- administrent les évaluations de début et de fin d'année ;
- rejoindront le groupe expérimental l'année suivante et bénéficieront alors de la formation.

Les enseignants constituent le cœur du dispositif, qu'ils appartiennent au groupe expérimental ou au groupe contrôle, chacun contribuant selon des modalités distinctes à l'évaluation du programme. Les conseillers pédagogiques et formateurs assurent l'accompagnement des équipes, tandis que les corps d'inspection garantissent le suivi et la cohérence du déploiement sur les territoires.



Jour 1 : présentation de la formation Pionniers des Maths par Mme Perniceni, IEN Clermont-Plaine



Jour 2 : groupes de travail départementaux Pionniers de Maths



Jour 2 : présentation d'une séance type par un conseiller pédagogique de circonscription



Jour 3 : ouverture de la dernière journée de formation Pionniers des Maths par Mickaël Porte, directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme

PREMIÈRE FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX (CASF)

Le CASF, présidé personnellement par la rectrice, est l'instance stratégique de pilotage pédagogique académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Il a pour missions :

- d'établir un diagnostic territorial de la maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves, en se fondant notamment sur l'analyse de leurs résultats aux évaluations nationales et tests de positionnement à l'entrée au lycée, les actions menées dans les différents départements et leurs effets ;
- de déterminer la stratégie académique en matière d'apprentissage des savoirs fondamentaux ;
- de suivre le déploiement de cette stratégie, d'en évaluer les résultats et, le cas échéant, d'en ajuster les modalités.

Au terme d'un travail de réflexion réalisé avec les directeurs académiques des 4 départements, le CASF a publié sa **feuille de route 2025-2030, articulée autour de deux axes stratégiques** :

- élever durablement le niveau de maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves de l'école au lycée ;
- garantir l'égalité de destin pour atténuer l'impact des déterminismes genrés, sociaux et territoriaux.



<https://www.ac-clermont.fr/feuille-de-route-academique-et-departementale-2025-2030-du-casf-129447>

PREMIÈRE RENTRÉE POUR LES COLLÈGES EN PROGRÈS

Collèges en progrès vise à ne laisser aucun élève s'installer durablement dans l'échec scolaire, et agir en priorité là où les besoins sont les plus forts. Dans l'académie, 14 collèges ont été identifiés dans 3 des 4 départements.

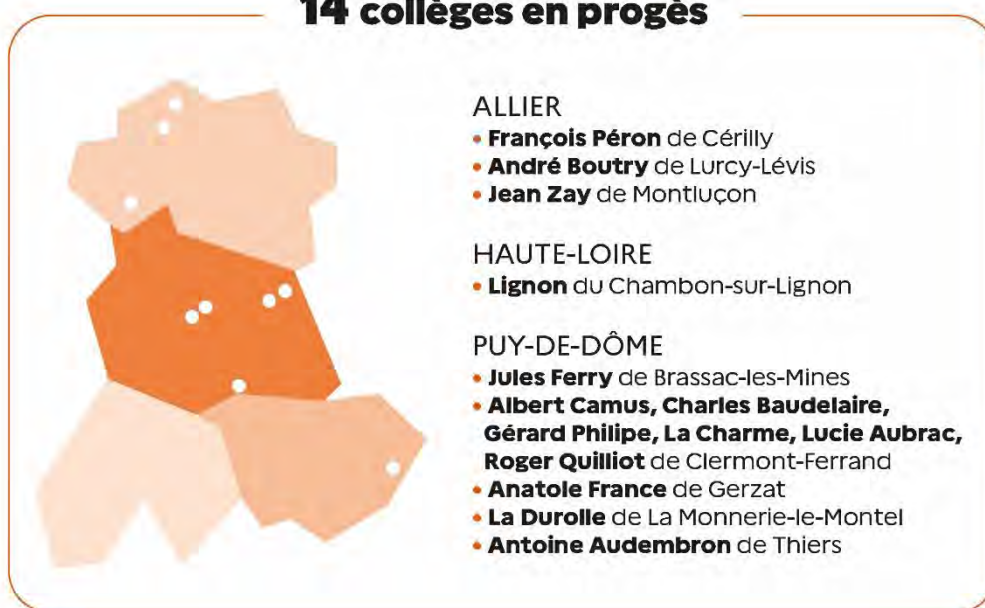
Au regard de leurs feuilles de route respectives, les Collèges en progrès bénéficient pour la rentrée scolaire 2026 d'heures supplémentaires et de parts de Pacte* permettant de renforcer les enseignements, notamment ceux des savoirs fondamentaux, les devoirs faits, le remplacement de courte durée et la mise en œuvre d'actions pédagogiques (co-intervention, savoir nager, découverte des métiers, gestion des émotions, santé mentale, etc.).

La dotation en assistants d'éducation est maintenue pour l'ensemble de ces collèges.

Une attention particulière a également été portée sur certains établissements avec l'attribution de crédits de fonds sociaux complémentaires (plus 12 k€).

**Le Pacte enseignant est un dispositif de missions complémentaires rémunérées proposé aux enseignants volontaires pour prendre en charge des besoins précis des élèves et des établissements.*

14 collèges en progrès



ARIANE1D, UN RÉSEAU INTRA-ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LE PREMIER DEGRÉ

Afin d'accompagner au plus près les personnels du premier degré, que ce soit au sujet du développement des compétences des enseignants et de leurs élèves, de l'expertise pédagogique liée aux ressources numériques, de l'utilisation des outils métier ou de la relation partenariale avec les collectivités en particulier lors de projets d'équipement numérique des écoles, la Drane renforce son soutien aux équipes dédiées au numérique pour l'éducation dans les DSDEN et les circonscriptions.

En facilitant les échanges, les projets communs et la mutualisation des ressources entre personnels d'encadrement et entre formateurs, cette mise en réseau, sous la dénomination d'Ariane1D (acteurs du réseau intra-académique pour le numérique éducatif dans le premier degré), vise à renforcer l'équité et la cohérence des actions et des moyens engagés dans l'académie, au service de la mise en œuvre des politiques nationale et régionale du numérique pour l'éducation.

Plan filles et maths : réduire les inégalités filles-garçons

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES ÉLÈVES

De nombreuses actions ont eu lieu ou vont avoir lieu pour les élèves de l'académie autour de la thématique de l'égalité filles-garçons en mathématiques.

Lycée Théodore de Banville, Moulins

Dans le cadre d'une action en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, Roxane Murat, professeure de philosophie, et Jérémey Pacaud, professeur de mathématiques, ont accueilli l'**association Elles bougent** en mars 2026. Ce projet visait à promouvoir les métiers scientifiques et de l'ingénierie auprès des jeunes filles et à lutter contre les stéréotypes de genre.

Trois ateliers ont été proposés aux élèves filles de trois classes de seconde, tandis que trois ateliers parallèles, destinés aux garçons, ont permis d'engager une réflexion sur les discriminations liées au genre et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Développer les rôles modèles

Depuis plusieurs années, l'académie participe au concours national **Éloquensciences** organisé par l'association Les Maths en Scène.

Les élèves sont accompagnés par leurs professeurs et un parrain ou une marraine scientifique. Cette année, **cinq marraines** ont rejoint les rangs d'accompagnatrices. Elles ont ainsi pu incarner un rôle modèle concret et évoquer leur parcours avec les élèves.

Une élève du collège Georges Pompidou de Murat a été primée cette année au niveau national, en recevant le prix Spécial 6^e.



DES ACTIONS DE FORMATION À DESTINATION DES ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES

L'égalité entre les filles et les garçons est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation.

C'est aussi une thématique particulièrement travaillée lors des formations mathématiques :

tous les enseignants de lycée y ont été sensibilisés cette année, tous les enseignants de collège l'an passé.

50 professeurs ont également participé à une journée proposée au Plan académique de formation pour comprendre le poids des stéréotypes et **développer des pratiques professionnelles égalitaires** (oral, appréciations scolaires, etc.).

L'an prochain, 100 nouveaux professeurs seront à leur tour formés par les 6 formateurs de l'académie.

DES ACTIONS À DESTINATION DE TOUS LES PERSONNELS

- **Tous les référents des plans maths et français** ont bénéficié en novembre 2025 d'une journée consacrée à l'égalité filles-garçons (prise de conscience du poids des stéréotypes, y compris dans les pratiques enseignantes, développement d'outils pour former les enseignants dans le travail en constellation).

- **Les personnels de direction** de quatre bassins ont aussi pu être sensibilisés à cette thématique très actuelle. Des échanges riches ont permis de se questionner sur des pratiques favorisant l'égalité filles-garçons, notamment dans le pilotage des établissements.

- Le collège Baptiste Bascoulergue de Saint-Gervais-d'Auvergne a reçu une délégation internationale grâce au réseau des villes Michelin. Cette délégation était constituée d'**une dizaine**

d'enseignantes venues de plusieurs pays européens. Après la visite du collège et le partage des actions menées dans cet établissement en faveur de l'égalité filles-garçons, un temps d'échanges a eu lieu entre les membres de la délégation, l'inspection pédagogique régionale de mathématiques et le référent égalité filles-garçons de l'établissement. Au-delà des constats le plus souvent partagés, des pistes de travail ont été explorées collectivement.



Focus sur quelques initiatives

PUY-DE-DÔME : UNE RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE, DANS ET HORS LA CLASSE

Comment permettre à chaque élève de devenir progressivement autonome dans ses apprentissages ? C'est à cette question essentielle que s'attelle la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme en engageant une réflexion collective sur le travail personnel de l'élève. De l'école maternelle au collège, cette démarche vise à faire évoluer les pratiques pour construire un travail plus explicite, plus efficace et plus équitable, au service de la réussite de tous.

Réunissant des inspecteurs de l'Éducation nationale et des chefs d'établissement, un groupe de travail s'intéresse aux conditions permettant à chaque élève de construire progressivement son autonomie, de développer des méthodes efficaces d'apprentissage et de **mieux comprendre le sens du travail demandé, en classe comme à la maison.**

Cette démarche part d'un constat partagé : les modalités traditionnelles du travail hors la classe favorisent les inégalités scolaires. L'enjeu est donc de dépasser la seule question des devoirs pour **penser un apprentissage progressif du travail personnel, en lien avec les pratiques de classe, l'accompagnement des élèves et la relation avec les familles.**

Afin d'enrichir cette réflexion, la DSDEN du Puy-de-Dôme a sollicité l'**expertise de l'Institut français de l'Éducation – Centre Alain-Savary**. Un premier échange a permis de partager les constats et d'identifier des pistes d'accompagnement, notamment autour de la formation des équipes et de l'organisation d'un séminaire académique.

Cette dynamique départementale a vocation à s'élargir aux **Collèges en progrès** à l'échelle de l'académie, afin de construire une approche commune du travail personnel de l'élève, plus autonome, plus explicite et plus équitable.

RÉUSSIR SON ENTRÉE AU COLLÈGE

Pour favoriser la liaison école-collège, la classe de CM1/CM2 de l'école **Arc-en-ciel de La Séauve** est intégrée tous les vendredis au sein du **collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay**, depuis plusieurs années, avec une salle de classe attitrée, une adaptation de l'emploi du temps des professeurs de collège concernés, un accès au self et à l'ENT pour les écoliers, etc.

Les vendredis, les CM sont considérés comme de véritables collégiens : cours avec des professeurs de collège (seul ou en coanimation), participation à des projets collaboratifs avec les 6^{es} (WebTV notamment), utilisation de toutes les infrastructures à leur disposition. Les élèves de l'école, qui suivent l'apprentissage de la langue des signes française, la font en retour découvrir aux 6^{es}.

Le travail collaboratif entre professeurs de l'école et du collège a permis de faire évoluer les pratiques de chacun : chaque enseignant a pu se rendre compte du décalage entre le niveau réel et supposé des élèves en primaire et en 6^e. La concertation entre enseignants permet une mutualisation de la pédagogie et une action rapide et efficace auprès des élèves.

DES ENSEIGNEMENTS ACCESSIBLES À TOUS, SANS BRADER LE NIVEAU AU COLLÈGE DES ANCIZES

Le collège développe une démarche pédagogique inspirée de la [conception universelle des apprentissages](#) (CUA).

Ainsi le laboratoire de Français met en œuvre **des ateliers manipulateurs de grammaire et une approche ludique des compétences langagières.**

Les classes coopératives de type puzzle sont à l'œuvre dans plusieurs disciplines. Les approches sont concrètes, simplifiées, autant que possible manipulateurs, voire ludiques.

L'accessibilité des documents est recherchée en tous points, y compris dans les pratiques de lecture et dans la communication avec les parents, ainsi qu'à travers la classe Média.

Ce collège applique au quotidien une accessibilité universelle, dans toutes les disciplines et pour les élèves et leur famille.

1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure

L'ESSENTIEL Le développement rapide de l'intelligence artificielle constitue un enjeu sociétal, économique et citoyen majeur. C'est une rupture dans les technologies de la connaissance qui emporte des conséquences sociales, économiques et civiques majeures.

- Élèves et enseignants s'emparent des outils d'IA et les utilisent comme assistants dans leur travail personnel : les uns pour réviser, s'entraîner, approfondir ; les autres pour préparer les cours, adapter des ressources et les activités, différencier les retours faits aux élèves.
- **Le rôle de l'École est de préparer les élèves à cette transformation**, sans naïveté ni réticence. Il ne faut ni céder à la tentation du « tout-IA », ni chercher à en préserver artificiellement les élèves. Il s'agit d'une part, d'apprendre aux élèves, de manière structurée, cohérente et progressive, à comprendre le fonctionnement de l'IA, à en identifier les avantages et les faiblesses, à en choisir les justes usages, et, d'autre part, de former les professeurs à son utilisation.

RENFORCEMENT ET ÉLARGISSEMENT DES ACTIONS DE FORMATION À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ÉDUCATION

Sur l'année scolaire 2025-2026, de nombreuses actions d'information et de formation ont été initiées pour accompagner les enseignants dans une maîtrise renforcée des enjeux de l'intelligence artificielle générative en éducation et de son utilisation en classe. Ces actions, qui ont démontré leur pertinence, seront reconduites et élargies en 2026-2027, en s'appuyant notamment sur la vingtaine de formateurs académiques supplémentaires (1^{er} et 2^d degrés) qui ont participé au programme national de formation Lab'IA.

Un protocole de formation a été acté entre les services de l'école académique de la formation continue (EAFC) et la délégation régionale académique au numérique éducatif (Drane) afin de permettre cet accompagnement.

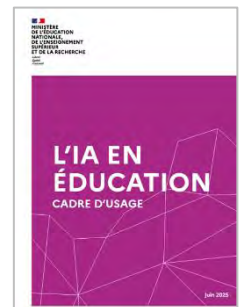
Ce dernier s'est décliné sous la forme de parcours de formation intégrant différents modules complémentaires. Un premier module en ligne permet d'acculturer les enseignants et les personnels aux enjeux et au fonctionnement des IA génératives, [ainsi qu'au cadre d'usage de l'IA en éducation](#).

Ce module est complété par des actions individuelles de formation, des actions de formation disciplinaire, des actions transversales de formation et des formations d'initiative locale (FIL) pour répondre aux besoins des établissements.

En fin d'année scolaire 2025-2026, plus de **1 400 enseignants du second degré ont pu participer à ces actions**. Plus de 50 % ont validé un badge attestant une participation active et l'acquisition de compétences via le parcours Magistère, préalable à toute action de formation. Plus d'une dizaine de FIL ont été organisées, à la demande des établissements, sur les quatre départements.

En complément de ces actions, le ministère a déployé, pour la formation des enseignants, un parcours sur la plateforme Pix, qui permet d'attester et de certifier leurs compétences numériques. Un [parcours spécifique à l'intelligence artificielle](#) a ainsi été ouvert en juin 2026.

Une communication massive est programmée dès la rentrée afin d'informer les **enseignants (1^{er} et 2^d degrés), CPE et personnels de direction** de l'existence de ce dispositif et les inciter à y entrer. Un accompagnement spécifique sera déployé au niveau académique.



« Utiliser l'intelligence artificielle générative en éducation de façon éclairée et responsable »



Un parcours en deux parties (1h10 à 1h50 au total)



Dans le prolongement de ces formations à destination des enseignants et pour renforcer le travail conduit en établissement, des parcours Pix IA apprenant sont proposés aux **élèves des classes de quatrième, de première année de CAP et de seconde**. Ces parcours, disponibles depuis le printemps 2026 sur la plateforme Pix, seront généralisés et obligatoires sur l'année scolaire 2026-2027. Afin d'assurer une cohérence pédagogique, ces parcours sont organisés de la même façon que ceux proposés aux enseignants et adoptent un langage commun.

➤ SÉMINAIRE TRAJECTOIRE IA

Le 10 mars 2026, la Délégation régionale au numérique éducatif (Drane) de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et Canopé ont organisé, dans le cadre du 3^e cycle du dispositif Trajectoires IA, un séminaire consacré à l'intelligence artificielle et aux apprentissages langagiers : « [Lire, écrire et dire : des savoirs fondamentaux à l'épreuve des IA](#) ».

Destiné aux personnels d'encadrement pédagogique et aux formateurs, l'événement s'est tenu simultanément sur trois sites à Grenoble, Lyon et au lycée Gergovie à Clermont-Ferrand, les conférences et certains ateliers étant captés et diffusés en direct entre les sites.

Comment enseigner les compétences langagières fondamentales quand les machines lisent, écrivent et parlent ? Comment faire des IA des leviers d'inclusion au service des apprentissages ? La journée a articulé trois conférences et une dizaine d'ateliers au choix autour de ces questions, en explorant trois axes : le rapport entre langage et calcul, la place de l'auteur face aux outils génératifs, et les usages pédagogiques concrets de l'IA en classe. L'enjeu : réaffirmer la centralité des savoirs fondamentaux tout en repensant leur enseignement dans une perspective d'inclusion et d'équité.



CRÉATION DE RESSOURCES PAR LES PÔLES NUMÉRIQUES DE L'ACADÉMIE

Les professeurs documentalistes du pôle numérique Documentation ont conçu et développé, en collaboration avec la Drane (site de Clermont-Ferrand), un jeu de plateau consacré à l'intelligence artificielle, **iA qu'à jouer !** Ce jeu est destiné à être utilisé aussi bien au collège qu'au lycée grâce à ses différents niveaux de questionnement.

Ce jeu présente un caractère innovant à double titre. D'une part, il permet de former les élèves aux enjeux de l'IA sans recourir à des outils numériques. D'autre part, il se distingue par son caractère évolutif : chaque enseignant peut en effet enrichir le contenu du jeu en proposant de nouvelles questions à partir de cartes vierges, aisément personnalisables selon les besoins pédagogiques et les contextes d'enseignement.

Avec le jeu est livré une rubrique « Pour aller plus loin » qui offre des ressources complémentaires.

La vidéo de présentation du jeu est à retrouver [ici](#).

Le jeu est accessible et téléchargeable sur l'espace Magistère **iA qu'à jouer !** auxquels sont inscrits tous les professeurs documentalistes de l'académie.



PIX JUNIOR IA

Le **cadre d'usage de l'IA en éducation** recommande de sensibiliser les élèves, dès le premier degré, aux connaissances de base sur les IA, mais sans manipuler directement des services d'IA générative avant la classe de 5^e.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, la Drane supervisera le contenu des formations concernant l'intelligence artificielle adressées aux enseignants des premier et second degrés pour offrir des ressources adaptées et garantir un parcours de l'élève conforme aux attentes. Pour les élèves de CM1 et CM2, une nouvelle mission Pix Junior, dédiée à la thématique de l'intelligence artificielle, viendra notamment étoffer les ressources disponibles.

LA FORGE DES COMMUNS NUMÉRIQUES : UN OUTIL CLÉ POUR L'ÉDUCATION

La Forge des communs numériques pour l'Éducation, portée par le ministère, apparaît dans la version actualisée de la stratégie du numérique éducatif. Elle permet aux enseignants de créer, partager et réutiliser des ressources libres, favorisant ainsi l'innovation pédagogique et la réduction des inégalités territoriales.

Pour notre académie, ce dispositif est une opportunité pour :

- enrichir les pratiques enseignantes avec des ressources adaptables ;
- soutenir la formation des équipes éducatives ;
- promouvoir une culture du partage et de la collaboration.

Des ressources libres pour une école inclusive

La Forge propose des scénarios pédagogiques, des outils numériques et des modules de formation sous licences libres, accessibles à tous. Elle renforce ainsi l'équité et l'inclusion, en offrant des supports de qualité à tous les territoires.

L'académie encourage les équipes à contribuer et utiliser ces communs numériques, afin de construire une école plus collaborative et résiliente.

Des contributions des enseignants de l'académie y trouvent déjà une bonne place, en particulier [celles de Stéphane Verdier](#), conseiller pédagogique 1^{er} degré avec mission numérique dans l'Allier.



Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand : l'IA au service d'apprentissages actifs

L'enseignante d'allemand a mené une expérimentation sur les usages de l'intelligence artificielle générative (IAG) par des élèves de première dans des tâches d'écriture. L'objectif était de comprendre comment l'usage de l'IAG peut être encadré pour préserver le pouvoir d'agir des élèves sur leur propre activité d'écriture. L'enjeu est de soutenir leur capacité à rester acteurs de leur production écrite lorsqu'ils sollicitent un outil conversationnel génératif.

L'analyse a porté sur trois types de données : les productions écrites, les fils d'interaction avec l'IAG et les questionnaires sur les usages déclarés.

Les résultats ne montrent pas d'amélioration linguistique nette des textes, mais ils mettent en évidence, dans certaines situations, une baisse du recopiage, des requêtes plus ciblées et un contrôle plus fort de l'outil.

La recherche souligne le rôle important du contexte scolaire qui semble favoriser des usages plus réfléchis et moins délégatifs de l'IAG. Ce travail a été encadré par une enseignante-chercheuse du laboratoire Acté de l'Inspé et sera utilisé lors d'un deuxième volet de formation des enseignants portant sur l'utilisation de l'IAG dans l'expression écrite en langues vivantes.

Objectifs : comprendre comment encadrer cet usage pour éviter que l'outil d'IAG n'écrive à la place de l'élève et pour soutenir son pouvoir d'agir dans l'écriture.

FORMER À LA CYBERSÉCURITÉ

L'Université Clermont Auvergne (UCA) et l'académie de Clermont-Ferrand unissent leurs forces pour sensibiliser et former les collégiens et lycéens. Sur les deux dernières années scolaires, plus de **4 700 élèves et 150 enseignants** de l'académie ont été formés aux enjeux de la sécurité informatique. Un investissement massif de 350 heures de formation pour faire des jeunes des citoyens numériques responsables.

Un enjeu citoyen et d'avenir au cœur des classes

À l'ère des réseaux sociaux et de la dématérialisation, la sécurité informatique est un défi quotidien pour les adolescents. Souvent exposés sans le savoir au vol de données, aux arnaques ou au cyberharcèlement, les collégiens et lycéens auvergnats bénéficient d'un dispositif d'envergure pour acquérir les bons réflexes et développer leur esprit critique.

Portée par l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et leurs applications, cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet Formation pro industrie en Auvergne-Rhône-Alpes, financé par le programme **France 2030**.

Au-delà de la protection informatique, l'objectif est aussi de susciter des vocations pour les métiers en tension des secteurs scientifiques et du numérique.

Deux formats concrets pour un impact territorial maximal

Le succès de la campagne repose sur des actions concrètes et interactives, déclinées sous deux formes :

- **L'université va à l'école** : des enseignants-chercheurs experts de l'UCA se déplacent directement dans les collèges et lycées pour animer des ateliers ludiques ;
- **L'école va à l'université** : les élèves sont accueillis sur les campus universitaires pour des conférences et des travaux pratiques en immersion.



Un déploiement sur tout le territoire académique

- Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand, Issoire, Thiers, Chamalières, Gerzat
- Cantal : Aurillac, Mauriac, Saint-Flour, Saint-Cernin
- Haute-Loire : Le Puy-en-Velay, Brioude
- Allier : Montluçon

Pour la nouvelle année scolaire, **une trentaine d'actions est programmée, visant à sensibiliser 3 000 nouveaux élèves.**

Cap sur l'IA générative en 2026-2027

Forts de cette collaboration fructueuse, l'UCA et l'académie de Clermont-Ferrand voient déjà plus loin et envisagent d'étendre leur partenariat à un autre sujet brûlant de l'actualité éducative : **l'usage des intelligences artificielles génératives dans le contexte pédagogique.**

Opération Cactus

L'opération Cactus, lancée en mars 2026 par la **Direction du numérique pour l'Éducation (DNE)**, vise à renforcer la cybersécurité dans les établissements scolaires en accompagnant les académies et les équipes éducatives face aux cybermenaces croissantes. Elle consiste en une opération de sensibilisation à l'hameçonnage, première menace de sécurité du grand public, en lien avec la nouvelle stratégie nationale de cybersécurité.

Ses objectifs principaux sont :

- sensibiliser tous les acteurs de l'Éducation nationale aux risques cyber (élèves, parents, enseignants et personnels) ;
- informer et former les personnels aux bonnes pratiques de sécurité numérique.

Publics ciblés :

- enseignants et personnels éducatifs : formation aux réflexes cybersécurité ;
- chefs d'établissement et équipes de direction : gestion des risques et coordination ;
- équipes techniques (Drane, Drasi) : renforcement des dispositifs de protection ;
- élèves (via des modules adaptés) : éducation aux enjeux de la sécurité en ligne.

Méthodologie



L'objectif est que les personnes destinataires ne cliquent pas sur le lien du message envoyé, malgré l'offre fictive potentiellement tentante.

PERFORMANCE DE LA CAMPAGNE 2026

	Académie de Clermont-Ferrand	National
Collégiens	10 %	11 %
Lycéens	2 %	6 %
Parents	8 %	13 %
Enseignants/Personnels	17 %	20 %
Moyenne des clics	8 %	12 %



Dans l'académie, le taux moyen de clics sur le message est de 8 %, inférieur à la moyenne nationale (12 %) !

L'opération Cactus sera renouvelée en 2027.

La cybersécurité est un enjeu fondamental, abordé dès la pré-rentree avec les personnels d'encadrement, puis tout au long de l'année avec tous les personnels au travers d'actions ciblées.

1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'ESSENTIEL L'École est au cœur de l'adaptation au changement climatique, dans toutes les dimensions de son action.

- **Assurer le confort thermique du bâti scolaire est une condition essentielle pour favoriser les apprentissages et le bien-être des élèves** et pour offrir de bonnes conditions de travail aux adultes. C'est pourquoi le Gouvernement apporte son appui aux collectivités territoriales.
- L'École adapte aussi son organisation aux conséquences du changement climatique, notamment pour les examens nationaux.
- Enfin, l'éducation au développement durable est un levier pour préparer les jeunes générations aux réalités et aux défis climatiques du monde de demain.

➤ BÂTI SCOLAIRE : OFFRIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le 25 juin 2026 le préfet de l'Allier et Christine Lauer, directrice académique, ont visité l'école de Hérisson, exemplaire pour son bâti scolaire rénové.

Tous les élèves ont été scolarisés dans d'excellentes conditions malgré la vigilance rouge canicule.

Cette visite était également l'occasion de valoriser la réorganisation du regroupement pédagogique intercommunal (RPI de Hérisson, Venas, Louroux-Hodement) qui, après 2 ans d'expérimentation ayant impliquée les élus, les parents et les enseignants, accueille les élèves sur le seul site de Hérisson à la rentrée scolaire 2026 dans le cadre d'un RPI concentré.



EDD : UNE ACADÉMIE TOUJOURS AU TOP !

Un lauréat national pour le Prix de l'action éco-déléguée

Le collège François Péron de Cérilly a reçu le **prix Coup de cœur du jury national 2026** pour son documentaire sur la protection des chauves-souris.

Les éco-délégués du club nature ont mené des actions de sensibilisation à la préservation des écosystèmes en rédigeant un article pour l'encyclopédie collaborative Vikidia et en intervenant auprès d'élèves du 1^{er} degré pour partager leurs connaissances.

Une initiative qui illustre l'engagement des jeunes en faveur de la protection du vivant et de la diffusion de la culture scientifique.

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/2026/06/26/prix-academie-de-laction-eco-deleguee-2025-2026/>

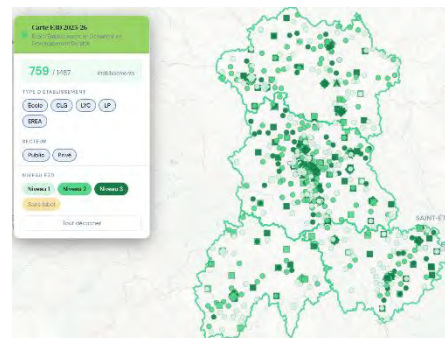


Une dynamique de labellisation E3D toujours en progression

La 12^e campagne académique de labellisation E3D a confirmé en 2026 la forte mobilisation des établissements en faveur du développement durable.

257 nouvelles labellisations ont été attribuées : 179 écoles, 50 collèges, 16 lycées, 5 lycées agricoles, 1 Erea et 6 cités scolaires. Ces labels récompensent la qualité et la diversité des projets portés par les élèves et les équipes éducatives dans les domaines du développement durable.

Au total, l'académie de Clermont-Ferrand compte **759 établissements et écoles labellisés E3D**, soit 51 % de ses structures scolaires : 553 écoles (45 %) et 206 établissements du second degré (78 %).



[Cartographie de la labellisation](#)

Première journée académique des éco-délégués et éco-responsables : les élèves à l'honneur

Le 19 mai 2026, le lycée Louis Pasteur de Marmilhat a accueilli la première journée académique des éco-délégués et éco-responsables. **Une centaine d'élèves et leurs enseignants, venus de 37 établissements**, ont participé à cette journée consacrée à la transition écologique et au développement durable.

Parmi les temps forts de la journée : des ateliers pour sensibiliser les élèves aux enjeux du climat, de la biodiversité et de la citoyenneté ; des temps d'échanges autour des projets à mener dans les établissements ; la remise des labels E3D et des prix académiques de l'action éco-déleguée 2026, décernés au collège de Cérilly et au lycée polyvalent de Mauriac.



<https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/2026/05/27/premiere-journee-academique-des-eco-delegues-une-mobilisation-collective-au-service-du-developpement-durable/>

« Transition » : la nouvelle lettre saisonnière de l'éducation au développement durable

La mission académique Éducation au développement durable propose depuis cette année une lettre d'information saisonnière (4 numéros par an) destinée à l'ensemble des enseignants du second degré. Diffusée via les canaux de communication internes (intranet académique et ENT établissements), cette publication pluridisciplinaire met en lumière les événements, concours et dispositifs en lien avec l'EDD, les actions conduites dans les établissements ainsi que des ressources et propositions pédagogiques mobilisables dans toutes les disciplines. Elle constitue un nouvel outil pour **accompagner les équipes éducatives et partager les initiatives** menées sur le territoire académique.

Un partenariat plein de promesses entre l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture

L'académie de Clermont-Ferrand et la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes renforcent leur coopération en faveur de l'éducation au développement durable. Cette dynamique se traduit notamment par :

- la progression de la labellisation E3D dans l'enseignement agricole : après une première labellisation en 2025, cinq lycées agricoles sont désormais labellisés, dont la majorité au niveau 3 ;
- l'organisation d'une journée académique commune aux élèves éco-délégués de l'Éducation nationale et éco-responsables de l'enseignement agricole, au sein du lycée agricole de Marmilhat ;
- **le renouvellement de la convention régionale de coopération entre la Draaf et les trois rectorats**, faisant de l'EDD un axe fort des politiques éducatives partagées.



Les Aires terrestres éducatives (ATE) : un dispositif qui monte, qui monte, qui monte !

Travailler les savoirs fondamentaux, jouer à l'apprenti-citoyen et se reconnecter à la nature : c'est tout l'enjeu des Aires terrestres éducatives (ATE), ces espaces naturels investis par les élèves à proximité de leur école ou de leur établissement.

Afin d'accompagner l'essor de ce dispositif à **fort impact éducatif et pédagogique**, une journée de valorisation organisée par le Graine Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office français de la biodiversité, l'académie de Clermont-Ferrand et le Réseau éducation à l'environnement Auvergne, s'est tenue le 18 mars 2026 à Massiac. Sous le soleil cantalien, enseignants, partenaires et acteurs de terrain ont partagé leurs expériences et leurs pratiques. Tous sont repartis convaincus de la richesse de cette démarche.

En attendant la visite la rectrice l'année prochaine, les ATE continuent de grandir. Parmi les **23 écoles, 4 collèges et 1 institut médico-éducatif déjà engagés** dans le dispositif au sein de l'académie, 10 viennent d'obtenir le label ATE.



De nouvelles ressources pédagogiques

Un groupe de travail académique s'est penché sur le [référentiel de l'éducation au développement durable](#) édité par le ministère en 2023. Issus de lycées généraux, technologiques, professionnels et de Segpa, **19 enseignants** ont conçu des ressources permettant de développer, en classe, les quatre domaines de compétences de l'éducation au développement durable autour de thématiques telles que l'eau et le changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles ou le numérique. Ces **séances et séquences pédagogiques**, destinées aux enseignants de lycée et de Segpa, seront progressivement mises en ligne sur le site pédagogique de l'EDD. Leur objectif : permettre aux élèves de mieux comprendre la complexité de notre environnement et d'agir de manière éthique et critique pour un monde plus durable.

Une offre de formation repensée pour accompagner les équipes

Le groupe académique de formateurs a poursuivi son travail d'accompagnement des équipes éducatives, avec des **actions de formation au plus près des besoins et des territoires**. Les actions ont porté cette année sur l'accompagnement à la labellisation E3D, organisé à l'échelle départementale, ainsi que sur des thématiques telles que les Objectifs de développement durable, les énergies renouvelables, la Fresque du climat ou encore les Aires terrestres éducatives. Conduites en **partenariat avec la Maison pour la science Auvergne**, les collectivités territoriales et plusieurs acteurs de l'éducation à l'environnement, ces formations contribuent à développer les compétences des membres de la communauté éducative et à diffuser une culture commune de l'éducation au développement durable dans l'académie.

2

L'exigence au cœur des apprentissages



Toute petite section : investir les premières années pour réduire les inégalités

En Haute-Loire, une classe de Toute petite section ouvrira à la rentrée 2026 à l'école Édith Piaf du Val-Vert, au Puy-en-Velay. Lauréat de l'appel à projets national de la Dgesco, ce dispositif porté par la DSDEN illustre l'ambition académique d'agir dès les premières années de vie pour prévenir les inégalités scolaires et renforcer l'alliance avec les familles.

Le principe : offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour entrer progressivement dans les apprentissages, développer le langage, construire les premières compétences sociales et favoriser une scolarisation réussie dès le cycle 1.

→ **Accueillir – accompagner – coéduquer – prévenir**

COMMENT ÇA MARCHE

- Des effectifs réduits et une adaptation progressive du temps de présence des enfants.
- Des espaces spécialement aménagés et la présence d'ATSEM expérimentées.
- Un accompagnement renforcé des familles, respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant.
- Les nouveaux programmes de l'école maternelle comme cadre pédagogique de référence, avec une attention particulière portée au développement du langage, au jeu, à la motricité et aux premières expériences d'apprentissage.

TROIS LEVIERS PARTENARIAUX

Le dispositif s'appuie sur trois leviers complémentaires :

- la coéducation au quotidien (rencontres individualisées avant la rentrée, cafés des parents, ateliers de jeux éducatifs, temps d'accueil en classe et accompagnement personnalisé) ;
- la Quinzaine de l'école maternelle – temps fort départemental organisé chaque année ; en 2026, 36 classes de Haute-Loire, dont l'école Édith Piaf, ont ouvert leurs portes aux familles ;
- le partenariat territorial commune, PMI, CAF, centre social, services sociaux, Politique de la Ville et associations locales, pour construire un parcours éducatif partagé.

CE QUE LE DISPOSITIF VISE

Côté enfants : un environnement sécurisant et stimulant, une entrée progressive dans les apprentissages, un langage et des compétences sociales mieux outillés.

Côté familles : une relation de confiance installée dès les premières années, un accès facilité aux droits et à l'accompagnement, une alliance renforcée avec l'école et ses partenaires.

PERSPECTIVE

Au-delà de l'ouverture d'une nouvelle classe, ce projet traduit une conception ambitieuse de l'école maternelle comme premier levier de réussite et d'égalité des chances. Il participe pleinement aux priorités nationales qui placent le développement du langage, la prévention des difficultés scolaires et le renforcement de la coéducation au cœur des politiques éducatives, et illustre la capacité des équipes à mobiliser les ressources du territoire pour construire, dès les premières années de scolarisation, les conditions d'une réussite durable pour tous les élèves.

→ **Investir tôt, construire une réussite durable.**



Allier : la DSDEN engage une politique structurée visant à renforcer la maîtrise de la langue et les automatismes en mathématiques

Dans un contexte marqué par l'exigence d'une amélioration durable des acquis fondamentaux des élèves, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale a engagé une politique structurée visant à renforcer la maîtrise de la langue et les automatismes en mathématiques. Cette politique repose sur une mobilisation collective des acteurs, un pilotage renforcé et un accompagnement des équipes dans la durée.

MOBILISATION ET PILOTAGE COLLECTIF

La directrice académique des services de l'Éducation nationale a rencontré l'ensemble des directeurs d'école du département lors des réunions de rentrée afin de présenter le plan d'actions et les priorités définies au niveau départemental. Ces temps d'échanges ont permis de partager un diagnostic commun, de conjuguer les efforts et d'insister sur la dimension collective des mesures à mettre en œuvre, condition essentielle de leur efficacité.

UN PLAN TRIENNAL DE FORMATION AU SERVICE DES FONDAMENTAUX

Au regard des résultats des élèves aux évaluations nationales, la direction des services de l'Éducation nationale a organisé un plan triennal de formation priorisant deux axes majeurs, le développement du lexique dans toutes ses dimensions (pour lire, dire et écrire) d'une part, et le travail sur les automatismes en mathématiques, d'autre part.

Les formations inscrites au plan de formation départemental s'articulent autour de ces thématiques et intègrent une forte valeur ajoutée : l'accompagnement des équipes pédagogiques, afin de soutenir concrètement la mise en œuvre de nouvelles pratiques sur le terrain. Les directeurs d'école se sont saisis de cette offre en postulant en équipe, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions engagées.

APPUI DE L'INSPECTION GÉNÉRALE SUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE

Parallèlement, l'Inspection générale de l'éducation est venue en renfort sur l'axe lié au vocabulaire. Florence Imokrane, inspectrice générale, a animé une formation à destination des enseignants consacrée au lexique dans toutes les disciplines, au service de la compréhension des élèves, et est intervenue auprès des personnels d'encadrement (personnels de direction et inspecteurs de l'Éducation nationale) sur le pilotage de l'enseignement du vocabulaire.

L'ensemble de ces actions coordonnées poursuit un objectif commun : inscrire l'amélioration des performances des élèves dans un temps long, en permettant aux équipes de s'approprier pleinement le parcours de l'élève de l'école maternelle au collège, afin de faire progresser durablement tous les élèves du département.



Intervention de Florence Imokrane, IGESN au CNCS de Moulins

2.1 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique

L'ESSENTIEL Le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. **Développer l'esprit scientifique et mathématique des élèves est une condition essentielle pour leur permettre de comprendre le monde de demain, d'exercer leur esprit critique et de s'y adapter.**

- Grâce à des nouveaux programmes en mathématiques et en sciences du cycle 1 au cycle 4, les élèves renforcent leur capacité à raisonner, démontrer, résoudre des problèmes et mener des démarches scientifiques.
- La nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re}, prise en compte dans Parcoursup, permet d'attester les acquis de tous les élèves.
- Les parcours PIX IA deviennent obligatoires en 4^e, en 2^{de} et en 1^{re} année de CAP.

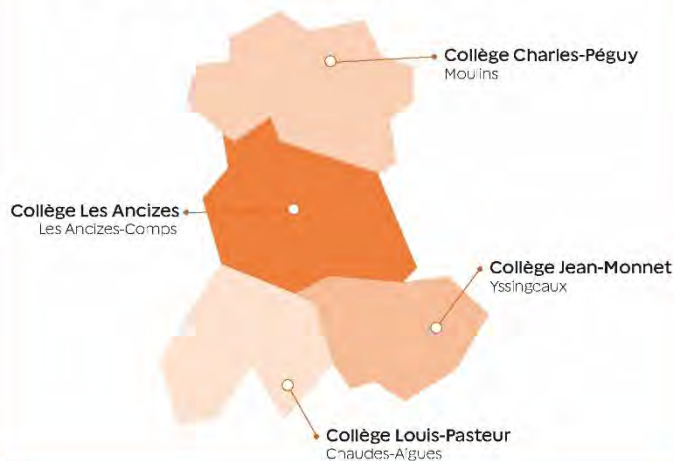
LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MATHÉMATIQUES ET SCIENCES (CHAMS)

4 classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (Chams) ouvrent dans l'académie à compter de la rentrée scolaire 2026-2027, une par département. Ces classes permettent aux élèves volontaires d'approfondir leurs apprentissages en mathématiques, en sciences et en technologie, en lien étroit avec des acteurs du monde de la recherche, de l'ingénierie et de l'enseignement supérieur. Les élèves suivent le même emploi du temps que les autres élèves, enrichi d'environ deux heures hebdomadaires dédiées à un projet collectif, favorisant l'expérimentation, la collaboration et l'ouverture au monde scientifique.

La candidature du collège **Charles Péguy de Moulins** a été retenue en raison d'une dynamique scientifique ancienne, cohérente et solidement ancrée dans le projet d'établissement. Depuis plus de cinq ans, le LaboMaths constitue un véritable laboratoire d'innovation pédagogique, fédérant enseignants, élèves et partenaires autour de projets scientifiques ambitieux. Cette dynamique s'appuie notamment sur l'organisation annuelle de l'événement « Faites des sciences », ouvert au public et mobilisant de nombreux partenaires du territoire, sur l'action Coding Girl, destinée à promouvoir la place des jeunes filles dans les filières scientifiques et numériques, ainsi que sur plusieurs clubs et projets favorisant l'expérimentation, la démarche scientifique et l'ouverture vers les métiers des sciences. Le collège a progressivement construit un réseau de partenariats pérennes avec l'enseignement supérieur, les lycées, les collectivités et les acteurs économiques (Epitech, lycées Barville et Jean Monnet, Conseil départemental, Sictom, Syndicat départemental d'énergie, etc.), permettant de proposer aux élèves des situations d'apprentissage authentiques et des rencontres régulières avec le monde scientifique et technologique.

« La Chams est l'aboutissement naturel d'un travail collectif déjà reconnu, porté par une équipe enseignante particulièrement investie, au service de l'ambition scientifique, de l'égalité filles-garçons et du Parcours Avenir ».
Véronique Lanceau, principale du collège

4 classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences ouvrent à la rentrée 2026.



Labomaths du collège Charles Péguy de Moulins (03)
Anamorphoses

Au **collège Louis Pasteur de Chaudes Aigues**, la Chams accueillera 16 élèves (9 filles, 7 garçons), preuve qu'une réelle mixité dans l'accès aux filières scientifiques est possible, y compris dans un territoire rural.

« Pour ces élèves, souvent plus éloignés géographiquement des centres universitaires et des filières d'excellence, ce dispositif représente une opportunité concrète de nourrir une ambition scolaire équivalente à celle des élèves de zones plus urbaines, sans qu'ils aient à quitter leur territoire ».

Marc Chartrain, principal du collège

La dynamique du collège s'appuie sur un environnement pédagogique pérenne : une équipe enseignante engagée en mathématiques et sciences, forte de projets antérieurs (comme celui de l'option cinéma), des partenariats avec des écoles d'ingénieurs de Clermont-Ferrand dans le cadre des Cordées de la réussite (Graines d'ingénieur) ouvrant des perspectives d'orientation, une appartenance au consortium académique Erasmus et un ancrage dans le Territoire éducatif rural, porté par l'établissement, qui permettra de financer plusieurs projets autour des sciences au bénéfice direct de ces élèves.

Les actions liées aux mathématiques et aux sciences déjà menées au sein du collège cette année : la journée « Faites des sciences » organisée dans le cadre de la liaison CM2/6^e.

En amont de la journée, les élèves de l'école primaire sont venus réaliser des travaux pratiques en binôme avec les élèves de 6^e.



14 élèves de 3^e formeront la Chams du **collège Jean Monnet d'Yssingeaux** en 2026/2027 (7 filles, 7 garçons), encadrés par des enseignants de sciences de la vie et de la terre, de mathématiques et de physique-chimie.

Objectifs : enrichir sa culture scientifique et technologique par l'expérimentation et le projet collectif, découvrir de nouveaux métiers, encourager l'intérêt des filles pour les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques.

En partenariat avec des enseignants du lycée Simone Weil au Puy-en-Velay, les élèves pourront découvrir les techniques de laboratoire au sein du lycée : croissance de cultures cellulaires de levures, suivi des paramètres de fermentation, réalisation d'antibiogrammes, travail autour de l'ADN, mesures physiques et statistiques, mais aussi étude du volcanisme et création d'un escape-game.

Modalité d'organisation : 2 h supplémentaires dans l'emploi du temps des élèves.

Cette ouverture est la reconnaissance du travail réalisé par l'équipe des enseignants du collège au sein du Labomaths, ainsi que de leur participation à l'Irem de Clermont-Ferrand.



Au cours de l'année scolaire 2025-2026, plusieurs actions ont été menées dans le cadre du Labomaths du collège Jean Monnet afin de développer les pratiques pédagogiques, favoriser l'apprentissage des mathématiques par le jeu et renforcer les liens entre l'établissement, les élèves et leur famille : jeu pédagogique « Le Tour des Maths » (conception de nouvelles cartes centrées notamment sur l'algèbre), production de fiches Mémo et de cartes flash, utilisées en classe et pour « Devoirs faits » (supports de révision et de mémorisation appréciés des élèves, favorisant l'autonomie et la consolidation des connaissances), Semaine des mathématiques du 16 au 20 mars 2026 sur le thème Égalités (découverte des liens entre archéologie et histoire des mathématiques avec le Groupe de recherche archéologique vellave, organisation de jeux autour des mathématiques, de la logique et de la coopération, soirée « jeux en famille » (réflexion, stratégie) avec le magasin de jeux Les Trésors de Griottine à Yssingeaux, initiation au bridge et aux échecs, conférence de Timothée Baudequin, ingénieur développeur en intelligence artificielle et ancien élève de l'établissement, pour faire découvrir aux enseignants, élèves et familles les enjeux actuels de l'intelligence artificielle.

Au collège des Ancizes (Les Ancizes-Comps), le laboratoire de Maths est nourri par une réflexion réunissant plusieurs collèges ruraux des Combrailles (Saint-Éloy-les-Mines, Pionsat, Pontaumur, Les Ancizes-Comps et Saint-Gervais d'Auvergne) avec des échanges de pratiques. Les équipes sont en questionnement professionnel permanent.

La classe à horaires aménagés mathématiques et sciences est soutenue par des partenariats avec des laboratoires de recherche et des entreprises du domaine de l'eau.

Focus sur quelques initiatives

ALLIER : RENFORCEMENT DU PILOTAGE DES AUTOMATISMES EN MATHÉMATIQUES

Un travail conjoint a été conduit avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) : à la lumière de l'analyse des évaluations nationales, Mathieu Chibrard, inspecteur de la mission nationale mathématiques est intervenu sur le pilotage de l'enseignement des automatismes en mathématiques devant les personnels d'encadrement du département.



3 octobre 2025 : réunion départementale des principaux de collège et des inspecteurs 1^{er} degré avec Mathieu Chibrard, inspecteur en charge de la mission nationale mathématiques 2^d degré et Roseline Lamy-Au-Rousseau, directrice académique de l'Allier au lycée Jean Monnet d'Yzeure.



23 avril 2026 : visite dans des écoles de Vichy sur l'apprentissage de la résolution de problèmes mathématiques avec Mathieu Chibrard, Dgesco



2 avril 2026 : conseil écoles-collèges du bassin de Vichy, avec Mathieu Chibrard (Dgesco)

DES PROJETS D'ÉCOLES ET D'ÉTABLISSEMENTS POUR FAVORISER LES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES ET SCIENTIFIQUES

Les jeux pour l'apprentissage en mathématiques à l'école élémentaire Georges Mechin, Vichy (03)

Les jeux, soigneusement choisis en fonction des compétences qu'ils peuvent développer, sont regroupés au sein d'une bibliothèque, dans laquelle les enseignants des 10 classes viennent se servir en fonction de leur besoin : mettre en place des situations de recherche ou d'entraînement. En ateliers, les élèves jouent, se consultent pour construire collectivement une réponse unique, ou se corrigent mutuellement.

La programmation à l'école primaire du Monteil (43)

Les trois classes de l'école bénéficient d'un FabLab qui permet la mise en place d'un important travail en programmation : des Beebot à la maternelle, en allant jusqu'aux cartes microbits et Légo Spike au cycle 3. Les élèves conduisent des projets de programmation tout au long de leur parcours scolaire, pour arriver à la maîtrise complète de Scratch en CM2. Ce faisant, ils travaillent aussi la coopération et l'égalité filles-garçons.

Les mathématiques à la transition école-collège au collège Diderot d'Aigueperse (63)

Des professeurs des écoles, des enseignants de mathématiques en 6^e, des chercheurs (Acté-Inspé) et des membres de l'Irem croisent leurs regards sur des activités emblématiques de géométrie (géométrie perceptive et instrumentale, géométrie flash, géométrie déductible, géométrie euclidienne, géométrie conceptuelle).

Des exercices de CM2 et de 6^e sont présentés, d'autres sont créés pour éviter les ruptures du CM1 à la 6^e. Chacun s'en empare pour faire évoluer ses pratiques.

Ce Lieu d'éducation associé est porté par l'Institut français de l'éducation (IFÉ) de l'ENS de Lyon.

Émissaires sciences : et si la meilleure formation, c'était une classe ?

En Haute-Loire, des enseignants volontaires vont enseigner les sciences dans les classes des autres. Porté par la DSDEN 43, ce dispositif Émissaires sciences est devenu une réalité avec l'appui de l'Université Clermont Auvergne, de la maison pour la science en Auvergne et du Musée Crozatier : la meilleure formation continue, c'est une séance de sciences vue en vrai, avec ses propres élèves.

LE PRINCIPE, EN UNE PHRASE

Un enseignant « émissaire », formé en amont, vient mener une séquence de sciences dans une classe volontaire, aux côtés du titulaire – qui observe, co-intervient, puis reprend la main pour poursuivre l'enseignement engagé.

→ **Observer – co-intervenir – former – transférer**

COMMENT ÇA MARCHE

- Du cycle 1 au cycle 3, dans des classes volontaires du département.
- Trois entrées disciplinaires : biologie-géologie, physique-chimie, objets techniques et technologiques.
- Une formation des émissaires en amont, avec l'appui scientifique de la maison pour la science, du Musée Crozatier et de l'Inspé.
- Une co-intervention possible avec l'enseignant titulaire.
- Un investissement des conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux.

TROIS LEVIERS DIDACTIQUES

Les séances construites par les émissaires aidés par nos partenaires s'appuient sur trois approches complémentaires :

- le défi scientifique – apprendre en résolvant un problème concret ;
- l'objectif-obstacle – confronter les représentations des élèves au réel, par la prévision puis la vérification ;
- l'exploration guidée – manipuler, observer, investiguer avant de formaliser.

Trois chemins, un même cap : une démarche d'investigation explicite et un langage, outil pour raisonner, pour garder mémoire, pour communiquer au cœur de la démarche.

CE QUE LE DISPOSITIF VISE

Côté élèves : plus d'engagement dans les apprentissages, une curiosité et un raisonnement mieux outillés, un langage oral et écrit qui se structure.

Côté enseignants : un enseignement des sciences moins intimidant, une montée en compétence didactique concrète, des pratiques qui se diffusent d'une classe à l'autre.

PERSPECTIVE

Émissaires sciences mise sur un principe simple : la formation la plus efficace est celle qui se joue au plus près de la classe, avec du temps pour l'analyse réflexive et un transfert immédiat dans la pratique.

→ **Former par l'action, au plus près de la classe.**

LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET INFORMATIQUES

Les écoles et établissements scolaires ont pour mission de dispenser une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays. La formation aux compétences numériques fait l'objet d'un **continuum éducatif de l'école au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**.

La préparation des élèves est obligatoire et progressive. Elle peut être déclinée sous différentes formes et concerne toutes les disciplines et tous les enseignements.

Pix Junior

Le rôle de l'**école élémentaire** est de donner aux élèves des repères pour comprendre le fonctionnement et l'utilité du numérique, commencer à l'utiliser de manière sécurisée en fonction du support et développer des usages respectueux d'autrui. Les activités des élèves sont toujours encadrées et accompagnées par les professeurs afin de développer progressivement leur autonomie, la collaboration et la discussion critique sur les usages.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, la Drane encourage et accompagne le déploiement de [Pix Junior](#), outil mis à disposition de tous les enseignants du premier degré pour développer et évaluer les compétences numériques de tous les élèves de CM1 et CM2.

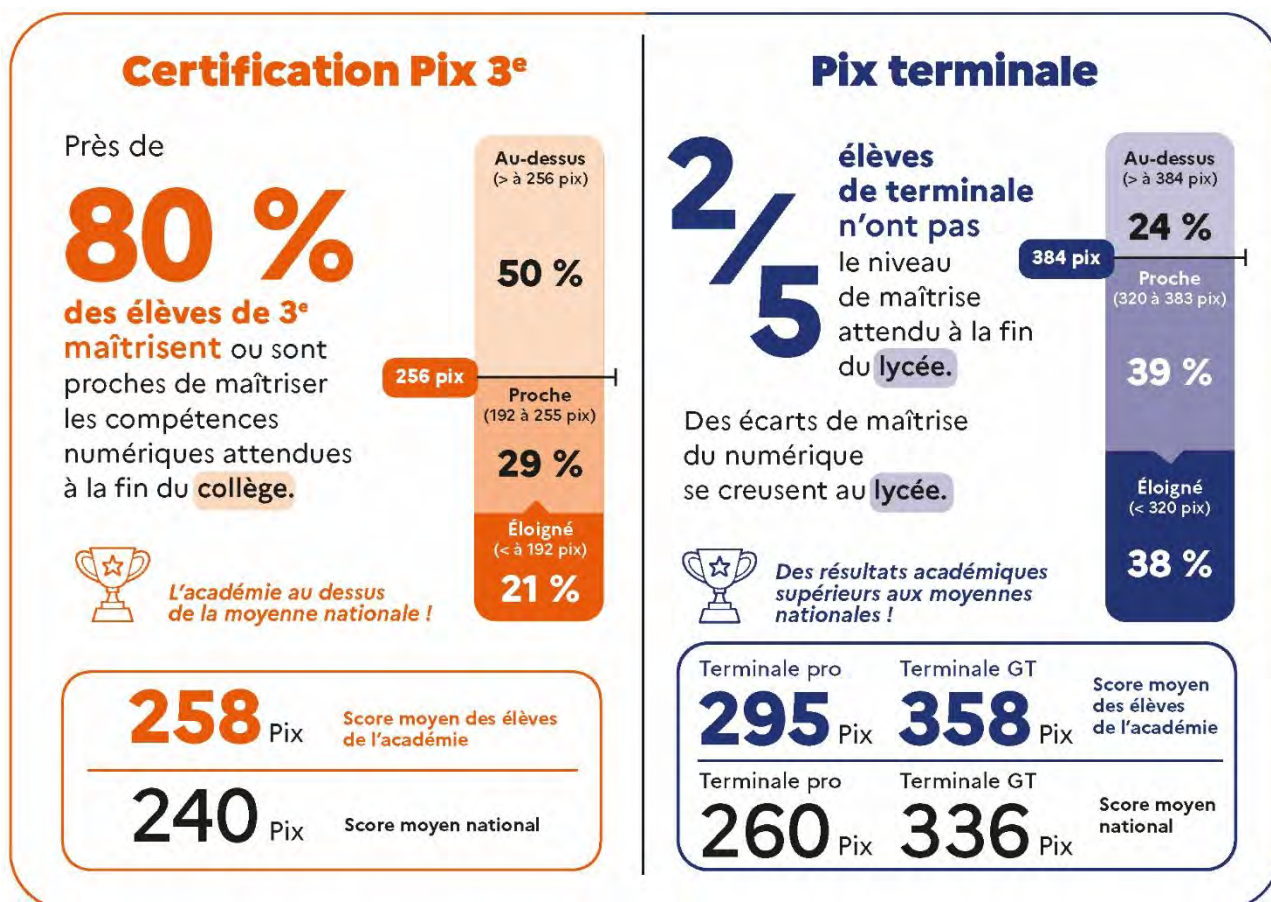
Dix missions sont déjà proposées, parmi lesquelles : Protéger ses données personnelles ; Lutter contre le cyberharcèlement ; Rechercher sur Internet ; Utiliser un traitement de texte. D'autres sont à venir : Intelligence artificielle ; Pertinence des informations ; Pseudo et mot de passe ; Algorithmique et programmation ; Santé et numérique.

Pour chaque mission, 4 types d'activités sont proposées (didacticiel, entraînement, validation et défi), ainsi qu'une fiche pédagogique. Cette dernière permet à l'enseignant de prendre connaissance des objectifs et du contenu de la mission. Elle apporte un complément d'informations et des activités supplémentaires, en ligne ou débranchées, pour aider l'enseignant à organiser la séance en fonction des besoins de ses élèves.

Compétences numériques et certification Pix

La certification Pix est obligatoire pour les élèves de 3^e et de terminale.

Des premiers indicateurs nationaux issus de l'étude nationale 2026 de l'observatoire Pix des compétences numériques montrent que **les élèves de notre académie se situent au-dessus de la moyenne nationale en ce qui concerne la maîtrise des compétences numériques attendues**.



Concours général du collège : valoriser l'excellence dans un champ disciplinaire

3 OBJECTIFS

Valoriser et reconnaître le talent des élèves de 3^e les plus à l'aise

Des lauréats dans chaque académie pour faire émerger les talents de tous les territoires

Un engagement en faveur de la parité : chaque établissement volontaire inscrit autant de filles que de garçons à chaque épreuve

LES CONDITIONS

- Chaque élève ne peut s'inscrire qu'à une seule épreuve.
- La participation valorise l'ensemble du territoire : chaque collège peut inscrire jusqu'à 10 % de ses élèves de 3^e inscrits au diplôme national du brevet.

5 ÉPREUVES ÉCRITES ET INDIVIDUELLES

- Mathématiques et sciences
- Français et culture générale
- Histoire-géographie
- Arts plastiques
- Informatique, technologie et numérique

LE CALENDRIER

- **Janvier 2027** : passage des épreuves nationales dans chaque académie (sur une demi-journée)
- **Printemps 2027** : résultats et cérémonie de récompense des lauréats académiques



Concours général des lycées et des métiers : le palmarès académique 2026

- **1^{er} prix Allemand** : **Antonia Hug**, lycée international Jeanne d'Arc à Clermont-Fd (63), professeure : Laurence Sol-Marcillet
- **1^{er} prix Anglais** : **Arachchilage Manthilake**, lycée international Jeanne d'Arc à Clermont-Fd (63)
- **1^{er} prix Organisation de transport de marchandises** : **Antoine Joffre**, lycée professionnel Pierre Boulanger à Pont-du-Château (63), professeure : Sandra Duboisset
- **3^e prix Organisation de transport de marchandises** : **Evan Da Silva**, lycée professionnel Pierre Boulanger à Pont-du-Château (63), professeure : Sandra Da Silva
- **3^e accessit Métiers de la mode – vêtements** : **Lou Da Silva**, lycée professionnel Marie Laurencin à Riom (63), professeure : Darlène Borel
- **4^e accessit Numérique et sciences informatiques** : **Alexandre Fromantin**, lycée Blaise Pascal à Clermont-Fd (63), professeur : Cédric Fauray
- **Mention Anglais** : **Daphné Georget et Margaux Kerivin**, lycée international Jeanne d'Arc à Clermont-Fd (63)
- **Mention Commercialisation et services en restauration** : **Louison Dubreuil**, lycée polyvalent Jean Monnet à Yzeure (03) - Professeure : Caroline Copinea



2.2 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

L'ESSENTIEL Faire de l'éducation à l'orientation un apprentissage progressif, dès le collège, pour aider chaque élève à mieux se connaître, à découvrir les métiers et les formations et à construire des choix éclairés : cette ambition portée depuis 2025 est renforcée en 2026.

- Le taux de décisions d'orientation en 2^{de} GT en fin de 3^e varie de 72,8 % dans les Hauts-de-Seine à 50,8 % dans la Nièvre et 43,7 % en Guyane (*dans l'académie, il se situe à 62,3 % concernant la demande des familles et à 60,6 % pour les décisions des établissements*). Au niveau national, il existe un écart de près de 13 points entre le taux de décision d'orientation de 2^{de} GT des filles et garçons, cet écart s'élève à plus de 31 points entre élèves de milieux favorisés et élèves de milieux défavorisés.
- **Le plan Avenir mobilise l'Éducation nationale, les partenaires économiques et territoriaux et les Régions**, compétentes en matière d'information sur les métiers et les formations, avec un double objectif : renforcer l'égalité des chances et mieux faire connaître les métiers et compétences dont le pays a besoin.
- **Le déploiement des territoires éducatifs ruraux et des internats** se poursuit pour renforcer l'ambition scolaire.

UNE ORIENTATION CONSTRUITE DANS LA DURÉE

Les leviers du plan Avenir

Le plan Avenir repose sur quatre mesures structurantes :

- un plan pluriannuel dans chaque établissement ;
- quatre demi-journées annuelles sur le temps scolaire, de la 5^e à la terminale, pour découvrir les métiers et les formations ;
- la plateforme Avenir(s), développée par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), qui a vocation à devenir le socle commun de l'éducation à l'orientation ;
- la formation des professeurs principaux.

Chaque collège et lycée formalise un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO), intégré au projet d'établissement, pour programmer les actions de découverte des métiers, les formations et l'accompagnement des élèves, en veillant à y inclure les classes de 3^e prépa-métiers et de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Le déploiement du PPO est engagé dans l'académie. En 2026-2027, il devient le cadre commun de l'action des équipes éducatives et des partenaires du territoire.

Un **plan de formation** développé par les services de l'orientation de l'académie a permis d'étayer la réflexion des **chefs d'établissement** dans l'élaboration du PPO et de sensibiliser les **professeurs principaux de 3^e** aux enjeux de l'accompagnement à l'orientation en prenant en considération la lutte contre les inégalités sociales, géographiques et les stéréotypes de genre.

A la rentrée 2026, ce seront les professeurs de terminale qui bénéficieront de formations incluant des temps dédiés à l'appropriation de la nouvelle offre de formation de l'Université Clermont Auvergne. Pour être en mesure de mieux guider les élèves, il est indispensable pour le professeur d'être mieux informé, de comprendre les évolutions du système comme la réforme des études de santé, de s'intéresser aux déterminants des choix, aux obstacles et aux leviers pour les dépasser. Ce seront les objectifs de cette formation.

Favoriser l'utilisation de la **plateforme Avenir(s)** fait partie des points d'attention. Un travail est engagé en Région académique pour la production de fiches pratiques simplifiant l'accès par thématique. Cette plateforme permet d'explorer les métiers et les formations, de conserver la trace des expériences dans un portfolio et d'appuyer les séquences pédagogiques.

Avenir(s) intègre MonProjetSup, qui renforce la continuité avec Parcoursup et aide les lycéens à mieux connaître les formations du supérieur, leurs attendus et leurs débouchés.

En 2025-2026, près de 72 000 places de stage ont été proposées sur la **plateforme 1élève1stage** pour permettre aux élèves de découvrir une plus grande diversité de métiers. En 2026, l'objectif est d'amplifier la découverte des métiers industriels, avec 14 000 offres de stage dans l'industrie proposées aux élèves, en lien avec la feuille de route nationale pour l'industrie. Début 2027, la plateforme 1élève1stage accueillera un espace d'information dédié aux PFMP accessible aux élèves, aux entreprises et aux équipes pédagogiques.

LUTTER CONTRE LES ASSIGNATIONS, SÉCURISER LES PARCOURS

Encourager les vocations scientifiques pour toutes et tous

L'académie s'est dotée d'un observatoire sur l'identification des leviers les plus efficaces pour l'égalité filles-garçons et le suivi des actions menées. Des **partenariats avec l'UCA**, ses laboratoires de recherche, le Centre d'excellence de science partagée en Auvergne, le tissu associatif et la Région permettent d'aller plus loin grâce à la mobilisation collective. Les rencontres avec les rôles modèles scientifiques féminins font partie des temps forts développés dans les établissements. Tandis que des enseignants chercheurs de l'UCA partagent leurs travaux, tant sur les conditions qui peuvent rendre les rencontres avec les rôles modèles efficaces que sur la nature des communications susceptibles de mieux toucher le public des jeunes filles, **la Région apporte son soutien à l'intervention d'associations.**

Le **collectif Filles et sciences** rassemble des associations et des organisations professionnelles engagées dans la promotion des parcours scientifiques auprès des publics féminins. Son objectif est de mieux articuler, de rendre visible et de mettre en cohérence l'ensemble des actions proposées au service des établissements, des élèves et de leurs familles, notamment dans le cadre de rencontres avec des rôles modèles.

Prévenir les ruptures de parcours

Un plan de formation sera déployé cette année scolaire sur l'académie pour agir sur deux leviers :

- la prévention et le suivi des **premiers signaux de décrochage scolaire** intégrant notamment l'utilisation de l'outil numérique Prévention. Il sera destiné aux référents décrochage des collèges et des lycées ;
- le repérage des élèves décrochés avec l'outil Remédiation et leur accompagnement par les acteurs de l'Éducation nationale (Centres d'information et d'orientation, psychologues de l'Éducation nationale, Mission de lutte contre le décrochage scolaire, etc.) et ses partenaires dont, au premier plan, les missions locales.

UN RÉSEAU D'INTERNATS AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LEVIER DE RÉUSSITE ET D'AMBITION SCOLAIRE

L'académie de Clermont-Ferrand se caractérise par l'étendue de ses territoires ruraux et de montagne, où **l'internat constitue un levier majeur d'égalité d'accès à l'éducation.** Son réseau de 76 internats publics, répartis entre 57 internats en lycées (lycées généraux, technologiques, professionnels et Erea) et 19 internats en collèges, assure un maillage équilibré de l'ensemble du territoire académique.

Avec 7,7 % des élèves du second degré accueillis en internat, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale, l'académie fait de l'internat un véritable outil d'aménagement éducatif du territoire. Il permet à chaque élève, quel que soit son lieu de résidence, d'**accéder à une offre de formation diversifiée**, y compris aux parcours les plus spécialisés, tout en bénéficiant d'un cadre de vie et de travail propice à la réussite scolaire, à l'autonomie et à l'épanouissement personnel.

Dans l'académie, ce sont les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et le second cycle professionnel qui concentrent la plus forte proportion relative d'internes (26,4 % et 23,6 %). Cette répartition est particulièrement marquée dans les établissements publics (27,5 % d'internes pour les CPGE et 26,1 % pour le 2^d cycle professionnel).

Certaines communes peuvent scolariser une forte part d'internes par rapport à leur population scolaire, c'est le cas par exemple de Murat (31,5 % d'internes), Condat (31 %), Espaly-Saint-Marcel (27,1 %), Brassac-les-Mines (21,9 %) ou encore Saint-Éloy-les-Mines (21,5 %). En savoir plus : <https://stat.ac-clermont.fr/etudes-stats/SSAPublicationsDistributeur.php?id=8899b89f2a3363db6d0b37e15919a419>

L'académie de Clermont-Ferrand se distingue également par un réseau particulièrement développé de **30 internats d'excellence**, répartis sur l'ensemble du territoire auvergnat. Véritables lieux de vie, d'apprentissage et d'émancipation, ils proposent à des collégiens et lycéens un **accompagnement éducatif renforcé, favorisant la réussite scolaire, l'ambition et l'ouverture sur le monde.**

Chaque établissement développe un projet éducatif ambitieux, adapté aux besoins des élèves et inscrit dans une feuille de route académique renouvelée chaque année. Accompagnement aux apprentissages, ouverture culturelle, pratique sportive, engagement citoyen, développement des compétences psychosociales ou encore découverte des métiers et des formations constituent autant d'actions qui enrichissent le parcours des internes et contribuent à leur réussite.

Depuis deux ans, l'académie renforce encore cette dynamique en consolidant le travail personnel des élèves au sein des internats. Les actions engagées visent à développer leur autonomie, leur confiance en eux, leurs méthodes de travail et leur ambition scolaire, afin de leur donner toutes les conditions pour réussir leur parcours.

Portés par l'engagement des équipes éducatives, des collectivités territoriales et de nombreux partenaires, les internats d'excellence constituent ainsi un levier majeur de la politique académique en faveur de l'égalité des chances. Ils offrent à chaque élève un environnement bienveillant et exigeant, propice à la construction de son projet personnel, citoyen et professionnel.

L'internat d'excellence du collège Georges Pompidou de Condat

Il peut accueillir jusqu'à 56 élèves, qui bénéficient d'un suivi individualisé par une équipe d'AED dynamique et expérimentée. Les élèves profitent d'un programme quotidien d'activités, régulièrement renouvelé pendant la pause méridienne et les veillées, dans un cadre de vie agréable et structuré afin qu'ils se sentent « comme à la maison ». L'attractivité de l'internat dépasse les limites du département grâce à la présence d'une section sportive équitation performante, d'une option développement durable et d'un projet éducatif et culturel de qualité. Le recrutement extérieur est facilité par l'existence de bus régionaux en partance de Clermont-Ferrand et de Saint-Flour les vendredis et les dimanches.



L'OUVERTURE INTERNATIONALE, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Par la découverte d'autres cultures, les élèves deviennent des citoyens du monde, développent leur autonomie et enrichissent leurs parcours individuel et scolaire. La Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) s'appuie sur 3 leviers complémentaires pour porter cette ambition :

- le consortium Erasmus+ de région académique ;
- les programmes de mobilité individuelle et les échanges franco-allemands ;
- la labellisation Euroscol des établissements.

Le consortium Erasmus+ de région académique : mutualiser la mobilité

Depuis 2021, les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon se sont regroupées au sein d'un consortium Erasmus+ de région académique. Cette démarche permet de simplifier l'accès aux financements européens pour les écoles et établissements qui ne disposent pas de leur propre accréditation Erasmus+, dont l'obtention implique une procédure exigeante et un engagement pluriannuel. **Grâce à ce dispositif mutualisé, une soixantaine d'établissements de l'académie de Clermont-Ferrand bénéficient chaque année de bourses Erasmus+** pour financer les mobilités de leurs élèves et de leurs personnels, tout en étant accompagnés dans le développement de leur stratégie d'ouverture européenne et internationale.

Les programmes d'échanges pour les mobilités individuelles

Au-delà des mobilités de groupe organisées au sein des établissements, **la Dareic propose aux lycéens des programmes d'échanges individuels d'un mois** avec plusieurs pays partenaires : la Pologne, la Roumanie, la République tchèque, la Serbie, l'Espagne, l'Italie, le Mexique, le Canada, et l'Allemagne (de la 4^e à la 1^{re}). Ces échanges sont une source de motivation et de **développement des compétences linguistiques, culturelles, sociales pour les élèves.**

La labellisation Euroscol : valoriser l'engagement européen des établissements

Créé en 2019, le label national Euroscol reconnaît l'engagement des écoles et établissements scolaires dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale, et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation. À l'issue de la commission de juin 2026, **l'académie compte désormais 17 établissements labellisés Euroscol** : 6 établissements étaient déjà labellisés jusqu'en juin 2028, 6 viennent d'obtenir leur renouvellement, et 5 sont nouvellement labellisés.

Cette dynamique traduit la reconnaissance croissante, au sein des établissements, de l'ouverture internationale comme composante à part entière de leur projet pédagogique.

70 %
des bénéficiaires
déclarent que leur mobilité leur a permis de mieux s'orienter professionnellement.

86 %
des apprenants de la voie professionnelle estiment avoir renforcé leur employabilité après leur mobilité Erasmus+.

→ **Un accès au premier emploi plus rapide : en 4 mois pour les jeunes ayant bénéficié du programme Erasmus+ (contre 5,5 mois pour les autres).**

L'académie mobilisée pour l'allemand et pour l'italien

Les **échanges de groupe d'élèves** avec l'Allemagne s'appuient sur le **soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)**, qui a attribué aux établissements demandeurs une dotation globale de 50 000 € pour 2026 (en nette hausse par rapport aux 29 000 € accordés en 2025).

À côté des échanges collectifs, la Dareic développe les dispositifs de **mobilité individuelle** pour donner à chaque élève l'opportunité de vivre une expérience en immersion en Allemagne. Le **partenariat avec le Land de Thuringe** en est l'illustration la plus dynamique : chaque année, une trentaine d'élèves de la 4^e à la 1^{re} partent un mois en immersion complète dans une famille d'accueil allemande, (versement par l'Ofaj de 172 € pour chacun des 32 élèves participant au printemps 2026). Une expérience unanimement saluée par les familles comme transformatrice, tant sur le plan linguistique qu'humain.

L'académie encourage également les élèves à participer aux **programmes d'échange Sauzay (3 mois) et Voltaire (6 mois) de l'Ofaj**, qui permettent à des élèves volontaires de vivre une **mobilité de longue durée**, gage d'une progression linguistique et d'une immersion culturelle en profondeur.

Autre pilier de la coopération franco-allemande dans l'académie : **l'agence intergouvernementale franco-allemande ProTandem** finance et accompagne les mobilités professionnelles entre les deux pays, pour les élèves comme pour les équipes pédagogiques. Un bel exemple en est le **lycée Jean-Monnet d'Yzeure, qui fait vivre depuis 27 ans un partenariat franco-allemand autour de sa filière verrerie, désormais élargi à la section hôtellerie-restauration**. Preuve que la mobilité professionnelle franco-allemande peut s'ouvrir au-delà des filières germanistes. L'académie se mobilisera à l'avenir sur d'autres dispositifs encore peu sollicités, comme le **volontariat franco-allemand en établissement**.



Échange individuel entre élèves français et allemands - Mars 2026- Erfurt en Thuringe



Délégation de cadres à Erfurt, rencontre avec nos partenaires

La relance du partenariat entre l'académie et la **région italienne du Molise**, engagée en 2024, porte aujourd'hui ses fruits, avec l'**ouverture à la rentrée 2026 de la première section Esabac de l'académie, au lycée Descartes de Cournon-d'Auvergne**.

Cette ouverture permet aux élèves d'**obtenir à la fois le baccalauréat français et l'Esame di Stato italien**, facilitant ainsi la poursuite d'études dans les deux pays. Elle complète l'offre existante (bachibac franco-espagnol et Abibac franco-allemand).

Les équipes pédagogiques françaises et italiennes ont travaillé ensemble à la préparation des enseignements, des échanges d'élèves et de la coordination pédagogique, afin d'accueillir les premiers élèves dès cette rentrée. Cette ouverture constitue une **avancée majeure pour l'offre de formation académique**.

En parallèle, le partenariat avec les autorités éducatives du Molise s'est traduit par **l'accompagnement d'établissements scolaires et le développement de mobilités Erasmus+** : 15 élèves de la voie professionnelle ont effectué une mobilité Erasmus+ à Termoli, des enseignants ont bénéficié d'échanges professionnels et une délégation d'inspecteurs et de responsables de campus des métiers s'est rendue dans le Molise.

En deux ans, la Dareic a ainsi transformé une reprise de contacts institutionnels en une **coopération éducative durable**. Soulignant ainsi que l'une des ambitions de l'académie est de renforcer l'ouverture européenne des établissements et d'**offrir aux élèves des parcours d'excellence favorisant la maîtrise des langues, la mobilité internationale et la réussite dans l'enseignement supérieur**.



Remise des diplômes Esabac au Liceo Galanti de Campobasso dans le cadre de la collaboration entre ce lycée et le lycée Descartes de Cournon



Œuvres réalisées par les élèves de la section arts appliquées STD2A du lycée René Descartes

2.3 Forger l'esprit critique

L'ESSENTIEL À l'heure où les fausses informations circulent de manière importante, l'esprit critique est plus indispensable que jamais à l'exercice de la citoyenneté. Nos élèves ont besoin d'apprendre à discerner le vrai du faux, à développer une pensée complète et complexe, et à comprendre les enjeux démocratiques.

- La mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique de 2024 et l'éducation aux médias et à l'information (EMI) permettent d'engager les élèves dans un parcours de formation à la citoyenneté républicaine.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) aide les élèves à mieux comprendre le monde, à s'informer de manière responsable et à exercer leur esprit critique. Elle développe des compétences pour **analyser et produire des contenus, identifier les sources, vérifier les faits et repérer les risques de désinformation**.

L'EMI joue ainsi un rôle essentiel dans la **formation du citoyen** et la **vie démocratique**. Elle leur donne des repères pour distinguer **information, mésinformation et désinformation**.

L'équipe académique EMI, avec l'appui du Clemi, des corps d'inspection et de la délégation académique au numérique éducatif, accompagne les élèves et les enseignants dans le développement de ces compétences.

3 grandes thématiques d'action académique

La culture médiatique vise à accompagner les élèves dans la production et la diffusion de médias d'information et d'expression.

Cette dynamique s'est incarnée notamment dans la **Fête de la radio scolaire**, organisée en partenariat avec l'Arcom et de nombreuses radios locales. En juin 2026, 14 établissements, répartis sur 9 sites dans les quatre départements de l'académie, ont ainsi participé à la réalisation d'une émission commune consacrée aux « jeunes et au numérique ».

Accompagnés par 12 partenaires professionnels, les élèves ont expérimenté les différentes étapes de la production radiophonique, de la conférence de rédaction à la diffusion sur les ondes, tout en travaillant la fiabilité de l'information et les règles déontologiques du journalisme. Cette opération sera reconduite en 2027.



Médias, information et citoyenneté constitue le deuxième axe de la politique académique. Il s'agit de permettre aux élèves de comprendre les acteurs et les processus de production, de diffusion et de réception de l'information, mais également de développer des pratiques informationnelles éthiques, critiques et responsables.

Cet axe s'appuie sur des actions de formation consacrées aux pratiques informationnelles des jeunes et à l'impact des réseaux sociaux, ainsi que sur plusieurs grands rendez-vous académiques.

Le séminaire « **Construire une information fiable à l'ère de la post-vérité** », étape du **Tour de France de l'EMI et de la citoyenneté numérique**, a été organisé avec France Télévisions et le Clemi les 1^{er} et 2 avril 2026. Cette manifestation a permis de former plus de 120 enseignants et de réunir 130 élèves autour d'une masterclass sur « X ».

Plusieurs actions au plan de formation 2026-2027 seront proposés sur ces questions aux enseignants



La pédagogie et la didactique de l'EMI constituent le troisième axe de l'action académique. L'objectif est de favoriser l'intégration de l'EMI dans les enseignements et dans le fonctionnement des établissements. Cette politique repose notamment sur l'accompagnement des établissements (formations d'initiative locale) et des disciplines (conception de scénarios pédagogiques dans une dizaine de disciplines du 2^d degré et actions 1^{er} degré).

Cette organisation autour de trois axes permet ainsi d'articuler **pratiques médiatiques des élèves, éducation citoyenne à l'information et accompagnement pédagogique des équipes**, tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires institutionnels, universitaires et médiatiques.

L'équipe EMI : Nicolas Rocher (référént académique EMI), Jean-Emmanuel Dumoulin et Mélissa Rouget (correspondants Clemi). <https://pedagogie.ac-clermont.fr/emi/>

➤ **Prouve-le**, un projet proposé aux 4 départements de l'académie par les équipes du numérique pour l'éducation des DSDEN et coordonné par la Drane

Destiné particulièrement aux classes du CE2 au CM2, **Prouve-le** demande aux élèves de confirmer (ou non) la véracité d'une information. La première édition s'est déroulée lors de l'année scolaire 2021/2022. Depuis, le projet est reconduit tous les ans et compte près de 200 classes participantes.

Prouve-le est un projet transversal. En plus de développer des compétences numériques, il permet aux élèves de cultiver leur esprit critique et de mobiliser des compétences en français, en éducation aux médias et à l'information (EMI) ou en éducation morale et civique (EMC), par exemple.



DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE FACE À L'IA

Face à l'essor de l'intelligence artificielle et à la multiplication des fausses informations, l'Éducation nationale renforce l'éducation aux médias et à l'information dès le plus jeune âge. **Dans le Puy-de-Dôme**, un ambitieux parcours d'apprentissage, déployé de la maternelle au lycée, vise à développer l'esprit critique des élèves afin de leur donner les clés pour comprendre, analyser et questionner les contenus qu'ils consultent ou produisent à l'ère de l'IA.

L'éducation aux médias et à l'information correspond à un ensemble de connaissances, de compétences et de démarches qui a pour but d'aider les élèves à exercer leur citoyenneté actuelle et future dans la société d'information qui est la leur.

Dans le contexte de la montée en puissance de la désinformation et de l'intrusion de l'IA dans la vie quotidienne des élèves et des personnels de l'Éducation nationale, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme a engagé un travail de réflexion multi-niveaux pour prendre en considération l'IA dans la formation à l'esprit critique.

Depuis la rentrée 2025, le groupe numérique travaille à la mise en place de formations rappelant les enjeux du raisonnement et de la construction de l'information. Une première étape réside dans la formation des directeurs d'écoles puis des enseignants au cadre d'usage et à l'adaptation des postures pédagogiques dans l'utilisation de l'IA en classe.

À la rentrée 2026, les élèves pourront bénéficier de parcours d'apprentissages progressifs de la maternelle au lycée, en lien avec le Clemi, autour des enjeux de l'EMI à l'ère de l'IA, visant à développer, par des pratiques pédagogiques renouvelées, l'esprit critique des élèves face aux informations, aux images et aux contenus générés par l'IA afin de former des citoyens éclairés et responsables capables de s'informer de manière autonome et raisonnée. **Ces parcours s'inscrivent dans la continuité du projet « Prouve-le » déployé à l'échelle académique depuis 4 ans.**

2.4 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

L'ESSENTIEL Après la 3^e, un tiers des jeunes poursuivent leur formation en voie professionnelle, dans l'un des 2 070 lycées professionnels ou polyvalents qui accueillent 667 200 jeunes. **Le lycée professionnel adapte son offre de formation pour leur assurer une insertion professionnelle réussie, immédiate ou après poursuite d'études.**

- **Chaque jeune est accompagné dans son parcours tout au long du cycle de formation.** Le dispositif AvenirPro est généralisé à l'ensemble des lycées professionnels.
- **Les bureaux des entreprises** contribuent au développement de partenariats avec les acteurs professionnels, au profit de l'ensemble des publics accueillis : élèves, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle continue.
- Depuis 2023, la part d'élèves de 3^e souhaitant s'orienter en voie professionnelle augmente chaque année, mettant ainsi fin à plusieurs années de baisse.

RÉNOVATION DES PARCOURS PERSONNALISÉS

En cette rentrée 2026, les heures dédiées à l'accompagnement des élèves de CAP et les heures de soutien aux parcours pour les baccalauréats professionnels contribuent à la sécurisation des parcours et au renforcement des compétences et connaissances des élèves.

Déployés tout au long de la scolarité, ces dispositifs s'inscrivent dans une logique de parcours progressif dont les objectifs sont de contribuer à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'étude des lycéens professionnels. Cela se traduit par un volume horaire de :

- 192,5 h réparties sur deux ans en CAP ;
- 90 h pour les 3 ans de baccalauréat professionnel.

Pour l'année scolaire 2026-2027, en classe de terminale baccalauréat professionnel, les modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'étude sont renouvelées. Les deux semaines de parcours personnalisé, aboutissement du soutien au parcours initié dès la seconde, seront positionnées avant la mi-mars, en amont de la clôture des vœux sur Parcoursup. Les épreuves ponctuelles terminales auront lieu en juin.

PROGRESSER SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE GRÂCE À AVENIR PRO ET AVENIR PRO+



[Avenir Pro](#) est un des leviers de l'accompagnement des lycéens professionnels vers l'emploi. Il permet, pour les élèves de dernière année de CAP et de dernière année de Bac pro, de développer une meilleure connaissance de soi-même et d'aborder des techniques de recherche d'emploi. Pour cela, des partenaires externes (France Travail et Missions locales) interviennent dans l'établissement auprès des élèves souhaitant intégrer le monde du travail.

Avenir Pro+ a pour objectif de sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves volontaires restant sans solution d'emploi ou de formation à l'issue de leur cycle de formation de CAP ou de Bac pro.

25 mars 2026 au lycée Marie Laurencin de Riom : la rectrice Virginie Dupont échange avec les élèves de CAP Production et services en restauration, Équipier polyvalent du commerce et Vêtement flou bénéficiaires d'Avenir Pro, l'équipe éducative et ses partenaires de la Mission locale.

TRANSFORMER LA CARTE DES FORMATIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI

Depuis 2024, la région académique, en lien étroit avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, est engagée dans une démarche de transformation de son offre de formation professionnelle. L'ambition de l'académie de Clermont-Ferrand est claire : réorienter les filières dont l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont insuffisantes vers des **filières stratégiques porteuses d'avenir**, telles que l'industrie, la santé-social, et le BTP.

À la rentrée 2026, cette stratégie se traduit par une offre globale articulant **la formation initiale** (sous statut scolaire ou en apprentissage) et **la formation continue**. Pour cette dernière, l'académie s'appuie fortement sur l'expertise du **Greta Auvergne**, garantissant ainsi aux adultes et aux demandeurs d'emploi un accès à des parcours qualifiants, au plus près des besoins en compétences de chaque territoire.

L'insertion rapide comme priorité : le choix des formations courtes

Pour favoriser l'accès rapide à l'emploi des jeunes diplômés et des adultes en reconversion, le réseau privilégie le déploiement de formations en un an, à l'instar des certificats de spécialisation (CS) et des titres professionnels (certifications du ministère du Travail). Cette approche pragmatique garantit une parfaite adéquation entre les aspirations des apprenants et les attentes immédiates du tissu économique local.

Un effort ciblé et un maillage territorial renforcé

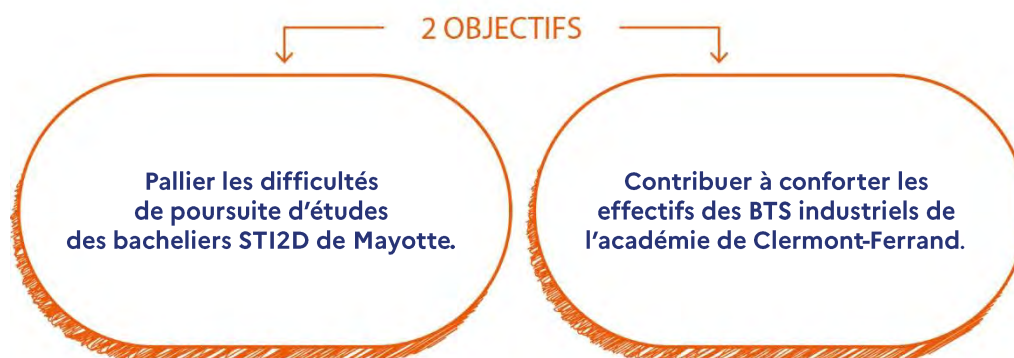
La dynamique s'accélère notamment sur l'apprentissage où l'académie concentre son effort sur deux piliers majeurs : **l'industrie** et **l'hôtellerie-restauration** (5 ouvertures, 54 places).

Afin d'illustrer la transformation concrète de la carte des formations pour cette rentrée 2026, voici le panorama des **ouvertures déployées à travers les quatre départements de l'académie** :

Statut	Établissement	Commune (Département)	Certification	Formation	Capacité
Scolaire	Lycée Valéry Larbaud	Cusset (03)	CS 4	Encadrement secteur sportif	15
Apprentissage	Lycée Geneviève Vincent	Commentry (03)	TP niveau 4	Technicien de production industrielle	12
Apprentissage	Lycée Albert Einstein	Montluçon (03)	CAP (1 an)	Peintre automobile	10
Scolaire	Lycée polyvalent de Mauriac	Mauriac (15)	Bac pro	Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons	12
Scolaire	Lycée professionnel Joseph Constant	Murat (15)	Brevet national des métiers d'art	Ébéniste	12
Scolaire	Erea Alexandre Vialatte	Brioude (43)	CS 3	Aide à domicile	8
Scolaire	Lycée polyvalent Saint-Jacques de Compostelle	Le Puy-en-Velay (43)	CS 4	Encadrement secteur sportif	15
Apprentissage	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay (43)	CAP (2 ans)	Maintenance des véhicules option véhicules légers	8
Apprentissage	Lycée François Rabelais	Brassac-les-Mines (43)	CAP (1 an)	Pâtissier	12
Apprentissage	Lycée Valéry Giscard d'Estaing	Chamalières (63)	CS 4	Métiers du bar	12
Scolaire	Lycée polyvalent Pierre-Joël Bonté	Riom (63)	BTS	Management économique de la construction	15
Scolaire	Lycée général et technologique Godefroy de Bouillon	Clermont-Ferrand (63)	CS 4	Maquettes et prototypage	12

BTS de production : un partenariat gagnant-gagnant avec Mayotte !

À cette rentrée scolaire, le partenariat entre les académies de Clermont-Ferrand et de Mayotte se renforce. Alors que les secteurs industriels auvergnats et mahorais nécessitent davantage de techniciens supérieurs qualifiés, un nouveau dispositif est mis en place :



Le dispositif, intitulé sur Parcoursup « Parcours intégré 3 ans – vers les BTS de la production – Mayotte/Clermont-Ferrand », a permis d'**accueillir 18 nouveaux bacheliers STI2D, dont 8 filles**.

Avant leur intégration en BTS, ces jeunes bénéficient d'une année propédeutique, qui se déroule au cours de l'année scolaire 2026-2027, avec :

- un premier semestre à Mayotte, au **lycée de Dembéni** ;
- un second semestre dans l'académie de Clermont-Ferrand, au **lycée de Mauriac**.

Cette année propédeutique a pour objectifs de consolider les compétences scientifiques et technologiques des élèves, de renforcer leur maîtrise du français, de les préparer à leur changement d'environnement social et de leur permettre de découvrir les spécialités des BTS ciblés : Conception et réalisation de systèmes automatisés (CRSA), Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (CRCI), Maintenance des systèmes (MS) options A, B et BTS Métiers de l'eau.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce dispositif dans les meilleures conditions, le Campus des métiers et des qualifications Production industrielle de demain (CMQ PID) s'appuie sur son réseau d'établissements et d'entreprises.

Au-delà du lycée de Mauriac, plusieurs établissements accueilleront les jeunes, par groupes de cinq et pour des périodes de deux semaines, afin de leur permettre de découvrir les BTS ciblés, les plateaux techniques ainsi que, plus

largement, les conditions d'études et de travail qui leur seront proposées : **Jean Zay, La Fayette, Paul Constans, Monnet-Mermoz, Pierre-Joël Bonté et Henri Sainte-Claire Deville**.

Deux périodes en entreprise sont également prévues au cours de l'année.

L'accompagnement social, assuré en lien étroit avec les délégations à l'information et à l'orientation et à la formation professionnelle initiale et continue des deux académies, sera coordonné par les **chargés de mission d'inspection STI de Mayotte**, par Salimaty Said-Abdou, **médiatrice sociale académique auprès des lycéens et étudiants de Mayotte au sein de l'académie de Clermont-Ferrand**, et Pascal Martinez, directeur opérationnel du CMQ PID.

À l'issue de cette année propédeutique, ces jeunes intégreront l'un des BTS ciblés dans l'académie de Clermont-Ferrand, où ils poursuivront leur formation pendant les deux années du cursus conduisant au diplôme.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

NOUVEAU PARCOURS RENFORCÉ VERS UN BTS INDUSTRIEL POUR LES BACHELIERS STI2D DE MAYOTTE

Le parcours débute par une année partagée entre l'**académie de Mayotte** (lycée de Dembéni) et l'**académie de Clermont-Ferrand** (lycée de Mauriac).

La formation se poursuit pendant 2 ans dans l'académie de Clermont-Ferrand, dans l'une des 5 spécialités de BTS Industriels :

- conception et réalisation de chaudronnerie industrielle (lycée Paul Constans de Montluçon, lycée Sainte-Claire Deville d'Issoude),
- métiers de l'eau (lycée de Mauriac),
- maintenance des systèmes de production (lycée La Fayette de Clermont-Ferrand),
- maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques (lycée Pierre-Joël Bonté de Riom),
- conception et réalisation de systèmes automatisés (lycée Jean Zay de Thiers, lycée Monnet-Mermoz d'Aurillac).

À la clé : un diplôme reconnu, une insertion professionnelle facilitée, à Mayotte comme en métropole.

Septembre 2026 » Janvier 2027
Au lycée de Dembéni : consolidation des compétences, accompagnement vers l'une des 5 spécialités de BTS proposées, préparation de la mobilité vers l'académie de Clermont-Ferrand.

Février » Juin 2027
Au lycée de Mauriac : poursuite de la préparation enrichie par des stages en entreprise et une immersion au sein des BTS possibles.

Un accompagnement personnalisé garantit une bonne intégration dans l'académie de Clermont-Ferrand (voir page 2).

À la clé : un diplôme reconnu, une insertion professionnelle facilitée, à Mayotte comme en métropole.

QR code : [parcoursup](#)

LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ) : DES RÉSEAUX D'ACTEURS AU SERVICE DES FILIÈRES STRATÉGIQUES

Avec l'inauguration du Campus Logistique et transport – Solutions connectées et durables, **l'académie de Clermont-Ferrand compte désormais cinq Campus des métiers et des qualifications.**

Véritables catalyseurs de coopération entre le secondaire, l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, **ils accompagnent les grandes transitions économiques et contribuent à développer les compétences dont les territoires ont besoin.**

Un 5^e CMQ pour accompagner les transitions du transport et de la logistique

Le 4 juin 2026, la rectrice de l'académie a inauguré le CMQ Logistique et transport – Solutions connectées et durables au **lycée Pierre-Boulanger de Pont-du-Château**, en présence de nombreux partenaires institutionnels, économiques et éducatifs.

Porté par l'Alliance Logistique et transport pour l'innovation et la durabilité (Altid), ce Campus fédère les établissements de formation, les entreprises, les laboratoires de recherche, les collectivités territoriales et les acteurs de l'emploi autour d'une ambition commune : **accompagner les profondes transformations d'une filière stratégique pour l'économie régionale.**

Face aux défis de la décarbonation des transports, de la digitalisation des chaînes logistiques, de l'automatisation des processus et de l'évolution des compétences, le Campus développera des parcours de formation innovants, favorisera les projets collaboratifs et renforcera les passerelles entre formation, recherche et monde économique. Il contribuera également à promouvoir les métiers de la logistique et du transport auprès des jeunes, des familles et des professionnels en reconversion.

Par cette nouvelle labellisation, l'académie de Clermont-Ferrand confirme sa volonté de **construire, avec ses partenaires, une offre de formation en phase avec les besoins des entreprises** et les grandes transitions qui façonnent les métiers de demain.

5 CMQ structurés autour de filières stratégiques pour le territoire académique et régional

- Design, matériaux et innovation (labellisé excellence).
- Aéronautique et spatial (labellisé excellence).
- Production industrielle de demain.
- Thermalisme, bien-être et pleine santé.
- Logistique et transport – Solutions connectées et durables.

Les Campus des métiers et des qualifications sont des dispositifs partenariaux qui fédèrent, à l'échelle d'un territoire, les organismes de formation professionnelle (formation initiale, par voie scolaire ou par apprentissage, formation continue, organismes publics et privés, du secondaire au supérieur), les laboratoires de recherche, les entreprises, les branches professionnelles, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels autour d'une filière économique stratégique.

Ils favorisent les coopérations entre acteurs afin de construire une offre de formation cohérente, innovante et adaptée aux besoins des territoires. Ils renforcent les liens entre l'École et l'entreprise, développent la continuité et la fluidité des parcours entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, accompagnent l'évolution de l'offre de formation, soutiennent les projets d'innovation et contribuent à promouvoir les métiers et les filières d'avenir. Ils participent ainsi pleinement à l'attractivité économique et au développement des compétences au service des territoires.



Éducation financière : un passeport pour l'autonomie des élèves de la voie professionnelle

Dans un environnement économique et numérique de plus en plus complexe, la maîtrise des concepts budgétaires et financiers devient une compétence de vie indispensable. C'est tout l'enjeu du **partenariat fort et pérenne noué entre l'académie et la Banque de France**. Ensemble, les deux institutions déploient des actions concrètes au cœur des établissements de la voie professionnelle pour armer les jeunes face aux réalités économiques et les prémunir contre les risques financiers.

LE PASSEPORT ÉDUCFI : GÉNÉRALISER LA CULTURE BUDGÉTAIRE

Le passeport Educfi (éducation financière) constitue le pivot de cette démarche citoyenne. Conçu pour les élèves de la voie professionnelle, ce dispositif leur permet d'acquérir les réflexes fondamentaux de la gestion d'un budget. À travers des modules adaptés, les élèves apprennent à :

- gérer leur argent au quotidien (comprendre une fiche de paie, gérer un compte bancaire, anticiper les dépenses);
- maîtriser l'usage du crédit et de l'épargne pour concrétiser leurs projets professionnels ou personnels;
- décrypter les mécanismes financiers de base.

À l'issue de cette sensibilisation d'une quinzaine d'heures, les élèves passent un test qui valide leurs connaissances et leur confère le passeport, véritable valeur ajoutée dans leur parcours de futurs professionnels et citoyens actifs.

LE JEU COMME LEVIER PÉDAGOGIQUE : LA BOÎTE « MES QUESTIONS D'ARGENT »

Pour ancrer ces notions de manière ludique et collaborative, la Banque de France offre cette année à chaque établissement de la voie professionnelle la boîte de jeu « Mes questions d'argent ».

Ce support pédagogique innovant, conçu spécifiquement pour adolescents et jeunes adultes, permet d'aborder en classe ou en atelier des situations concrètes de la vie quotidienne. En jouant, les élèves développent leur esprit critique, partagent leurs expériences et démystifient le rapport à l'argent dans un cadre bienveillant et stimulant.

Le jeu « #Aventure Entrepreneur » permet quant à lui de comprendre l'importance de la gestion financière d'une entreprise.

UN ENJEU MAJEUR DE PROTECTION : FAIRE FACE AUX NOUVELLES ARNAQUES

La sensibilisation des jeunes, parfois vulnérables face aux mirages de l'argent facile, revêt une importance cruciale à l'ère du numérique. Les élèves de la voie professionnelle, souvent proches de l'entrée dans la vie active ou déjà en contact avec le monde du travail via les périodes de formation en milieu professionnel, sont des cibles privilégiées pour les fraudeurs.

L'accent est mis collectivement sur la détection et la prévention des risques modernes :

- **les arnaques en ligne et sur les réseaux sociaux** : faux influenceurs financiers, propositions d'investissements miracles (crypto-actifs, trading à haut risque) ou fausses offres d'emploi;
- **le vol de données** : hameçonnage par SMS ou courriel, usurpation d'identité bancaire;
- **le transfert d'argent illégal** : sensibilisation contre le blanchiment de capitaux, où des jeunes sont parfois recrutés comme « mules financières » à leur insu.

Par cette alliance entre rigueur pédagogique et outils pragmatiques, l'Éducation nationale et la Banque de France réaffirment leur engagement commun : faire de la voie professionnelle un tremplin non seulement vers l'emploi, mais aussi vers une citoyenneté financière éclairée et protégée.

Éducfi existe aussi pour les élèves de 4^e et de 3^e prépa-métier. Les sujets abordés traitent des préoccupations des élèves : construction et respect d'un budget, épargne, mesure du coût d'un crédit, moyens de paiement et leur sécurisation, choix d'une assurance, repérage des arnaques financières.

La formation en collège dure au minimum deux à trois heures. Ces temps d'éducation peuvent être déployés par l'ensemble des personnels, selon le fonctionnement choisi dans chaque établissement.

Dans chaque département, des personnels de la Banque de France peuvent venir en appui, dans le respect des principes républicains, notamment celui de neutralité, la Banque de France étant un service public. Les enseignants volontaires sont formés pour la mise en place du passeport. Le ministère de l'Éducation nationale et la Banque de France proposent aussi des webinaires sur Eduscol. Enfin, le site Lumni accueille les vidéos des ABC de l'économie et de la série « T'as capté », en partenariat avec Citeco, la cité de l'économie :

<https://eduscol.education.gouv.fr/4686/education-economique-budgetaire-et-financiere-educfi>

3

L'École au cœur de l'épanouissement et de la protection des enfants



3.1 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable

L'ESSENTIEL Réduire l'exposition des jeunes aux écrans est un enjeu sociétal majeur, à la fois éducatif, de santé et d'équilibre des temps de vie. Il s'agit d'un préalable pour accompagner les élèves vers un usage du numérique préservant leur capacité à exercer leur esprit critique.

- **L'interdiction du téléphone portable au lycée** vise à garantir des conditions propices aux apprentissages et rétablir du lien social entre les élèves. La scolarité complète des élèves se déroulera donc désormais sans téléphone.
- **L'École accentue son action en faveur d'un numérique raisonné**, fondé sur une éducation au numérique, aux médias et à l'information.

ACCOMPAGNER UN USAGE RAISONNÉ DU NUMÉRIQUE

Droit à la déconnexion des élèves : une mesure concrète dès la rentrée 2026

À la rentrée 2026, le droit à la déconnexion est généralisé pour tous les élèves via les environnements numériques de travail (ENT Ma Classe en... , déployé dans tous les collèges et lycées de l'académie). Cette mesure, inscrite dans une démarche de protection du bien-être des élèves, vise à limiter l'impact du numérique sur leur vie personnelle et scolaire (surcharge cognitive liées aux notifications, exposition aux écrans, etc.).

Les établissements pourront ainsi :

- encadrer les horaires : limiter les envois de notifications ou de travaux en dehors des heures scolaires ;
- sensibiliser les acteurs : former les enseignants, les élèves et les familles à une utilisation raisonnée des ENT ;
- promouvoir des alternatives : privilégier les supports non numériques pour certains travaux.

Cette mesure s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'éducation au numérique raisonné. Elle rappelle que la technologie doit rester un outil au service de l'apprentissage, sans empiéter sur le temps de repos et de développement personnel des élèves.

Une campagne de communication sera déployée dès la rentrée pour accompagner les établissements et les familles dans cette transition.

CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE : UN GUIDE POUR LES PARENTS

Le monde numérique prend une importance grandissante dans la vie quotidienne des élèves, que ce soit à l'école ou dans leur **environnement familial**. Son utilisation exige un encadrement pédagogique cohérent, adapté à leur âge et soucieux d'un équilibre dans leur emploi du temps.

L'éducation au numérique s'appuie sur une **responsabilité commune** entre l'institution scolaire et les familles.

Un **guide de ressources**, conçu par la Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE), a pour objectif d'**offrir aux parents des repères et des outils**, en alignement avec les initiatives menées par les établissements.

Ce guide est accessible depuis quelques mois via le **site académique dédié au numérique éducatif** ([Les parents, acteurs de la citoyenneté numérique – Numérique éducatif](#)) et a été transmis aux établissements pour qu'ils puissent le diffuser aux parents intéressés ou organiser des actions à leur intention.



3.2 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

L'ESSENTIEL Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans, l'isolement qu'ils peuvent favoriser et la persistance des inégalités d'accès à la culture, **l'École doit offrir à tous les élèves des expériences qui rassemblent**, ouvrent aux autres et donnent accès à une culture commune. L'éducation artistique et culturelle y contribue pleinement : elle réduit les inégalités, crée des espaces de sociabilité et fait vivre un patrimoine commun qui unit notre jeunesse.

- La limitation de l'usage des écrans à l'école s'accompagne du **développement d'alternatives concrètes** qui favorisent les échanges, la pratique collective, la créativité et l'ouverture au monde.
- L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de rencontrer des œuvres, des artistes et des lieux de culture et de construire une culture générale commune.
- **La lecture, pratique d'émancipation, d'imagination et de concentration, est renforcée** comme une alternative essentielle aux usages numériques et un levier majeur de réussite scolaire.

UNE RENCONTRE ACTIVE AVEC L'ART ET LA CULTURE

L'éducation artistique et culturelle (EAC) permet aux élèves de se construire et de s'épanouir pleinement. Elle contribue à leur réussite et constitue un levier d'émancipation, de citoyenneté et de cohésion sociale.

Pendant l'année scolaire 2025/2026, 67 % des élèves du second degré de l'académie ont pu bénéficier d'au moins une action EAC et 100 % des établissements s'en sont saisis.

Des moyens importants sont consacrés à l'EAC à travers différents dispositifs.

Le **Pass'Culture** a été mobilisé de manière remarquable par les établissements malgré les aléas liés à sa mise en œuvre.

Les **crédits spécifiques alloués aux établissements** par le rectorat ont également fortement soutenu ces actions (52 670 €).

Près d'une trentaine de **conventions territoriales** avec les collectivités, le ministère de la culture et le conseil régional permettent de développer des actions, notamment en milieu scolaire et particulièrement en milieu rural dans le 1^{er} degré et le 2^d degré. C'est ainsi que des **résidences d'artistes** permettent aux élèves et aux enseignants de construire des projets ambitieux.

Par ailleurs, **31 professeurs relais** dans les structures culturelles soutenues par le rectorat permettent d'offrir des outils pédagogiques de grande qualité dans les musées, centres de culture scientifique et technique, théâtres, cinémas, etc.

- Archives départementales (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)
- Centre national du costume de scène - Moulins
- Centre culturel Jules Isaac Mémorial de la Shoah - Clermont-Ferrand
- Centre des Monuments nationaux Châteaux d'Aulteribe, de Villeneuve-Lembron et de Chareil-Cintrat
- Clermont Auvergne Opéra
- Frac Auvergne-Rhône-Alpes
- La Comédie de Clermont
- L'Aventure Michelin
- Le Creux de l'Enfer Centre d'art contemporain - Thiers
- Le Doyenné, espace d'art moderne et contemporain - Brioude
- Lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon Mémorial de la Shoah
- Maison Albert Londres - Vichy
- Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie
- Musée Anne de Beaujeu - Moulins
- Musée Crozatier - Le Puy-en-Velay
- Musée d'Art et d'Archéologie - Aurillac
- Musée d'Art Roger Quilliot - Clermont-Ferrand
- Musée de la Céramique - Lezoux
- Musée de l'Illustration jeunesse - Moulins
- Musée de l'Opéra de Vichy
- Musée Lecoq - Clermont-Ferrand
- Musée Mandet - Riom
- Orchestre national d'Auvergne
- Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- Parc naturel régional Livradois-Forez
- Plein la Bobine - La Bourboule
- Sauve qui Peut le Court-Métrage La Jetée - Clermont-Fd
- Théâtre municipal d'Aurillac
- Théâtre des Îlets - Montluçon
- Vidéoformes - Clermont-Ferrand
- Vulcania - Saint-Ours-les-Roches

Citons également l'opération **Jeunes en librairie** qui permet aux élèves de rencontrer des auteurs, des éditeurs, des libraires et de se familiariser avec la chaîne du livre, en plus de pouvoir bénéficier d'un livre de leur choix.

De nombreux établissements s'engagent aussi dans les opérations nationales telles que Création en cours, La classe l'œuvre, Une école, un chantier, etc.

- **La classe l'œuvre** : <https://mediascol.ac-clermont.fr/com-daac/2026/05/29/defile-les-oeuvres-prennent-vie-nuit-europeenne-des-musees-2026-lycee-professionnel-marie-laurencin-musee-dart-roger-quilliot-marq/>
- **Une école, un chantier** : <https://www.ac-clermont.fr/une-ecole-un-chantier-des-metiers-128945>

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Face à la place croissante des écrans dans le quotidien des jeunes, **le cinéma propose une autre expérience : collective, culturelle, accompagnée et ouverte sur le monde.**

Les lycéens et les apprentis découvrent des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils se constituent les bases d'une culture cinématographique.

Nombre de participants dans l'académie en 2025-2026, en hausse par rapport à l'année précédente :

- 7 239 élèves ;
- 229 enseignants ;
- 63 établissements.

SUSCITER LE PLAISIR DE LIRE

L'opération Cet été, je lis ! encourage la lecture personnelle pendant les vacances et prépare l'entrée au collège des élèves de CM2.

Distribution des Métamorphoses d'Ovide en juin 2026



La directrice académique de l'Allier Christine Lauer à l'école de Charmeil

La rectrice Virginie Dupont avec les élèves de cours moyen de l'école Paul Lapie de Chamalières

RÉSIDENCE D'ARTISTE AU COLLÈGE BAPTISTE BASCOULERGUE À SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE (63)

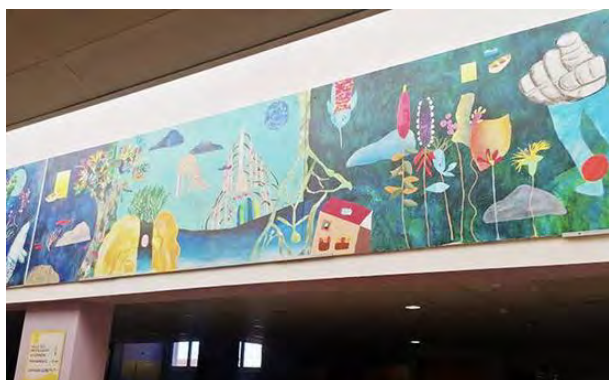
Durant 10 jours, les élèves ont réalisé une fresque collective dans le hall du collège avec l'artiste en résidence Marie-Anita Gaube.

Ce projet s'est inscrit dans un travail collaboratif et interdisciplinaire. Il s'est appuyé sur une série de poèmes produits par les élèves dans le cadre de leurs cours de français, d'anglais et d'espagnol mettant en lumière les valeurs essentielles au « vivre ensemble ».

Cette expérience artistique concrète, riche en apprentissages, a été pour les élèves une véritable source de fierté partagée.

Le hall du collège Baptiste Bascoulergue a ainsi reçu un nouveau souffle grâce à cette fresque monumentale. Le projet a transformé l'espace d'accueil de l'établissement en un lieu commun artistique porteur de sens.

Prolonger [sur le site du collège Baptiste Bascoulergue](#)



COLLÈGE NESTOR PERRET DE PIONSAT : ÉCHANGE AVEC UN LIBRAIRE PASSIONNÉ !

Les élèves de quatrième ont rencontré le 26 mai 2026 le responsable de la librairie Esprit BD, dans un lieu dédié aux courts-métrages : la Jetée à Clermont-Ferrand.

Celui-ci leur a présenté le métier de libraire, qu'il exerce depuis plus de 30 ans, avant de répondre aux nombreuses questions des élèves. Ces derniers se sont ensuite rendus dans sa librairie afin d'utiliser un budget de 30 euros qui leur avait été attribué pour l'achat de livres. Guidés par les conseils des professionnels du magasin, ils ont pu choisir des ouvrages correspondant à leurs goûts et à leurs centres d'intérêt.



3.3 Encourager l'activité physique et sportive

L'ESSENTIEL Faire du sport une habitude de vie pour chaque enfant est un enjeu éducatif, de cohésion nationale et de santé publique dans un contexte où la sédentarité progresse chez les jeunes. C'est pourquoi le Gouvernement fait de l'école le premier lieu d'accès à une pratique physique régulière, afin de former des citoyens en meilleure santé, plus confiants et plus engagés. Parce que le sport contribue à la réussite scolaire autant qu'au bien-être des élèves, investir dans l'activité physique à l'école, c'est investir dans l'avenir de la jeunesse et de la Nation. Développer la pratique sportive, c'est aussi offrir aux jeunes une alternative aux écrans.

- **Les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) à l'école primaire** contribuent à ancrer la pratique d'une activité physique dans les habitudes de vie des enfants.

- **Le savoir-nager et le savoir rouler à vélo** constituent deux savoirs fondamentaux sportifs que les enfants doivent maîtriser avant l'adolescence.

- **Le label Génération 2030 et les dispositifs portés avec le ministère chargé des sports**, le mouvement sportif et parasportif, ainsi que les collectivités territoriales, consolident les liens entre l'École et le monde sportif afin de développer durablement la pratique de l'activité physique chez tous les enfants.

MIEUX CONNAÎTRE LES APTITUDES PHYSIQUES DES ÉLÈVES POUR MIEUX AGIR

Les tests nationaux d'aptitudes physiques en classe de 6^e, étendus à la classe de seconde à la rentrée 2026, fournissent des repères précieux : ils permettent d'évaluer les capacités motrices des collégiens à un âge charnière, propice à l'adoption d'habitudes durables. **La mobilisation volontaire des professeurs d'EPS a été remarquable dans l'académie**, qui a enregistré un fort taux de participation aux évaluations des aptitudes physiques des élèves (50,5 % des établissements et 49 % des élèves, contre 35,9 % et 33,7 % au niveau national). Pour valoriser ces données, un groupe de travail académique conçoit actuellement des projets favorisant l'activité physique dans les établissements scolaires en lien avec le premier degré. Cette démarche s'appuie sur l'expertise de partenaires clés tels que l'[Onaps](#) et le [RéPOPP](#). Ensemble, ces initiatives dessinent une approche cohérente et bienveillante, où la santé physique devient un véritable levier d'épanouissement pour la jeunesse.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : UN IMPÉRATIF DE SANTÉ PUBLIQUE

La Stratégie nationale sport-santé (SNSS) 2025-2030 se déploie autour de 12 actions concrètes et 5 objectifs majeurs pour accompagner chaque citoyen à toutes les étapes de la vie. L'urgence est autant sanitaire qu'éducative. Face à l'essor des écrans et du sédentarisme, l'inactivité physique a un coût humain et social majeur :

- 38 000 décès et 62 000 maladies sont imputables chaque année à ce manque d'exercice ;
- 140 milliards d'euros : c'est le coût social annuel estimé de cette insuffisance d'activité.

Face à ce constat, l'activité physique n'est plus une option, mais un levier de santé publique prioritaire, accessible et scientifiquement prouvé. L'objectif est d'installer le réflexe « sport-santé » dès le plus jeune âge, à travers une logique d'*universalisme proportionné* : des actions universelles, intensifiées pour les publics qui en ont le plus besoin ;

- à l'école primaire et en ESMS (établissements et services médico-sociaux) : pérennisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne. 100 % des écoles seront dotées d'un référent formé d'ici 2030 ;
- au collège et au lycée : un ciblage renforcé via des formats sport-santé adaptés et inclusifs pour reconquérir les jeunes éloignés de la pratique.

INSTAURER LE MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE : UNE GRANDE MOBILISATION DE RENTRÉE

Pour que chaque Français retrouve le chemin du mouvement, la rentrée est marquée par le lancement d'une initiative d'envergure : Septembre bouge. Ce rendez-vous annuel à date fixe a vocation à ancrer un véritable réflexe collectif en faveur du sport-santé.

Pourquoi agir maintenant ?

Le constat : en France, près d'un adulte sur trois n'atteint pas les recommandations minimales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce déficit touche plus durement les femmes, les seniors, les étudiants, les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques.

Le défi : paradoxalement, l'offre sport-santé est riche (fédérations, clubs, Maisons sport-santé), mais reste méconnue. L'enjeu n'est plus tant de créer de l'offre que de la rendre visible, désirable et accessible à tous.

Le rôle de l'École : à travers l'EPS, l'Éducation nationale porte une mission essentielle. Grâce à un volume horaire structurant (3 h hebdomadaires en primaire, 4 h en 6^e, 3 h de la 5^e à la 3^e, et 2 h au lycée), l'école offre aux élèves des expériences corporelles riches, clés d'un bien-être durable.

Pour faire de cette mobilisation un succès de terrain, Septembre bouge s'appuie sur une stratégie globale :

- **une campagne nationale omnicanale** : portée par des partenaires publics et privés pour diffuser massivement les repères de l'OMS et valoriser les bienfaits du sport ;
- **une synergie territoriale** : des actions locales coordonnées par les ARS, les DRAJES et les collectivités, en lien étroit avec les établissements scolaires, les professionnels de santé et le tissu associatif ;
- **un outil numérique partagé** : une application pédagogique et de suivi pour permettre à chacun d'évaluer sa pratique, de découvrir des activités adaptées et de se fixer des objectifs personnalisés ;
- **des événements de proximité** : des temps forts au cœur des lieux de vie (écoles, clubs, centres sociaux, hôpitaux) pour s'informer, tester de nouvelles disciplines et s'orienter vers une pratique régulière.

Les bénéfices attendus : un changement de paradigme

L'ambition ultime de ce mois thématique est de faire de l'activité physique un pilier incontournable de la santé des Français, au même titre que l'alimentation ou le sommeil.

4 objectifs clés :

- sensibiliser massivement aux **repères de l'OMS : 30 minutes par jour pour les adultes, 60 minutes pour les enfants** ;
- mettre en lumière l'offre existante et les nouvelles pratiques développées par les fédérations sportives ;
- valoriser les acteurs engagés au quotidien dans les territoires pour créer une dynamique durable ;
- inclure les publics les plus éloignés de la pratique en promouvant un sport accessible, adapté et bienveillant.

LES 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE : ANCRER LE MOUVEMENT DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Renforcer l'activité physique et sportive dès l'école primaire est l'objectif que l'Éducation nationale s'est fixé dans le but que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la démarche de l'École promotrice de santé pour lutter contre les risques d'obésité et la sédentarité.

Distinct de l'enseignement obligatoire de l'EPS, le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » vise à ce que tous les élèves, quelle que soit leur condition, puisse atteindre la **recommandation de l'OMS pour la santé des enfants** : au moins 60 minutes d'activité par jour. À l'heure où :

- 87% des adolescents français n'atteignent pas cette recommandation et où 20 % d'entre eux sont en surpoids,
- plus d'un enfant sur deux n'a pas d'autre pratique physique que celle proposée par l'École, **l'idée est que l'École s'engage sur la moitié de cet objectif soit 30 minutes/jour.**

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'APQ » sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps de la journée de l'enfant.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, plusieurs dispositifs expérimentaux mobilisant le savoir-faire du sport scolaire, des fédérations sportives et de différents partenaires sont déployés de manière à proposer des modalités variées aux écoles.

À titre d'exemples :

- **les défis récré ou le programme pédagogique « Jeux d'Antan - Jeux d'enfants »** en partenariat avec l'Usep ;
- **les pauses actives** en partenariat avec l'ASM Omnisports.

Les pauses actives en quelques chiffres

11 000
élèves

ont bénéficié du dispositif
depuis 2021

145
écoles

530
classes

Dans les **4**
départements

2 HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE : UN LEVIER IMPORTANT POUR LES PLUS ÉLOIGNÉS DE LA PRATIQUE

Dans l'académie, le dispositif 2 heures de sport en plus au collège constitue un levier important pour favoriser l'accès à une pratique physique régulière des collégiens les plus éloignés du sport organisé, notamment dans les territoires ruraux ou faiblement dotés en infrastructures de proximité.

Déployées gratuitement sur le temps périscolaire dans le cadre de l'accueil élargi 8 h-18 h, ces activités ludosportives complètent l'offre proposée par l'EPS et l'association sportive scolaire sans s'y substituer.

Elles reposent sur une mobilisation conjointe des collèges, des clubs sportifs et des collectivités afin de proposer des activités diversifiées, accessibles et adaptées. Les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) sont particulièrement impliqués dans ce dispositif avec un suivi qui permet de garantir la qualité du dispositif auprès des élèves.

Une attention particulière est portée aux jeunes filles, aux élèves en situation de handicap et aux publics les plus éloignés d'une pratique régulière. Au-delà du développement de l'activité physique, le dispositif contribue au bien-être des élèves, à l'amélioration du climat scolaire et au renforcement des liens entre l'École et le mouvement sportif territorial.

7 collèges, parmi les 11 relevant de l'éducation prioritaire*, participent à « 2h de sport en plus au collège » :

Allier	Collège Jules-Ferry - Vichy (REP) Collège Jules-Verne - Montluçon (REP+) Collège Émile-Guillaumin - Moulins (REP)	* soit un taux de 64 %, supérieur à la moyenne nationale (51 %).
Puy-de-Dôme	Collège La Charme - Clermont-Ferrand (REP+) Collège Antoine-Audembron - Thiers (REP) Collège Charles-Baudelaire - Clermont-Ferrand (REP+) Collège de la-Durolle - La Monnerie-le-Montel (REP)	Cette dynamique témoigne de l'investissement des établissements, des collectivités territoriales et des partenaires du mouvement sportif en faveur du développement de l'activité physique régulière auprès des publics les plus éloignés de la pratique sportive.

GÉNÉRATION 2030 : DÉVELOPPER LES PASSERELLES AVEC LE MONDE SPORTIF

Le déploiement du label Génération 2030 s'inscrit dans la continuité de l'héritage de Génération 2024. Dans un territoire marqué par une forte ruralité et une grande diversité géographique, le dispositif contribue à réduire les inégalités d'accès aux pratiques physiques, sportives et culturelles en mobilisant l'ensemble des partenaires éducatifs, institutionnels et associatifs.

Les projets conduits par les écoles et établissements témoignent du dynamisme des équipes éducatives et favorisent le développement des pratiques sportives, l'éducation à la santé, l'ouverture culturelle et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

La progressivité des différents niveaux de labellisation permet de reconnaître et de valoriser l'engagement des établissements dans cette dynamique jusqu'à l'horizon 2030.

La réussite du déploiement académique repose également sur la qualité du partenariat établi avec les SDJES ainsi qu'avec les conseillers pédagogiques départementaux en EPS. Leur implication, leur expertise et l'accompagnement de proximité qu'ils ont assuré ont constitué des leviers déterminants dans le suivi des dossiers et la réussite de la démarche.

385 structures labellisées Génération 2030

	251 écoles	87 collèges	33 lycées	70 293 élèves impliqués
Allier	66	23	10	19 240
Cantal	17	14	3	5 221
Haute-Loire	59	18	15	12 232
Puy-de-Dôme	109	32	5	33 600
2 établissements du supérieur : Creps Vichy et Université Clermont Auvergne				

RENFORCER LES SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX

Savoir nager

Savoir nager constitue une priorité éducative majeure, à la croisée des enjeux de sécurité, de santé publique, d'égalité d'accès aux pratiques sportives et de prévention des noyades.

Le parcours de formation repose sur une continuité entre le premier et le second degré. **Dès l'école primaire**, l'acquisition de l'aisance aquatique, puis la préparation au Pass nautique, permettent aux élèves de se familiariser progressivement avec le milieu aquatique et de construire les premiers repères de sécurité.

Au collège, cet apprentissage se poursuit avec pour objectif la validation de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS).

Les enjeux demeurent importants puisque les établissements urbains accueillent une proportion plus importante d'élèves entrant en 6^e sans maîtrise suffisante du milieu aquatique que les établissements ruraux (37 % contre 33 %). Parmi ces élèves identifiés comme non-nageurs à l'entrée au collège, plus d'un sur deux valide néanmoins l'ASNS en 6^e, avec un taux de réussite de 50,8 %, en légère progression par rapport à l'année précédente.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, cette problématique revêt une importance particulière compte tenu des contraintes liées à la ruralité, aux temps de déplacement et à l'accès parfois limité aux équipements aquatiques.

Un travail académique conséquent a été engagé depuis plusieurs années afin de structurer les pratiques professionnelles :

- 6 années de formation continue consacrées à l'accompagnement des enseignants du second degré ;
- des journées académiques de formation régulièrement proposées aux équipes ;
- un groupe ressources académique de 12 professeurs formateurs mobilisés sur l'ensemble du territoire ;
- la production d'une démarche académique commune, de parcours d'apprentissage et d'outils facilitant la pratique professionnelle des enseignants ;
- le développement de ressources numériques accessibles via le Digipad académique :

<https://digipad.app/p/528615/ee302260582dd>.

Les perspectives de développement portent désormais sur la simplification des outils à destination du premier degré, la création de séquences d'enseignement clés en main, l'amélioration du suivi des parcours des élèves grâce à un *livret du nageur*, ainsi que l'évolution de l'ASNS vers des situations plus diversifiées intégrant notamment des dimensions de sauvetage et des environnements aquatiques plus variés.

L'ambition académique demeure de garantir à chaque élève l'acquisition des compétences lui permettant d'évoluer en sécurité dans le milieu aquatique tout en favorisant un accès durable aux activités aquatiques, nautiques et sportives tout au long de la vie.

Savoir rouler à vélo : exemple dans le Cantal

Lancé en 2018, le dispositif **Savoir rouler à vélo (SRAV)** est devenu une priorité nationale, réaffirmée par les nouveaux programmes d'EPS de 2026.

Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce programme vise à leur transmettre les compétences nécessaires pour circuler en toute autonomie et sécurité sur la voie publique. Depuis 2021, les conseillers pédagogiques collaborent étroitement avec les éducateurs territoriaux et l'école VTT MCF. Ce partenariat permet d'offrir aux écoles élémentaires d'Aurillac, puis progressivement à celles de tout le département, un **accompagnement de qualité** et une expertise technique indispensable pour valider les trois blocs du SRAV.

À l'occasion de la journée Tour de France du 13 juillet 2026, 66 enfants des centres sociaux de Marmiers et d'Arpajon-sur-Cère, ainsi que des écoles d'Ayrens, du Rouget et de Laroquebrou ont participé à des ateliers Savoir rouler à vélo. Pour certains, la journée s'est terminée par une mise en situation réelle dans les rues d'Aurillac, sur un parcours préétabli, afin de valider les compétences du bloc 3. Céline Joanny, représentante de la préfecture, était également présente pour animer un atelier de sensibilisation à la sécurité routière et à la signalisation.



L'Allier

un département sportif

LE PÔLE SPORTIF PADEL ESPOIR

Dans le cadre de la construction du Centre national d'entraînement de padel, porté par la Fédération française de tennis (FFT) en partenariat avec Vichy Communauté, le **collège Jules Ferry de Vichy** a intégré, à compter de la rentrée de septembre 2025, une section sport-études dédiée au padel.

En articulation avec ce dispositif, deux pôles France ont été implantés à Vichy :

- un pôle U21, composé de **cinq lycéens** poursuivant leur scolarité en enseignement à distance ;
- un pôle U15, regroupant **sept élèves scolarisés au collège Jules Ferry**.

L'ensemble des sportifs concernés est inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Le pôle U15 est constitué de 3 élèves de 4^e (deux filles et un garçon) et de 4 garçons de 3^e, tous bénéficiant d'un **aménagement de leur emploi du temps**. Les enseignements scolaires sont dispensés chaque matin au sein du collège, à hauteur de 15 heures hebdomadaires, dans les disciplines fondamentales (français, mathématiques, histoire-géographie, sciences), complétées par l'enseignement de l'EPS, en vue de la préparation au diplôme national du brevet.

Les après-midis sont consacrés aux entraînements sportifs (padel et préparation physique), organisés par la ligue, et se déroulent au Creps de Bellerive ou au Sporting club de Vichy. Les sportifs sont hébergés au Creps, où ils bénéficient d'études surveillées chaque soir de 18 h 30 à 19 h 30, ainsi que le vendredi de 15 h à 18 h. Ces temps permettent le travail personnel pour les disciplines suivies au collège ainsi que pour les enseignements transmis par le Centre national d'enseignement à distance (anglais, espagnol, musique et arts plastiques).

Un **suivi scolaire individualisé** est assuré mensuellement, associant les professeurs principaux des classes de 4^e et de 3^e, le responsable du pôle France de la FFT, ainsi que les responsables de l'unité de la vie des sportifs du département de la performance du Creps, pour garantir une bonne articulation entre exigences scolaires et projet de performance sportive.



Sporting club Vichy : 6 terrains de padel extérieurs et 6 terrains de padel couverts (photos issues de <https://www.vichy-communaute.fr>)

ZOOM SUR LE TRANS'ALLIER

Le Trans'Allier est la parfaite illustration du dynamisme du territoire avec **plus de 40 enseignants** qui, trois jours durant, encadrent environ **200 élèves** lors de ce raid itinérant. Au programme : VTT, course d'orientation, trail, paddle, visites culturelles et nuitées dans des gymnases. Un maillage social fort entre collégiens, lycéens, professeurs, partenaires privés et institutionnels qui permet de répondre au slogan de l'UNSS : partageons plus que du sport !



3.4 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

L'ESSENTIEL La santé des élèves, entendue dans sa globalité comme un état de bien-être physique, mental et social, est une condition essentielle de leur réussite. **Les mesures des Assises de la santé scolaire se déploient progressivement** pour renforcer l'action de l'ensemble de la communauté éducative et contribuer à lutter contre les inégalités.

- **Les équipes de professionnels de santé et médico-sociaux se renforcent** pour mieux déployer une politique d'École promotrice de santé globale au service de la réussite des élèves, **avec 300 emplois supplémentaires à la rentrée 2026**.
- **La santé mentale et le bien-être des élèves font l'objet d'une attention particulière** tout au long de leur parcours scolaire : amélioration des repérages et prise en charge graduée et coordonnée.
- **Les campagnes de vaccination gratuites** contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les méningocoques se poursuivent.

POURSUITE DU PLAN POUR LA SANTÉ MENTALE : REPÉRER ET RÉPONDRE À LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES ÉLÈVES

Ce plan comprend :

- la diffusion des numéros 3114 (numéro national de prévention du suicide), 119 (numéro national enfance en danger), 3018 (numéro national prévention du harcèlement) ;
- la **mise en place des protocoles Santé mentale** qui clarifient le « Qui fait quoi », du repérage à la prise en charge et au suivi des situations des élèves en souffrance psychique. Les deux maillons essentiels de cette chaîne sont : les **personnels Repères** qui contribuent au repérage et qui alertent, et les **professionnels ressources** de service social, de santé et psychologues de l'Éducation nationale, qui évaluent et qui prennent en charge les élèves ;
- un plan de formation pour accompagner la mise en œuvre des protocoles.

L'académie a :

- constitué en 2024 un groupe d'**une vingtaine de formateurs volontaires** parmi les infirmiers, assistants de service social et psychologues de l'Éducation nationale. Ces formateurs ont sensibilisé environ 600 adultes Repères des collèges et lycées de l'académie ;
- adapté le kit de formation ministériel à destination des professionnels ressources dans les protocoles ; les sessions se poursuivent à partir de la rentrée 2026.

Depuis cette année, **3 formateurs académiques en prévention de la crise suicidaire** multiplient :

- les actions de sensibilisation destinées aux personnels enseignants, de direction et de vie scolaire ;
- des actions de formation (évaluation-orientation) pour les professionnels ressources.

Cette équipe est intégrée au réseau régional et national des formateurs du [Groupement d'études et de prévention du suicide](#).

Les formations des adultes Repères se poursuivent dans le 2^d degré en 2026-2027, afin de renforcer les équipes existantes.

Ces actions académiques sont en cohérence avec la feuille de route régionale santé mentale, portée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

UNE ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ (EPSA) GLOBALE

Depuis 2017, dans la continuité du parcours éducatif de santé, l'académie accompagne les équipes de direction vers la démarche EPSa qui œuvre en faveur du bien-être, de l'épanouissement de la communauté éducative et de la promotion de la santé au service de la réussite des élèves (partenariat avec l'Inspé et son laboratoire Acté).

Depuis 2024, 18 écoles et établissements de l'académie sont labellisés ÉduSanté.

Une nouvelle session de labellisation est en cours ; le jury académique se tiendra en novembre 2026.

Lien vers le site dédié : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-promotrice-de-sante/>.

➤ 2026-2027, ANNÉE DE LA SANTÉ

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et le CNRS, l'académie se mobilise pour organiser des actions sur les territoires. Les objectifs sont :

- faire découvrir des projets de recherche locaux particulièrement significatifs à l'échelle nationale et internationale, tant en science fondamentale qu'appliquée ;
- offrir un aperçu des outils et méthodes utilisés (équipements, méthodes expérimentales, etc.) ;
- rencontrer des acteurs et actrices de la recherche scientifique, au sein même des laboratoires (diversité des métiers, mixité, parcours, etc.).

Le CNRS propose une offre d'animations itinérantes pour la rentrée scolaire 2026-2027, programme actualisé à partir de septembre 2026 : <https://www.rhone-auvergne.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/offre-animations>

La journée nationale de lancement aura lieu le 14 octobre 2026.

CAMPAGNE VACCINALE CONTRE LES INFECTIONS HPV ET LES MÉNINGOCOQUES ACWY : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

La campagne vaccinale 2025-2026 contre les HPV et les méningocoques ACWY est reconduite en milieu scolaire. Elle concerne l'ensemble des collèges publics et les collèges privés volontaires de l'académie.

La vaccination, soumise à autorisation parentale, s'adresse aux **adolescents de 11 à 14 ans**. Les statuts vaccinaux sont vérifiés et une prescription pour une vaccination en médecine de ville pour tout rattrapage du schéma vaccinal en dehors des HPV et méningocoques ACWY est transmise aux responsables légaux si nécessaire.

La vaccination contre les HPV et celle contre les méningocoques ACWY sont fortement recommandées.

Premier trimestre 2026-2027 : information des parents, des élèves et des personnels des collèges : séances de sensibilisation en classe animées dans le cadre des Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), webinaires organisés par l'ARS, informations transmises lors de la visite de dépistage de la 12^e année réalisée par les infirmiers scolaires, etc.

À partir de janvier 2027 : programmation des séances vaccinales au niveau départemental (partenariat DSDEN, direction territoriale ARS, CPAM, centres de vaccination).

Les données de Santé publique France démontrent que **cette campagne vaccinale menée en milieu scolaire a un impact positif sur la couverture vaccinale globale** et sur l'adhésion à la vaccination ([Site de Santé publique France : bulletin vaccination-région ARA](#) - [Site de l'Institut national du cancer](#)).

ALLIANCE

[Alliance](#) est un dispositif partenarial de recherche-action en place depuis 2019 sur la région académique.

Avec **27 écoles engagées**, le Cantal est particulièrement modèle dans le déploiement et dans l'accompagnement des équipes œuvrant au quotidien auprès des enfants (temps scolaires et périscolaires). Certaines écoles Alliance ont reçu le label Édusanté en 2024 et en 2025.

Un évènement aura lieu à l'Assemblée nationale le 7 octobre 2026 afin de valoriser et d'essaimer Alliance au niveau national. Seront présentés des résultats issus de la recherche et des témoignages de terrain.

3.5 Combattre toutes les formes de violence

L'ESSENTIEL L'École de la République ne peut remplir pleinement sa mission que dans un climat de confiance, de respect et de sécurité. Levier déterminant de la réussite des élèves, l'amélioration du climat scolaire repose sur une approche structurée, fondée sur la recherche et l'évaluation des pratiques.

- Un nouvel outil de diagnostic et de pilotage du climat scolaire sera déployé au cours du premier trimestre de l'année scolaire dans les écoles et établissements scolaires.
- Les actions de prévention, de repérage et de lutte contre toutes les formes de violence sont renforcées pour offrir à tous les élèves un environnement scolaire serein.
- En cas d'atteinte à la sécurité d'un personnel, la réponse de l'institution sera systématique, à tous les niveaux.

CLIMAT SCOLAIRE

L'amélioration du climat scolaire est un levier essentiel de notre politique éducative, tant pour promouvoir la réussite de tous les élèves que pour garantir leur bien-être au quotidien.

Qu'est-ce que le climat scolaire ?

Ce sont les perceptions des élèves, des familles et des personnels quant à leur expérience de vie et de travail en milieu scolaire, et cela dans plusieurs dimensions : la qualité des relations, la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, le sentiment de sécurité, la qualité de l'environnement physique, institutionnel et partenarial, le management et la structure organisationnelle.

La grande majorité des élèves (plus de neuf sur dix) déclare se sentir bien dans leur école ou établissement. Cela souligne la persistance d'une proportion non négligeable d'élèves qui ne se sentent pas bien dans leur environnement scolaire, comprise entre 6 % et 9 % (source : enquête nationale de climat scolaire et de victimation printemps 2026/enquête Sivis).

De plus, près de 5 % des élèves déclarent ne pas avoir d'amis dans leur école ou établissement (note d'info Depp 2025). Le sentiment d'insécurité ressenti par les élèves est aussi notable, notamment en élémentaire (plus d'un élève sur trois), au collège – malgré une nette amélioration entre 2011 et 2022 (moins d'un élève sur dix), et au lycée – où l'on observe une hausse du sentiment d'insécurité (mais toujours moins d'un élève sur dix).

Les élèves du 2^d degré ont connu une nette dégradation de leur santé mentale entre 2018 et 2022. Le risque de dépression a augmenté passant de 5,2 % à 6,9 % chez les garçons et de 13,4 % à 21,4 % chez les filles. En 2022, 13 % des enfants en élémentaire présentent un trouble probable de santé mentale tandis que 8,3 % des enfants de 3 à 6 ans présentent au moins un type de difficultés probables de santé mentale. (Santé publique France, Enabee, 2022).

« Climat scolaire 360 » : un nouvel outil de diagnostic et de pilotage

Mis en place à la rentrée pour mieux repérer et accompagner les élèves et les personnels, cet outil remplace les « Enquêtes de climat scolaire » avec des questionnaires allégés et anonymes pour une passation plus rapide, par les élèves, les parents et les personnels, mais préservant les dimensions clés du climat scolaire.

C'est un outil actionnable en toute autonomie par le chef d'établissement ou le directeur d'école, qui pourra lui fournir un diagnostic rapide de la qualité du climat scolaire de son établissement. Ainsi, une stratégie d'amélioration du climat scolaire s'appuyant sur ce diagnostic partagé pourra être recherchée en lien avec toutes les compétences disponibles.

Ce qui change

Le nouvel outil de diagnostic du climat scolaire se caractérise par plusieurs évolutions majeures :

- des questionnaires allégés, permettant une passation plus rapide tout en conservant les dimensions essentielles du climat scolaire ;
- un dispositif simple d'utilisation, mobilisable de manière autonome par le chef d'établissement ou le directeur d'école, sans recours aux équipes mobiles de sécurité (EMS) et sur la base du volontariat ;
- une intégration à la démarche d'auto-évaluation portée par le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) ;
- la mise à disposition d'outils et de ressources facilitant le pilotage et la construction d'une stratégie d'amélioration du climat scolaire ;
- une articulation avec les enquêtes « Brisons le silence », qui permettent de mieux repérer et objectiver les situations de harcèlement et de violences entre élèves, en complément du diagnostic global du climat scolaire. Enquêtes passées après un voyage scolaire ou en internat.

Les objectifs

Le nouvel outil vise à :

- réaliser un diagnostic rapide et complet (à 360°) du climat scolaire grâce à des questionnaires anonymes destinés aux élèves, aux personnels et aux parents d'élèves des écoles, collèges et lycées publics et privés sous contrat ;
- évaluer les principales dimensions du climat scolaire à partir de questions portant notamment sur le bien-être, le sentiment de sécurité, le stress, l'engagement, les violences et d'autres priorités éducatives nationales ;
- compléter les résultats des enquêtes « **Brisons le silence** », centrées sur le repérage des situations de harcèlement et de violence, afin de disposer d'une vision globale du climat scolaire ;
- accompagner les établissements dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leur stratégie d'amélioration grâce à un tableau de bord et à des ressources pratiques ;
- constituer un support au dialogue social au sein de l'établissement ou de l'école ainsi qu'avec les différents partenaires ;
- alimenter le pilotage national, académique et départemental grâce à une application dédiée permettant la visualisation des données agrégées à chacun de ces niveaux.

Les enquêtes « **Brisons le silence** » demeurent un levier spécifique de prévention et de lutte contre le harcèlement et de violence pour signaler des faits se passant à l'internat ou lors de voyages scolaires. Elles s'inscrivent désormais dans une démarche plus large de pilotage du climat scolaire, permettant aux établissements de croiser les données issues des différents dispositifs afin d'orienter leurs actions d'accompagnement, de prévention et d'amélioration.

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

Les travaux de recherche montrent que l'engagement parental constitue un facteur déterminant de réussite scolaire, de bien-être des élèves et de qualité du **climat scolaire**. Le dialogue est donc un levier essentiel dans la réussite de chaque élève. Développer des liens de confiance entre l'École et les parents se construit au quotidien et demande de la part de chacun compréhension et écoute des attentes des uns et des autres.

Retisser un lien de confiance durable

En cette rentrée 2026, le ministère de l'Éducation nationale entend créer les conditions pour renforcer l'alliance éducative entre l'institution et les parents **en améliorant l'accompagnement des familles et en soutenant leur participation au parcours scolaire de leur enfant**.

Cette ambition vise à :

- **retisser un lien de confiance durable ;**
- **mieux faire connaître les attentes de l'École ;**
- **rappeler les responsabilités partagées qui fondent la communauté éducative.**

Elle s'inscrit dans le respect des enseignements, de l'évaluation, de l'organisation scolaire et de l'autorité des personnels, dont la protection demeure une exigence absolue.

Une nouvelle charte Parents-École

La charte de la relation entre les parents et l'École rappelle les principes qui fondent la coéducation : respect mutuel, dialogue, confiance, écoute et responsabilité partagée.

Ses objectifs sont de :

- **clarifier les droits et les responsabilités** de chacun ;
- **favoriser un dialogue régulier** entre les familles et les équipes éducatives ;
- **renforcer la compréhension** mutuelle ;
- **prévenir les incompréhensions** et les tensions ;
- **promouvoir un climat scolaire serein.**

Avec la charte de la laïcité à l'École et la charte pour l'éducation à la citoyenneté numérique, **la charte Parents-École sera affichée dans toutes les écoles et dans tous les établissements scolaires.**

PROTÉGER, PRÉVENIR, AGIR ENSEMBLE

Face aux enjeux croissants de sécurité et de protection en milieu scolaire, **le rectorat de Clermont-Ferrand et la Cour d'appel de Riom renforcent leur partenariat par une convention-cadre de coopération.** Ce texte traduit une volonté commune d'améliorer la coordination entre l'Éducation nationale et l'autorité judiciaire afin d'apporter des réponses plus rapides, plus cohérentes et plus efficaces aux situations de violence, de harcèlement, d'atteinte aux valeurs de la République ou de mise en danger des élèves et des personnels.

Cette convention s'inscrit dans la continuité des coopérations déjà engagées à l'échelle départementale tout en proposant un protocole harmonisé à l'échelle académique. Elle doit faciliter les échanges d'informations entre les institutions, clarifier les procédures de signalement et renforcer le suivi des situations sensibles. Elle prévoit donc des outils opérationnels communs et favorise une meilleure connaissance réciproque des acteurs de la Justice, de l'Éducation nationale et des partenaires de la sécurité.

Au-delà de la formalisation d'un partenariat, cette convention témoigne d'un engagement partagé : garantir un environnement scolaire serein, protéger les élèves et les personnels, accompagner les victimes et affirmer la mobilisation conjointe de la Justice et de l'Éducation nationale au service des valeurs de la République.



8 juillet 2026 au rectorat, signature d'une convention-cadre entre l'académie et la Cour d'appel de Riom : partage d'informations sécurisé, meilleure coordination des acteurs et prise en charge plus efficace des situations de violences.

PROTECTION DE L'ENFANCE, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS) ET PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS) DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Puy-de-Dôme propose régulièrement des actions de sensibilisation aux CPS aux acteurs des loisirs éducatifs (environ 40 participants par session) :

- le 21 avril 2026 à la DSDEN ;
- le 24 avril 2026 au centre intercommunal d'action sociale Thiers-Dore et Montagne ;
- le 26 mai 2026 à l'accueil de loisirs de Vic-le-Comte ;
- le 2 juillet 2026 à Châteaugay, avec la commune de Blanzat ;
- 23 septembre 2026 pour les communes d'Aubière et de Volvic.

Un atelier de prévention et de lutte contre les VSS a réuni 54 participants le 11 juin 2026 lors de la journée annuelle départementale des organisateurs d'ACM.

Le SDJES 63 (Emma Filhol Pugliese, conseillère référente ACM) travaille en outre à l'élaboration d'un plan d'action prévention VSS en ACM ; à l'automne 2026, un rapprochement avec la conseillère technique infirmière du directeur académique permettra de faire un lien à partir du déploiement du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle dans les écoles, au niveau des méthodes et outils pédagogiques dans le cadre de la continuité éducative.

FORMER POUR PRÉVENIR : L'ACADÉMIE MOBILISÉE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La lutte contre le harcèlement scolaire repose avant tout sur la capacité des équipes éducatives à prévenir les situations, à accueillir la parole des élèves et à intervenir de manière coordonnée dès les premiers signaux. C'est pourquoi l'académie poursuit un **ambitieux plan de formation** destiné à développer une culture commune de la prévention et à renforcer les compétences des professionnels sur l'ensemble du territoire.

Cette mobilisation s'inscrit dans le déploiement du **programme pHARe, désormais implanté dans tous les établissements de l'académie**. Au-delà de la mise en œuvre des obligations réglementaires, l'objectif est d'accompagner durablement les équipes afin de favoriser un climat scolaire serein, protecteur et propice aux apprentissages.

Les **coordonnateurs pHARe** et les **équipes ressources** ont poursuivi cette année le parcours de formation obligatoire. Organisée dans chacun des départements, cette **formation de six heures**, associant module en autoformation et session en présentiel, permet aux personnels d'acquérir des repères communs, d'**analyser des situations concrètes** et de **développer des gestes professionnels** adaptés à la **prévention**, au repérage et à la **prise en charge** des situations de harcèlement.

Afin d'enrichir cette offre, **des journées départementales ont également été proposées aux personnels des 1^{er} et 2^d degrés**. Elles ont porté sur les différentes dynamiques relationnelles qui génèrent les situations de harcèlement et sur les outils qu'il est possible de mobiliser pour les contrer. Ces temps de formation permettent de mieux comprendre les processus à l'œuvre afin d'agir plus précocement et plus efficacement.

La prévention passe également par l'engagement des élèves. Près de 80 **élèves ambassadeurs pHARe** ont été formés, notamment dans le département de l'Allier, en lien avec les **travaux du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)** consacrés cette année à la santé mentale.

L'objectif est de développer chez les jeunes une meilleure **compréhension des phénomènes d'exclusion**, de renforcer leurs compétences psychosociales et de faire d'eux des acteurs engagés dans la prévention du harcèlement au sein de leur établissement.



Formation départementale Puy-de-Dôme des coordonnateurs pHARe (partenariat avec l'ARS).

Les compétences psychosociales

COGNITIVES		ÉMOTIONNELLES		SOCIALES	
Renforcer sa conscience de soi	Renforcer sa maîtrise de soi et son accomplissement	Renforcer sa conscience des émotions	Réguler ses émotions et son stress	Développer des relations constructives	Résoudre des difficultés relationnelles

Extrait d'un support de formation élèves (source : Santé publique France)

Cette année a également marqué une nouvelle étape avec le **développement des pratiques de justice restaurative en milieu scolaire**. Une équipe académique a été spécifiquement formée afin d'acquérir des outils favorisant le dialogue, la responsabilisation des élèves et la restauration des relations lorsqu'elles sont dégradées. Plusieurs actions ont été conduites dans des établissements de l'académie afin d'expérimenter ces pratiques auprès des équipes éducatives et des élèves. **Les premiers retours sont particulièrement encourageants**, tant sur la qualité des échanges que sur leur contribution à l'amélioration du climat scolaire.

Fort de cette dynamique, **l'académie proposera dès la rentrée 2026 un parcours de formation destiné aux établissements qui souhaiteront s'engager dans cette démarche**. Cette nouvelle offre complètera les dispositifs de prévention et de prise en charge existants pour prévenir les conflits, restaurer les relations et consolider un climat scolaire apaisé.

À travers l'ensemble de ces actions, l'académie affirme sa volonté de **faire de la formation un levier majeur de la lutte contre le harcèlement scolaire**. En développant une culture commune de la prévention, en renforçant les compétences des personnels et en diversifiant les outils d'accompagnement, elle poursuit un objectif partagé : **garantir à chaque élève un environnement scolaire serein, bienveillant et sécurisant**.

Au-delà des actions menées tout au long de l'année, le programme PHARE s'appuie également sur trois temps forts fédérateurs, parmi lesquels le **concours Non au harcèlement**. Véritable levier de sensibilisation et d'engagement des élèves, il encourage les établissements à devenir acteurs de la prévention en réalisant des productions originales autour de la lutte contre le harcèlement scolaire. Chaque année se sont près de **140 productions** qui sont réalisées dans l'académie.

Cette année, la **vidéo réalisée par l'école Albert Bayet** s'est distinguée par son approche particulièrement originale et positive de la prévention du harcèlement en choisissant de **valoriser les petits gestes du quotidien** qui contribuent à instaurer un climat de confiance, de bienveillance et de respect au sein de l'école. Cette production porte un message fort : chacun peut agir pour favoriser un climat scolaire apaisé. Récompensée par le **prix « Coup de cœur académique »**, c'est la première vidéo réalisée par une école primaire à recevoir cette distinction.



Installation d'un cercle de parole au lycée Valéry Giscard d'Estaing de Chamalières, décembre 2025.

À l'école Albert-Bayet de Clermont-Ferrand, la bienveillance devient un véritable projet d'école

Récompensée au niveau académique dans le cadre du concours Non au harcèlement, l'école élémentaire Albert-Bayet de Clermont-Ferrand poursuit depuis plusieurs années un engagement exemplaire en faveur de la prévention du harcèlement scolaire. Une mobilisation collective qui place les élèves au cœur de la construction d'un climat scolaire apaisé.

À l'école élémentaire Albert-Bayet de Clermont-Ferrand, la lutte contre le harcèlement scolaire s'inscrit dans un véritable projet d'école, porté par l'ensemble de la communauté éducative. Depuis plusieurs années, les enseignants sont engagés dans le programme pHARe afin de développer chez les élèves les valeurs de respect, d'écoute et de bienveillance.

En 2023, cette démarche a donné naissance à un premier court-métrage réunissant les quelque 180 élèves de l'établissement. Les enfants y mettaient en scène différentes situations de harcèlement et proposaient eux-mêmes des solutions pour les prévenir ou y mettre fin. De l'écriture du scénario au tournage, tous ont participé à cette réalisation collective, devenue un véritable outil de sensibilisation.

En parallèle, les élèves ont bénéficié d'ateliers consacrés au développement des compétences psychosociales dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC). Écoute, coopération, gestion des émotions, empathie et résolution pacifique des conflits sont désormais au cœur de la vie de l'école.

Forte de cette première expérience, l'école a participé cette année au concours Non au harcèlement avec un nouveau court-métrage, choisi sous un angle résolument positif. Plutôt que de montrer les situations de violence, les élèves ont souhaité valoriser les gestes simples qui favorisent le vivre-ensemble : un sourire, un encouragement, une aide spontanée ou une parole bienveillante.

Le film met notamment en avant le **Mur des compliments et des félicitations**, sur lequel chacun peut adresser un message positif à un camarade. Une initiative qui contribue à renforcer l'estime de soi, la confiance et le respect mutuel.

Comme lors du premier projet, l'ensemble des classes s'est mobilisé pour écrire le scénario, préparer les scènes et participer au tournage. Cette implication illustre la volonté de faire des élèves de véritables acteurs de la prévention et de la promotion d'un climat scolaire serein.

La qualité du court-métrage, l'originalité de son scénario et l'engagement de toute la communauté éducative ont convaincu le jury académique du concours Non au harcèlement.

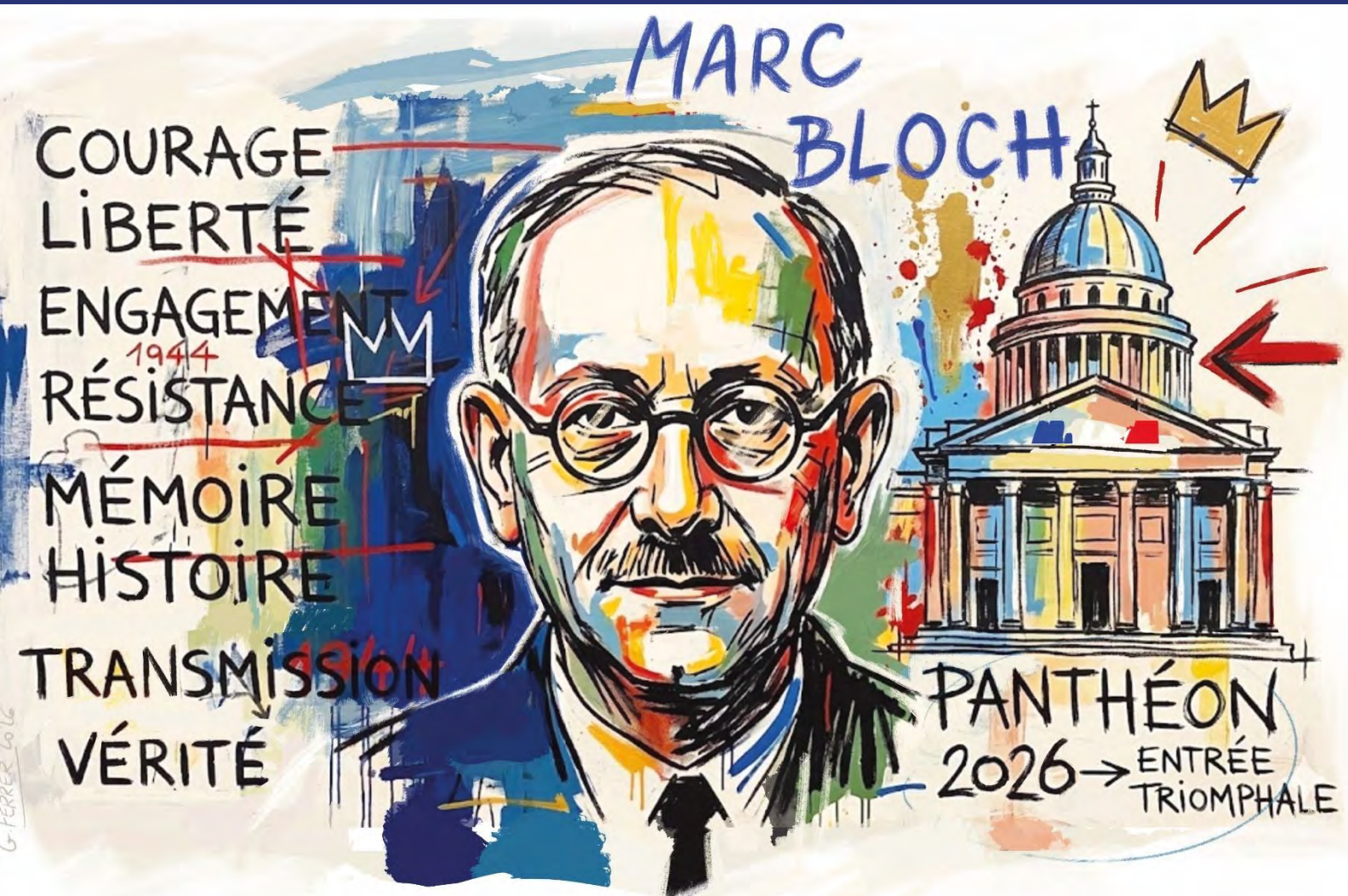
Cette distinction récompense avant tout un engagement collectif en faveur d'une école où la bienveillance, l'entraide et le respect constituent les fondements des apprentissages et de l'épanouissement de chaque élève.

REMISE DU PRIX « NON AU HARCELEMENT » LE 8 JUIN 2026



4

L'École au cœur de la République



4.1 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent

L'ESSENTIEL L'école est le premier lieu de transmission des principes qui nous fondent comme société. Liberté, égalité, fraternité, laïcité sont au cœur de son projet, celui de n'assigner aucun élève à son histoire singulière et d'offrir à tous une destinée commune. C'est pourquoi :

- **aucune atteinte à la laïcité, aucun acte antisémite ou raciste** n'a sa place au sein de l'École de la République. Les équipes académiques valeurs de la République (EAVR) accompagnent les personnels des écoles et des établissements dans la gestion de toute atteinte aux principes républicains ;
- **la formation aux principes de la République** est un impératif sur lequel le ministère porte tous ses efforts. Au terme de l'année 2026-2027, l'ensemble des personnels aura été formé et les cadres le seront pour répondre à l'augmentation du racisme et de l'antisémitisme ;
- la compréhension des enjeux de défense et de cohésion nationale est renforcée. Une cérémonie commémorative est instituée autour du 11 novembre, pour tous les élèves à partir du CM1.

BILAN ANNUEL DES FAITS « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DISCRIMINATIONS »

En 2025-2026, 108 faits « atteinte aux valeurs de la République et discriminations » ont été recensés dans les établissements de l'académie. Ces signalements vont des propos discriminatoires (prédominants, qu'ils soient fondés sur l'origine, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou le handicap) aux contestations du principe de laïcité (refus de certains enseignements, contestation des programmes ou manifestations de convictions religieuses incompatibles avec le cadre scolaire) en passant par des actes de prosélytisme, des manifestations de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie, de sexisme ainsi que des références à l'idéologie nazie.

Les **collèges concentrent la majorité des signalements**, suivis des lycées et des écoles. Cette répartition s'explique notamment par la forte exposition des collégiens aux phénomènes de groupe et aux usages des réseaux sociaux, qui favorisent la diffusion de propos haineux, discriminatoires ou complotistes.

Les **auteurs des faits sont majoritairement des garçons**, même si des filles sont également impliquées dans certaines situations. Les victimes sont principalement des élèves, mais plusieurs signalements concernent également des personnels, victimes d'insultes, de menaces, de propos discriminatoires ou de remises en cause de leur autorité. Les responsables légaux sont à l'origine de certains faits, notamment dans le cadre de contestations des enseignements obligatoires ou de comportements agressifs envers les équipes éducatives. L'analyse qualitative met en évidence une banalisation préoccupante de certaines références extrémistes, notamment les saluts nazis, les croix gammées ou les propos faisant l'apologie d'Hitler. Ces comportements, souvent présentés par leurs auteurs comme des provocations ou des « plaisanteries », nécessitent néanmoins une réponse éducative et disciplinaire ferme au regard de leur gravité et de leur portée symbolique.

Les établissements ont apporté des réponses adaptées aux situations signalées : mesures éducatives, exclusions temporaires ou définitives, conseils de discipline, dépôts de plainte, signalements article 40 aux autorités compétentes, accompagnement des victimes et actions de sensibilisation auprès des élèves et des familles. Toutefois, la diversité et la complexité des faits soulignent la nécessité d'une réponse coordonnée, cohérente et réactive à l'échelle académique.

À cette fin, **un protocole académique d'intervention de l'équipe académique des valeurs de la République (EAVR)** a été mis en place afin de garantir un traitement harmonisé des signalements et un accompagnement renforcé des écoles et des établissements. Placée sous l'autorité de la rectrice, l'EAVR rassemble des expertises pédagogiques, éducatives et juridiques. Elle assure le recueil et l'analyse des signalements, évalue le degré de gravité des situations, apporte un appui aux équipes, propose des réponses adaptées et des actions de formation, et veille au suivi des situations dans la durée. Le protocole rappelle que toute atteinte aux valeurs de la République doit faire l'objet d'un signalement et qu'aucune situation ne doit rester sans réponse.

Au-delà du traitement des situations, ce dispositif contribue à renforcer la culture commune des personnels, à améliorer le repérage des atteintes et à développer une politique de prévention fondée sur la formation, l'accompagnement des équipes et le partage d'expertise. Il participe ainsi à la consolidation d'un climat scolaire serein, respectueux des principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Le bilan annuel confirme l'importance de poursuivre les actions de prévention, d'éducation à la citoyenneté et de sensibilisation aux discriminations. L'analyse régulière des signalements constitue un outil d'aide à la décision permettant d'orienter la politique académique, d'adapter les formations aux besoins des territoires et de renforcer la capacité des établissements à prévenir et traiter les atteintes aux valeurs de la République.

Protocole d'intervention de l'équipe académique des valeurs de la République

Placée sous l'autorité de la rectrice, l'équipe académique valeurs de la République (ÉAVR) rassemble des expertises disciplinaires, éducatives et juridiques.

MISSION

Apporter un appui aux professeurs, directeurs d'école, chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, personnels administratifs confrontés à des atteintes au principe de laïcité, à des actes racistes, antisémites ou à des situations de discrimination.

- **Recueillir** les signalements, analyser les situations recensées, restituer les points de veille et de vigilance aux territoires.
- **Intervenir** à la demande du chef d'établissement, de l'inspecteur de circonscription ou du directeur d'école en cas de dérives graves : analyse pédagogique, juridique et éducative (intervention en appui des équipes éducatives et en lien avec les directeurs académiques).
- **Former** à la transmission des valeurs de la République dans les écoles et les établissements, notamment au travers de la formation des personnels et des équipes ; dans chaque département, des personnels sont aptes à prendre en charge une formation et à accompagner les équipes.
- **Proposer** des réponses appropriées à la gravité des situations signalées ; aucune atteinte au principe de laïcité ne doit rester sans réponse.

SIGNALEMENT

Les écoles et établissements scolaires doivent remonter toutes les atteintes à la laïcité dont ils ont connaissance, quels que soient leur degré de gravité et leurs caractéristiques, par l'un des **3 canaux** :

1. prioritairement, saisie d'un fait sur l'application « Faits établissement » ;
2. via le courriel académique eavr@ac-clermont.fr ;
3. via le formulaire en ligne sur Eduscol : <https://eduscol.education.gouv.fr/4401/un-formulaire-en-ligne-atteinte-la-laicite-reserve-tous-les-personnels-de-l-education-nationale>.

Dès la survenue du fait signalé, la coordonnatrice académique de l'ÉAVR procède à une analyse de la situation en lien avec le ou la DASEN, les services rectoraux, les conseillers techniques de la rectrice, les inspecteurs. Elle saisit l'équipe ÉAVR afin :

- **d'organiser à court terme les actions de soutien et d'appui aux personnels ;**
- **de proposer le cas échéant des actions de formation à moyen terme ;**
- **d'assurer le suivi de la situation sur le long terme.**

Coordonnatrice académique ÉAVR : Sandrine Mourier-Stopar, conseillère technique EVS

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ AU CŒUR DE L'ANNÉE 2026-2027

La dynamique des établissements sur les questions historiques, mémorielles et citoyennes est bien installée dans l'académie. Les enseignantes, enseignants et élèves sont engagés dans nombre de concours et de temps dédiés qui montrent la volonté de continuer à transmettre et à créer du commun.

Cette année encore, plusieurs événements et nombre de moments forts auront lieu dans le domaine de la mémoire et de la citoyenneté.

- **Une cérémonie commémorative dans les écoles et établissements de l'armistice du 11 novembre, Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France ».**

Par la circulaire du 2 juillet 2026, « une cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les "Morts pour la France" est instituée dans chaque école élémentaire, collège et lycée, publics ou privés sous contrat ». Cette cérémonie commémorative a pour objectif d'assurer « l'acquisition d'une culture commune », « la transmission de l'histoire et de la mémoire de ces épreuves collectives participe de la cohésion nationale ». Ce temps fort aura lieu dans l'enceinte des établissements, dans les quatre jours qui précèdent ou succèdent au 11 novembre et concernera tous les élèves à partir du CM1. En effet, la date est consacrée par la loi comme Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix et d'hommage à l'ensemble des « Morts pour la France », civils et militaires.

L'organisation de ce temps commémoratif est sous la responsabilité de la directrice ou du directeur d'école, de la cheffe ou du chef d'établissement. Le travail pédagogique cohérent avec les enseignements et éducations transversales est mis en œuvre et les élèves ont une place active (lectures de textes, chants, etc.). Certains établissements peuvent s'appuyer sur des éléments mémoriels déjà présents au sein de leur structure : stèles, plaques commémoratives, dénominations symboliques. D'autres peuvent réfléchir au développement de supports idoines.

Un guide explicatif sera mis à disposition le 1^{er} septembre 2026.

Le développement de la culture du droit et la connaissance des institutions

La **journée du droit dans les collèges**, organisée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil national des barreaux, change de date. Elle est désormais adossée à la journée internationale des droits de l'enfant, elle aura lieu le 20 novembre 2026. Le thème retenu est d'ailleurs « Les droits de l'enfant ».

Le **Passeport Éducdroit** continue son déploiement. Dispositif d'éducation au droit et à la citoyenneté, élaboré conjointement par le ministère de la Justice et le ministère de l'Éducation nationale, il comprend trois séances de deux heures. Des parcours au choix permettent de travailler un thème précis sous l'angle juridique et concernent les élèves du cycle 4 : le harcèlement, la liberté d'expression. **54 classes de l'académie ont été impliquées cette année dans ce dispositif.** Nous savons combien les élèves sont intéressés par le monde de la justice. Ce passeport favorise ainsi l'exercice de leur citoyenneté. Les élèves prennent conscience de leurs droits et de leurs obligations juridiques. Le dispositif a vocation à se développer en 2026-2027.

Un accompagnement sera proposé aux collègues impliqués dans ce dispositif.

Des **concours scolaires dédiés à l'éducation à la citoyenneté** privilégient la démarche de projets dont s'emparent les enseignants.

Parmi ces concours, le Parlement des enfants, organisé avec l'Assemblée nationale, s'adresse à des élèves de CM2 et de 6^e.

Les élèves doivent rédiger une proposition de loi sur un thème donné. Le thème retenu pour 2026-2027 est « favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous ».

En lien avec l'année électorale, le calendrier sera plus contraint et la date limite d'envoi des candidatures aux directeurs académiques est fixée au 6 octobre. Des précisions seront apportées début septembre.

D'autres concours comme Découvrons notre Constitution mettent également en avant les enjeux du droit.



Parlement des enfants : [juin 2026, la classe finaliste du collège Charles Péguy de Moulins recue à l'Assemblée nationale](#)

Nombre de **concours scolaires sur le thème de la mémoire**, devenus des temps forts de projets pédagogiques au sein des établissements, permettent aux élèves de travailler autrement et d'acquérir connaissances, savoir-faire et savoir-être.

- Le **CNRD**, Concours national de la Résistance et de la Déportation, a pour thème « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) » et donnera lieu encore, à n'en pas douter, à de belles réalisations. Après **deux lauréats nationaux lors de la session 2025**, le jury académique a récompensé le 2 juillet 2026 des travaux de très grande qualité qui concourent désormais au niveau national. Les inscriptions se font désormais sur Adage, plateforme numérique de l'Éducation nationale dédiée à l'éducation artistique et culturelle. Afin d'accompagner au mieux les enseignantes et enseignants dans le concours, une journée de présentation est inscrite au plan de formation académique et se tiendra le 13 octobre 2026, après le festival de l'histoire de Blois où aura été présentée la brochure coordonnée par la Fondation de la Résistance.



- Le concours **La flamme de l'égalité**, qui vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains, met également en lumière des travaux réfléchis et très convaincants. Cette année, le **collège des Gorges de la Truyère, à Pierrefort dans le Cantal**, a reçu le prix académique pour un riche projet interdisciplinaire (histoire, arts plastiques, français) « Dans les pas de Phillis Wheatley ». Bravo aux élèves pour leur engagement !



- Le concours **Bulles de mémoire**, proposé par l'ONaCVG, propose aux élèves de collège et de lycée un concours de bande dessinée. Le thème de cette treizième édition est « À feu et à flots, la mer dans les guerres contemporaines ».

Au moment d'entamer une nouvelle année de projets et d'engagements, un événement a marqué durablement des élèves et des enseignantes de notre académie. Forts de leur travail, ils ont été invités à la panthéonisation de Marc Bloch, en juin 2026.

Des élèves du collège Marc Bloch au Panthéon, symbole de la mémoire nationale

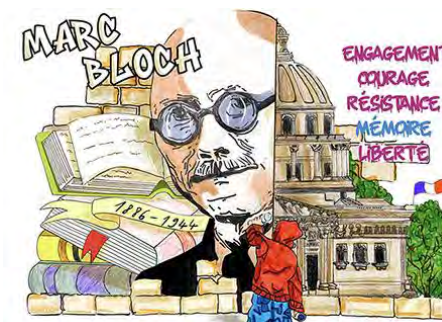
L'année 2025-2026 s'est terminée pour des élèves de notre académie par un événement phare, la **panthéonisation de Marc Bloch et de Simone Vidal**. En effet, retenus pour leur **bande dessinée** sur cette grande figure de l'histoire, des élèves du collège ont pu assister, avec leurs enseignantes d'histoire-géographie et leur principale, à la panthéonisation le 23 juin 2026. La bande dessinée tenait à présenter Marc Bloch comme historien, combattant de la Première puis de la Seconde Guerre mondiale mais également comme homme, victime de mesures antisémites, qui a fait le choix de la Résistance et de la clandestinité.

Ce moment solennel restera gravé dans la mémoire des élèves comme des adultes qui garderont à l'esprit les mots de l'épithète de Marc Bloch « *dilexit veritatem* », « il a chéri la vérité » mais aussi cette phrase porteuse d'avenir « je crois aux jeunes ».

La rectrice Virginie Dupont et Marilyne Dewavrin-Farry, inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie, référente mémoire et citoyenneté, ont félicité les élèves et leurs enseignantes pour ce travail de mise en valeur de l'histoire et de la mémoire.

Le collège Marc Bloch ne s'arrête pas là : **à la rentrée, la page de couverture du carnet de correspondance sera illustrée d'un dessin d'élève** issu d'un concours de mené par l'enseignante d'arts plastiques.

Afin de renforcer l'identité du collège, une affiche réalisée par l'enseignante sera disposée dans le hall.



LE RÔLE DU TRINÔME ACADÉMIQUE DANS LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE DÉFENSE

Le Trinôme académique réunit sous l'autorité de la rectrice les représentants de l'Éducation nationale, des armées et des forces de sécurité, de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et du ministère de l'agriculture. Il a un rôle décisif dans le déploiement de l'enseignement et l'éducation à la défense en accompagnant les établissements scolaires dans l'organisation d'actions éducatives de sensibilisation aux enjeux de défense et de sécurité nationale au profit de la communauté éducative et des élèves.

La formation des enseignants

La formation des enseignants est un des axes de travail prioritaire rappelé dans la feuille de route nationale des Trinômes académiques du 6 octobre 2025.

En décembre 2025, une cinquantaine d'enseignants référents de classes de défense et de chefs d'établissement ont participé à une formation de l'École académique de la formation continue organisée dans l'enceinte du 28^e régiment de transmissions et intitulée « Désinformation et cyber dans la construction des projets pédagogiques des classes de défense et de sécurité globales ».

En février 2026, le Trinôme académique a proposé, en partenariat avec l'Office national des combattants et victimes de guerre, un [colloque historique intitulé « Histoire, mémoires et traditions des tirailleurs d'Afrique et d'ailleurs »](#).

En 2026-2027, ces formations porteront sur la notion de souveraineté nationale et la découverte de sites liés à la défense.

Des interventions autour de la culture de défense ont également lieu dans le cadre de la formation initiale des enseignants par l'Inspé.



Formation Désinformation et cyber

Enseignement et sensibilisation des élèves à la défense et à la sécurité nationale

L'enseignement et la sensibilisation des élèves à la défense et à la sécurité nationale repose sur les enseignements dispensés dans le cadre des programmes scolaires et la conduite d'actions pédagogiques. [L'éducation à la défense](#) est transversale et concerne toutes les disciplines. Elle est un vecteur des valeurs de la République.

Participation des élèves aux cérémonies commémoratives

Les cérémonies commémoratives constituent une expérience concrète et collective d'appropriation d'une mémoire commune et de cohésion nationale. Dans toute l'académie, de nombreux établissements du premier ou du second degré voient déjà leurs élèves s'engager activement dans le déroulé des cérémonies commémoratives patriotiques de leurs communes en tant que lecteurs, porte-drapeaux, membres de chorales, etc.

À partir de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle d'hommage aux « Morts pour la France » est instituée dans tous les établissements scolaires.



Cérémonie du 8 juin à Riom (63)

Développement du réseau des Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)

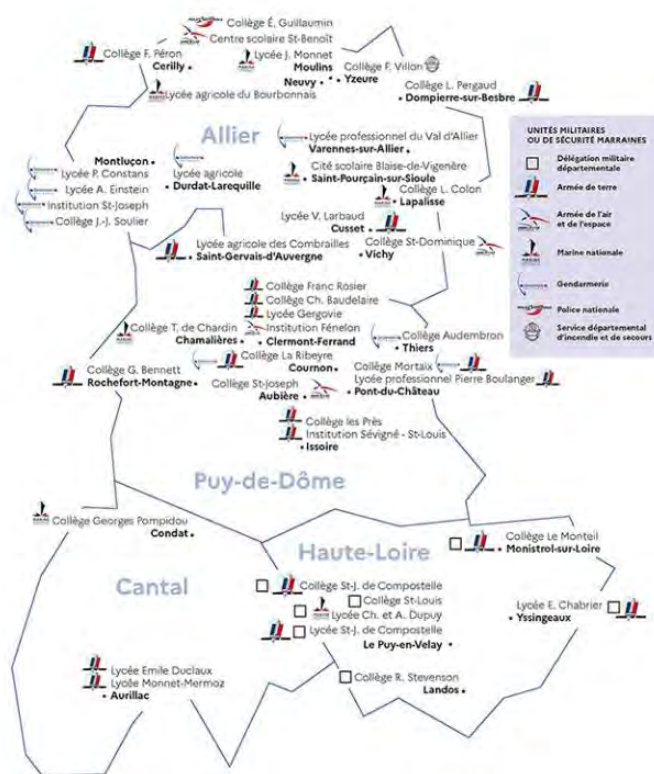
Les CDSG reposent sur un dispositif partenarial initié par une équipe pédagogique autour d'un projet interdisciplinaire d'éducation à la défense s'ancrant dans les programmes scolaires et la mise en œuvre des parcours éducatifs. Il s'appuie sur un partenariat officiel avec une unité relevant des forces armées ou de sécurité implantée ou non sur le territoire de l'académie.

Les effets des CDSG ont été évalués par un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche qui a mis en avant l'apport pédagogique d'un tel dispositif (appropriation des compétences EMC, travail coopératif, participation des élèves à la vie sociale de l'établissement, pédagogie de projet, responsabilisation des élèves, etc.).

En cette rentrée 2026, **43 établissements accueillent une ou plusieurs CDSG** ayant signé une convention avec une unité marraine. Il en existe 55 réparties dans toute l'académie et elles concernent environ **1 300 élèves**.

Les établissements de l'enseignement secondaire, dans toute leur diversité, sont engagés dans ce dispositif avec toutefois une prédominance des classes de collège. Il est à noter l'existence de quatre classes relevant de l'enseignement agricole et de trois classes en REP+.

Cette année, **deux rallyes citoyens** ont été proposés aux élèves des CDSG de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Environ 700 élèves ont ainsi pu découvrir différentes formes d'engagements tant civils que dans les corps en uniforme.



Retour sur le parcours citoyen des 24 élèves de la CDSG du collège de Condat

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de la Classe de défense et de sécurité globales du collège Georges-Pompidou ont mené des projets favorisant l'engagement, la citoyenneté et le devoir de mémoire. Ils ont organisé la première édition du Trail de l'Armistice, réunissant 132 coureurs. Au-delà de la dimension sportive, cette manifestation a permis d'associer la population aux commémorations de l'Armistice et de transmettre les valeurs de solidarité, d'engagement et de mémoire. Ils ont également réalisé un podcast consacré au soldat Papon, mort pour la France, en assurant toutes les étapes de sa production. Leur engagement s'est poursuivi par une participation à une collecte de dons du sang et par plusieurs visioconférences avec les personnels du Groupement de soutien commissariat de Toulon, leur permettant de découvrir la diversité des métiers des armées, d'échanger sur les missions de la Marine nationale et d'aborder les enjeux géopolitiques actuels.

L'année s'est conclue par un séjour immersif sur la base navale, offrant aux élèves une découverte concrète des missions, des métiers et des valeurs portées par les armées. Cette dynamique a renforcé leur parcours citoyen et leur ouverture sur le monde.





Avec les pompiers



À l'Assemblée nationale



Travail au archives municipales



En bivouac



Rallye citoyen



Avec le peloton de gendarmerie de haute-montagne



Formation au rôle de porte-drapeau



Ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu



Intervention technicien en identification criminelle



Démonstration cynophile



Avec la Garde républicaine

4.2 Accueillir tous les élèves

L'ESSENTIEL L'accès à l'école pour tous constitue un impératif de justice sociale. À la rentrée 2026, cette ambition se concrétise par des mesures claires, efficaces et accessibles pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. Elles s'intègrent dans une dynamique partenariale fondée sur le rapprochement du secteur scolaire et du secteur médico-social et des procédures simplifiées pour assurer une coordination optimale des réponses éducatives.

- **Près de 1 500 pôles d'appui à la scolarité** sont déployés à la rentrée 2026 (56 % du territoire national couvert) pour développer l'accessibilité pédagogique.
- **La mise en synergie des dispositifs d'appui et la coopération renforcée avec le secteur médico-social** permettent de dessiner les perspectives d'une scolarisation pour chaque élève, notamment dans le cadre de la stratégie pour les troubles du neurodéveloppement.
- **Le livret de parcours inclusif (LPI) se développe**, avec déjà près de 963 000 LPI ouverts (+ 88 % sur la seule année scolaire 2025-2026).

LE PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ

La création des Pôles d'appui à la scolarité (PAS) est issue des recommandations de la Conférence nationale du handicap (CNH) d'avril 2023. Afin d'améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité et de compensation proposées aux élèves, la CNH confie la responsabilité de la réponse de premier niveau à l'Éducation nationale.

Qu'est-ce qu'un Pôle d'appui à la scolarité ?

Le PAS est une organisation qui a pour mission d'apporter, de manière souple et réactive, des réponses adaptées aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Le PAS peut être sollicité par les parents, les enseignants, les chefs d'établissement, les inspecteurs et les directeurs d'école.

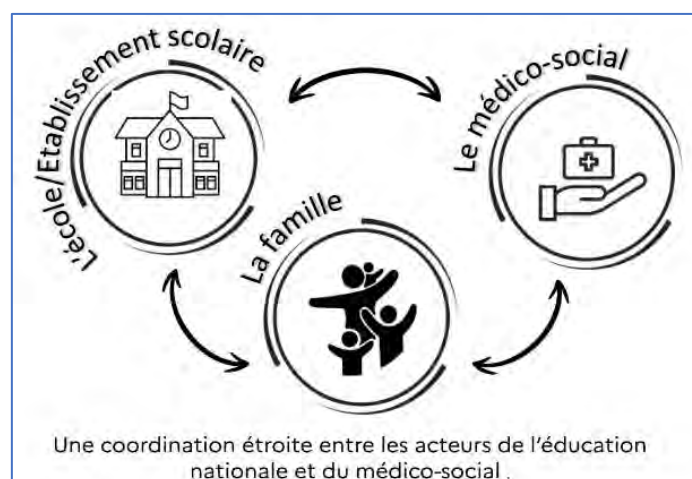
Le PAS accompagne également les familles qui sont reçues, à leur demande, par le coordonnateur du PAS afin d'analyser les besoins de leur enfant et proposer des réponses adaptées.

Une équipe de proximité pour les familles et les équipes pédagogiques

L'équipe permanente du PAS est composée d'un coordonnateur et d'un éducateur spécialisé : ils constituent un binôme opérationnel dans une logique de coopération. Le coordonnateur est un personnel de l'Éducation nationale déchargé à temps plein, disposant d'une expertise en matière de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'éducateur spécialisé, également à temps plein, est dédié au PAS. Il a vocation à analyser les demandes, à préconiser des solutions ou à intervenir lui-même in situ chaque fois que nécessaire, toujours en lien avec le coordonnateur du PAS.

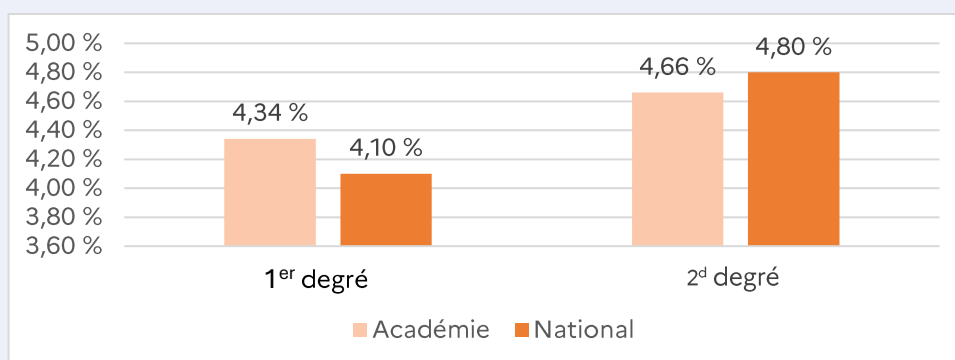
Afin de répondre rapidement à tous les besoins éducatifs et pédagogiques des élèves, le PAS s'appuie sur des ressources multiples, notamment sur l'ensemble des personnels concourant à l'aide, à l'accompagnement et au soin, qu'ils relèvent du scolaire, de l'éducatif, du sanitaire, du paramédical ou du médico-social.



➤ **ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP PAR NIVEAU DANS L'ACADÉMIE ET NOMBRE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP**

Niveau	2021		2025	
Maternelle	629	(1,60 %)	687	(1,80 %)
Élémentaire	3 217	(4,50 %)	3 937	(5,90 %)
Collège (avec Segpa)	2 726	(4,40 %)	3 519	(5,80 %)
Lycée général et technologique	180	(0,60 %)	229	(0,90 %)
Lycée professionnel	536	(4,50 %)	779	(6,50 %)
Post-bac	45	(0,80 %)	62	(1,10 %)
Total académie	7 333		9 213	

➤ **PART DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP PARMI L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE, ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**



➤ **RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP DE L'ACADÉMIE SELON LEUR MODALITÉ DE SCOLARISATION (HPB)**

Niveau	Classe ordinaire	UEEA	Ulis
Maternelle	97,80 %		2,20 %
Élémentaire	62,50 %	0,90 %	36,50 %
Collège	56,60 %		43,40 %
Segpa	100,00 %		
Lycée général et technologique	98,30 %		1,70 %
Lycée professionnel	62,00 %		38,00 %
Total académie	65,30 %	0,40 %	34,30 %

Les réponses de premier niveau du PAS

- **Aménagements pédagogiques** : au regard des aménagements déjà mis en place par l'école ou l'établissement scolaire de l'élève, le PAS peut proposer des adaptations et aménagements complémentaires, rapidement mis en œuvre.
- **Matériel pédagogique adapté** : le PAS peut proposer l'attribution d'un matériel pédagogique adapté, répondant à un enjeu d'accessibilité.
- **Soutien pédagogique et médico-social** : ce soutien est proposé par le PAS et consiste en la sollicitation des professionnels de l'Éducation nationale ou du secteur médico-social pour un appui direct et ponctuel auprès de l'élève.
- **La réponse de premier niveau** ne se substitue pas aux modalités de compensations notifiées par la MDPH, pas plus qu'au PPS (Projet personnalisé de scolarisation) ou au PAP (Plan d'accompagnement personnalisé). Elle peut intervenir en amont ou être complémentaire de l'existant.
- **Mobilisation des ressources territoriales** : le PAS peut solliciter la contribution de toutes les ressources susceptibles d'apporter un soutien sur son territoire.

Le pôle d'appui à la scolarité est une organisation territoriale comprenant les établissements scolaires, publics et privés sous contrat avec l'État ainsi que les établissements agricoles.

23 PAS sur 45 prévus sont déployés à partir de septembre 2026 sur l'ensemble de l'académie : 7 sur l'Allier (bassins de Montluçon et Vichy), 1 sur Aurillac dans le Cantal (3 déjà implantés en 2025), 5 en Haute-Loire (Haut-Velay, le Puy-en-Velay (2), Saint-Julien-Chapteuil et Yssingeaux) et 10 sur le Puy-de-Dôme (Aubière, Ambert, Billom, Clermont-Ferrand (2), Lempdes, Manzat, Maringues, Pontgibaud, Thiers). Ces PAS, en tant que lieu d'accueil, seront implantés dans des écoles, collèges, lycées, des maisons France Service ou en DSDEN.

Le livret de parcours inclusif (LPI), obligatoire dans tous les établissements scolaires à compter du 1^{er} septembre 2026 sera l'outil de saisine du PAS et servira d'interface entre les différents acteurs en charge des élèves à besoins particuliers ou bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Matériels pédagogiques adaptés

Le matériel pédagogique adapté (MPA) s'adresse à tout élève scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat. Il vise à faciliter sa scolarisation :

- soit en réponse de premier niveau initiée par le Pôle d'appui à la scolarité ;
- soit dans le cadre d'une compensation au handicap après décision de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Ce sont près de 1 000 MPA qui sont distribués chaque année aux élèves en situation de handicap. Ces MPA peuvent prendre la forme d'ordinateur, de souris scanner, de matériels spécifiques aux handicaps visuels et auditifs. Ils sont en moyenne, après notification des MDPH, délivrés au bout de deux semaines aux familles bénéficiaires.

DISPOSITIFS ULIS

L'académie de Clermont-Ferrand se caractérise par un nombre d'élèves affectés en Ulis pour 1 000 élèves en situation de handicap élevé au regard des indicateurs régionaux et nationaux, que ce soit dans le 1^{er} ou le 2^d degré.

Situation 2025-2026		Nb Ulis/1 000 ESH	Nb Ulis
1 ^{er} degré	Allier	40,4	36
	Cantal	23,5	13
	Haute-Loire	26,3	23
	Puy-de-Dôme	26,0	60
2 ^d degré	Allier	43,8	37
	Cantal	20,8	15
	Haute-Loire	30,9	29
	Puy-de-Dôme	31,6	64
Total	Académie	30,3	277
	National	21,6	11 482

La rentrée 2026 verra l'ouverture de 8 nouvelles Ulis sur le territoire de l'académie :

- 4 Ulis école ;
- 3 Ulis collège ;
- 1 Ulis lycée.

Ces ouvertures porteront le **nombre total d'Ulis au sein de l'académie à 285 !**

LA STRATÉGIE POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

La stratégie « troubles du neurodéveloppement 2023-2027 » relève les défis d'un repérage le plus précoce possible et d'une meilleure adaptation de la scolarité aux particularités des élèves.

Au plan régional, cette orientation est déclinée dans la **convention en faveur de l'école inclusive** dans son deuxième axe : poursuivre le déploiement d'offres adaptées aux besoins spécifiques des élèves avec pour **objectif stratégique de renforcer les actions pour une scolarisation inclusive des élèves avec TND**.

La rentrée 2026 verra l'ouverture :

- unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) à Vichy ;
- un dispositif d'auto-régulation (DAR) collège dans le Puy-de-Dôme ;
- deux postes de professeurs ressource TND (1 pour le Puy-de-Dôme et 1 pour le Cantal).

L'académie dispose d'ores et déjà d'un poste de professeur ressource TND dans la Haute-Loire.

L'académie disposera à la rentrée 2026 de 18 dispositifs et unités d'enseignement.

➤ DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION AU COLLÈGE DU BEFFROI À BILLOM

À la rentrée scolaire 2026, le collège du Beffroi à Billom accueillera un dispositif d'autorégulation destiné à accompagner des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement bénéficiant d'une décision d'orientation de la CDAPH. Ce dispositif vise à favoriser leur scolarisation en milieu ordinaire en développant des environnements d'apprentissage accessibles et des stratégies d'autorégulation, au bénéfice des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Il repose sur une coopération étroite entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social.

À ce titre, l'Agence régionale de santé (ARS) finance une équipe médico-sociale, portée par un organisme gestionnaire, qui intervient en lien étroit avec l'équipe du collège. Le dispositif bénéficie d'un poste d'enseignant de l'Éducation nationale, réparti entre deux enseignants à mi-temps relevant de disciplines complémentaires, qui participent pleinement à sa mise en œuvre en articulation avec l'équipe médico-sociale et l'ensemble des professionnels du collège. Ce nouveau dispositif renforce l'offre départementale en faveur d'une école pleinement inclusive.

➤ FOCUS SUR LES UNITÉS MATERNELLES POUR ENFANTS AUTISTES DE L'ALLIER

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA), l'Allier met en place 3 dispositifs répartis sur 3 bassins.

Ces unités maternelles (UEMA) ont pour objectif de favoriser l'inclusion scolaire des jeunes enfants autistes, de leur offrir un environnement adapté à leurs besoins et de tout mettre en œuvre pour permettre la poursuite de la scolarité en classe de CP à l'école élémentaire.

- Bassin de Moulins (ouverture en 2017) : ce dispositif se concentre sur le développement des compétences sociales et communicationnelles des enfants, avec une équipe formée à la prise en charge des TSA. Le projet est porté par l'Unapei 03.
- Bassin de Vichy (ouverture en 2021) : ce dispositif propose également des activités éducatives adaptées et un accompagnement individualisé. Le partenaire est le Sessad La Néotie, de l'association Sagess.
- Bassin de Montluçon (ouverture à la rentrée de septembre 2025) : cette unité complète l'offre existante et contribue à répondre à la demande croissante d'accompagnement pour les enfants autistes dans le département.

Les équipes pédagogiques travaillent en collaboration avec les familles pour assurer une transition harmonieuse vers l'école. Le projet est porté par l'Unapei 03.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une démarche de scolarité inclusive, visant à offrir à chaque enfant la possibilité de s'épanouir et de développer ses compétences dans un cadre sécurisé et bienveillant. Les équipes pédagogiques sont composées de professionnels formés et sensibilisés aux spécificités des troubles autistiques. La collaboration entre le secteur médico-social et l'Éducation nationale est renforcée.

À ce jour, les trois dispositifs fonctionnent avec un taux de remplissage de 100 %.



Inauguration de l'UEMA Montluçon, septembre 2025

LES ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)

Les accompagnants des élèves en situation de handicap exercent leurs fonctions dans les écoles, les collèges et les lycées de l'académie, publics et privés sous contrat.

Leurs missions d'accompagnement sont les suivantes :

- **individuelle (AESH-i) :** aide destinée à répondre aux besoins d'accompagnement d'élèves qui requièrent une attention soutenue et continue ;
- **mutualisée (AESH-m) :** accompagnement de plusieurs élèves simultanément ne requérant pas une attention soutenue et continue ;
- **collective (AESH-co) :** pour un accompagnement de plusieurs élèves dans un dispositif collectif (Ulis).

Les AESH investis de cette mission apportent une **aide humaine visant à répondre à des besoins particuliers**. Ils doivent permettre à l'élève de développer ses capacités à être autonome dans les situations d'apprentissage, de communication, d'expression, tout comme dans les relations avec autrui.

Les activités de l'AESH se répartissent en trois domaines :

- **accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, en classe et parfois en dehors du temps d'accompagnement scolaire** (actes essentiels à la vie, pause méridienne) ;
- **accompagnement dans les activités d'apprentissage ;**
- **accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle** (interface avec le milieu scolaire et accompagnement dans les sorties scolaires).

L'AESH contribue au suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS), participe aux réunions d'équipes pédagogiques et de suivi de scolarisation.

Le périmètre d'intervention de l'AESH se situe au niveau d'un PIAL ou à partir de septembre 2026 au niveau du PAS qui sont des regroupements d'établissements des 1^{er} et 2^d degrés publics et privés. Un nouveau guide académique de l'AESH est en cours de rédaction et sera publié pour la rentrée 2026.

L'académie de Clermont-Ferrand est dotée de 1 338 ETP (équivalents temps plein) soit **2 144 AESH** répartis ainsi : 444 dans l'Allier ; 267 dans le Cantal ; 399 en Haute-Loire et 1 034 dans le Puy-de-Dôme.

LE CASNAV AU SEIN DU SERVICE ACADÉMIQUE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Le Casnav apporte son expertise pédagogique à tous les acteurs concernés par la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (Eana) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Efiv).

Les enseignants-formateurs du Casnav conçoivent et animent des actions de **formation dans tout le territoire de l'académie** (253,5 heures de formation, 883 stagiaires).

Axes prioritaires de formation 2025-2026 :

- entrée dans la lecture des Eana et des Efiv ;
- inclusion des Efiv au collège ;
- inclusion des Eana en maternelle et en élémentaire ;
- inclusion des Eana en lycée professionnel ;
- inclusion des Eana en sciences et en mathématiques.

Dans l'académie, le Casnav organise les épreuves du **diplôme d'études en langue française (Delf) scolaire** proposé aux Eana du second degré. **La session 2026 a été la plus importante** depuis la mise en place de l'examen dans l'académie : 1 154 candidats, 262 examinateurs, 80 % de réussite, 31 centres de passation.

Le Casnav assure l'accompagnement pédagogique et le déploiement des **ateliers Oepré « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves »** dans toute l'académie : valorisation des dispositifs, conseils et partage de ressources, appui aux chefs d'établissement et formation des enseignants (35 ateliers, 345 parents ayant bénéficié de cours de français).

Le Casnav mène des actions avec de **nombreux partenaires** dans l'objectif d'améliorer la réussite des parcours des Eana et des Efiv : OFII Clermont-Ferrand, DDETS du Puy-de-Dôme, FIT formation, participation à la formation des bénévoles de l'Afev Auvergne, suivi des stages en UPE2A des étudiants du master LiDiFLES de l'Université Clermont Auvergne et co-construction de formations avec le CRI Auvergne.

De belles réussites

Les élèves du [dispositif relais](#) du bassin d'Yssingeaux/Monistrol-sur-Loire en finale à Paris.

Les élèves ont participé au concours Je filme le métier qui me plaît en réalisant une vidéo sur le métier de dessinateur.

- le 20 janvier, ils ont réalisé le tournage sur le plateau de télévision du lycée Léonard de Vinci et ont interviewé Mykolas Lukosevicius, portraitiste, caricaturiste et illustrateur.
- le 27 janvier, Christophe Girard, dessinateur et auteur de la bande dessinée *Je n'ai pas oublié : histoire de la Shoah par balles* a donné une conférence au collège pour expliquer son métier. Les élèves ont pu poser leurs questions, associés à 2 classes de 3^e du collège Le Monteil.

- le 27 mai, 5 élèves ont assisté à la cérémonie des remises de prix au Grand Rex. 700 vidéos étaient en compétition. Ils sont montés sur scène pour recevoir un Clap d'argent dans la catégorie Art et culture.



Les élèves de l'UPE2A du collège Jean Monnet (Yssingeaux) toujours au palmarès !

Après avoir été lauréats des concours Dis-moi dix mots en 2023, Quand le son crée l'image en 2024, et Remplis ta bulle en 2025, les élèves de l'UPE2A et de l'Ulis 2 du collège Jean Monnet ont encore remporté plusieurs nouveaux titres nationaux cette année !

- Le concours scolaire national Carnet de voyage : les élèves, lauréats de la catégorie collège, ont reçu leur prix le 18 juin 2026 à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand.
- Tenants du titre du concours Remplis ta bulle, ils ont de nouveau remporté deux premiers prix et un second prix, sur 400 établissements participants !

**Lycée Pierre Boulanger :
une innovation pédagogique inclusive**

Le partenariat entre la plateforme logistique B&M, située à Cournon-d'Auvergne, et le lycée Pierre Boulanger a franchi une nouvelle étape en 2025. Huit élèves de terminale bac pro logistique ont bénéficié d'une mise en situation réelle au cœur de l'entreprise, pour s'exercer concrètement sur plusieurs tâches professionnelles clés : le déchargement de conteneurs, le contrôle à réception, la palettisation. Le scénario a été co-construit par Loïc Fasciaux, enseignant, Jérémy Lepingue, responsable d'exploitation, et Enzo Bardoux, alternant en charge du projet.



La relation entre le lycée et l'entreprise B&M, débutée en 2021 avec l'accueil de deux apprentis en situation de handicap, est devenue un véritable modèle d'inclusion. Au fil des années, ce partenariat s'est approfondi à travers deux axes majeurs :

- l'accueil régulier de stagiaires sourds, atteints de troubles cognitifs ou autistiques ;
- le développement de l'apprentissage, une démarche récemment primée par le CFA de l'Éducation nationale.

La signature récente d'une convention de partenariat est venue pérenniser ce travail collaboratif.

Bien vivre et étudier au collège Jean de la Fontaine (Vic-sur-Cère)

Avec la participation des élèves, l'espace du collège a été réaménagé :

- des tabourets culbuto sont disponibles dans chaque salle pour permettre aux élèves de se déplacer sans bruit, et aux enseignants d'**accompagner les élèves dys** qui rencontrent une difficulté, par exemple lors des contrôles ;
- des aménagements extérieurs permettent aux enseignants de faire classe dehors.

Objectif recherché et atteint : améliorer le climat scolaire, prévenir les problématiques de santé mentale chez les élèves, **prendre en compte les besoins éducatifs particuliers**, etc.

Annexe

Les prévisions d'effectifs élèves

Académie, 1^{er} et 2^d degrés



Public et privé

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	37 976	36 862	-1 114	-2,9
Enseignement élémentaire et spécial	68 057	66 887	-1 170	-1,7
Total 1^{er} degré	106 033	103 749	-2 284	-2,2
1 ^{er} cycle	57 066	56 325	-741	-1,3
Segpa	1 553	1 556	3	0,2
2 ^d cycle Pro	11 621	11 679	58	0,5
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	31 982	31 548	-434	-1,4
dont 2 ^d cycle GT	26 362	25 956	-406	-1,5
dont post-bac	5 620	5 592	-28	-0,5
Erea	282	282	0	-
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	1 553	1 574	21	1,4
Total 2^d degré	104 057	102 964	-1 093	-1,1
Total général	210 090	206 713	-3 377	-1,6

Public

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	32 140	31 159	-981	-3,1
Enseignement élémentaire et spécial	57 472	56 488	-984	-1,7
Total 1^{er} degré	89 612	87 647	-1 965	-2,2
1 ^{er} cycle	43 882	43 144	-738	-1,7
Segpa	1 436	1 435	-1	-0,1
2 ^d cycle Pro	9 254	9 275	21	0,2
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	25 250	24 981	-269	-1,1
dont 2 ^d cycle GT	20 920	20 685	-235	-1,1
dont post-bac	4 330	4 296	-34	-0,8
Erea	282	282	0	-
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	1 370	1 381	11	0,8
Total 2^d degré	81 474	80 498	-976	-1,2
Total général	171 086	168 145	-2 941	-1,7

Privé sous contrat

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	5 836	5 703	-133	-2,3
Enseignement élémentaire et spécial	10 585	10 399	-186	-1,8
Total 1^{er} degré	16 421	16 102	-319	-1,9
1 ^{er} cycle	13 184	13 181	-3	-
Segpa	117	121	4	3,4
2 ^d cycle Pro	2 367	2 404	37	1,6
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	6 732	6 567	-165	-2,5
dont 2 ^d cycle GT	5 442	5 271	-171	-3,1
dont post-bac	1 290	1 296	6	0,5
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	183	193	10	5,5
Total 2^d degré	22 583	22 466	-117	-0,5
Total général	39 004	38 568	-436	-1,1

Les prévisions d'effectifs d'élèves recouvrent les secteurs public et privé sous contrat, dans le 1^{er} degré (depuis la rentrée 2023) comme dans le 2^d degré.

Pour information, à la rentrée 2025, les effectifs du secteur privé hors contrat de l'académie représentent :

- 479 élèves (soit 0,45 %) dans le 1^{er} degré ;

- 303 élèves (soit 0,29 %) dans le 2^d degré.

Depuis la rentrée scolaire 2022, dans le secteur privé hors contrat, les élèves de plus de 16 ans qui ne suivent pas une formation post-bac ne sont plus recensés.



Allier, 1^{er} et 2^d degrés

Public et privé

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	8 724	8 607	-117	-1,3
Enseignement élémentaire et spécial	15 724	15 424	-300	-1,9
Total 1^{er} degré	24 448	24 031	-417	-1,7
1 ^{er} cycle	13 292	13 093	-199	-1,5
Segpa	374	367	-7	-1,9
2 ^d cycle Pro	3 225	3 290	65	2,0
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	7 236	7 068	-168	-2,3
dont 2 ^d cycle GT	5 986	5 814	-172	-2,9
dont post-bac	1 250	1 254	4	0,3
Erea	0	0	0	
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	421	433	12	2,9
Total 2^d degré	24 548	24 251	-297	-1,2
Total général	48 996	48 282	-714	-1,5

Public

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	8 011	7 907	-104	-1,3
Enseignement élémentaire et spécial	14 310	14 019	-291	-2,0
Total 1^{er} degré	22 321	21 926	-395	-1,8
1 ^{er} cycle	11 603	11 437	-166	-1,4
Segpa	374	367	-7	-1,9
2 ^d cycle Pro	2 771	2 837	66	2,4
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	6 391	6 225	-166	-2,6
dont 2 ^d cycle GT	5 392	5 233	-159	-2,9
dont post-bac	999	992	-7	-0,7
Erea	0	0	0	
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	412	425	13	3,2
Total 2^d degré	21 551	21 291	-260	-1,2
Total général	43 872	43 217	-655	-1,5

Privé sous contrat

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	713	700	-13	-1,8
Enseignement élémentaire et spécial	1 414	1 405	-9	-0,6
Total 1^{er} degré	2 127	2 105	-22	-1,0
1 ^{er} cycle	1 689	1 656	-33	-2,0
Segpa	0	0	0	
2 ^d cycle Pro	454	453	-1	-0,2
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	845	843	-2	-0,2
dont 2 ^d cycle GT	594	581	-13	-2,2
dont post-bac	251	262	11	4,4
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	9	8	-1	-11,1
Total 2^d degré	2 997	2 960	-37	-1,2
Total général	5 124	5 065	-59	-1,2



Cantal, 1^{er} et 2^d degrés

Public et privé

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	3 253	3 139	-114	-3,5
Enseignement élémentaire et spécial	5 984	5 837	-147	-2,5
Total 1^{er} degré	9 237	8 976	-261	-2,8
1 ^{er} cycle	5 136	5 048	-88	-1,7
Segpa	148	152	4	2,7
2 ^d cycle Pro	1 035	1 011	-24	-2,3
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	2 491	2 403	-88	-3,5
dont 2 ^d cycle GT	2 156	2 069	-87	-4,0
dont post-bac	335	334	-1	-0,3
Erea	120	120	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	135	135	0	0,0
Total 2^d degré	9 065	8 869	-196	-2,2
Total général	18 302	17 845	-457	-2,5

Public

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	2 870	2 772	-98	-3,4
Enseignement élémentaire et spécial	5 267	5 148	-119	-2,3
Total 1^{er} degré	8 137	7 920	-217	-2,7
1 ^{er} cycle	4 474	4 375	-99	-2,2
Segpa	148	152	4	2,7
2 ^d cycle Pro	763	747	-16	-2,1
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	2 038	1 970	-68	-3,3
dont 2 ^d cycle GT	1 897	1 822	-75	-4,0
dont post-bac	141	148	7	5,0
Erea	120	120	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	126	128	2	1,6
Total 2^d degré	7 669	7 492	-177	-2,3
Total général	15 806	15 412	-394	-2,5

Privé sous contrat

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	383	367	-16	-4,2
Enseignement élémentaire et spécial	717	689	-28	-3,9
Total 1^{er} degré	1 100	1 056	-44	-4,0
1 ^{er} cycle	662	673	11	1,7
Segpa	0	0	0	
2 ^d cycle Pro	272	264	-8	-2,9
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	453	433	-20	-4,4
dont 2 ^d cycle GT	259	247	-12	-4,6
dont post-bac	194	186	-8	-4,1
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	9	7	-2	-22,2
Total 2^d degré	1 396	1 377	-19	-1,4
Total général	2 496	2 433	-63	-2,5



Haute-Loire, 1^{er} et 2^d degrés

Public et privé

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	6 870	6 710	-160	-2,3
Enseignement élémentaire et spécial	11 708	11 434	-274	-2,3
Total 1^{er} degré	18 578	18 144	-434	-2,3
1 ^{er} cycle	10 004	9 880	-124	-1,2
Segpa	268	273	5	1,9
2 ^d cycle Pro	1 540	1 534	-6	-0,4
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	5 113	5 006	-107	-2,1
dont 2 ^d cycle GT	4 605	4 514	-91	-2,0
dont post-bac	508	492	-16	-3,1
Erea	74	74	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	288	279	-9	-3,1
Total 2^d degré	17 287	17 046	-241	-1,4
Total général	35 865	35 190	-675	-1,9

Public

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	4 514	4 396	-118	-2,6
Enseignement élémentaire et spécial	7 787	7 607	-180	-2,3
Total 1^{er} degré	12 301	12 003	-298	-2,4
1 ^{er} cycle	5 269	5 133	-136	-2,6
Segpa	151	152	1	0,7
2 ^d cycle Pro	764	746	-18	-2,4
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	3 228	3 202	-26	-0,8
dont 2 ^d cycle GT	2 989	2 980	-9	-0,3
dont post-bac	239	222	-17	-7,1
Erea	74	74	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	193	187	-6	-3,1
Total 2^d degré	9 679	9 494	-185	-1,9
Total général	21 980	21 497	-483	-2,2

Privé sous contrat

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	2 356	2 314	-42	-1,8
Enseignement élémentaire et spécial	3 921	3 827	-94	-2,4
Total 1^{er} degré	6 277	6 141	-136	-2,2
1 ^{er} cycle	4 735	4 747	12	0,3
Segpa	117	121	4	3,4
2 ^d cycle Pro	776	788	12	1,5
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	1 885	1 804	-81	-4,3
dont 2 ^d cycle GT	1 616	1 534	-82	-5,1
dont post-bac	269	270	1	0,4
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	95	92	-3	-3,2
Total 2^d degré	7 608	7 552	-56	-0,7
Total général	13 885	13 693	-192	-1,4



Puy-de-Dôme, 1^{er} et 2^d degrés

Public et privé

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	19 129	18 406	-723	-3,8
Enseignement élémentaire et spécial	34 641	34 192	-449	-1,3
Total 1^{er} degré	53 770	52 598	-1 172	-2,2
1 ^{er} cycle	28 634	28 304	-330	-1,2
Segpa	763	764	1	0,1
2 ^d cycle Pro	5 821	5 844	23	0,4
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	17 142	17 071	-71	-0,4
dont 2 ^d cycle GT	13 615	13 559	-56	-0,4
dont post-bac	3 527	3 512	-15	-0,4
Erea	88	88	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	709	727	18	2,5
Total 2^d degré	53 157	52 798	-359	-0,7
Total général	106 927	105 396	-1 531	-1,4

Public

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	16 745	16 084	-661	-3,9
Enseignement élémentaire et spécial	30 108	29 714	-394	-1,3
Total 1^{er} degré	46 853	45 798	-1 055	-2,3
1 ^{er} cycle	22 536	22 199	-337	-1,5
Segpa	763	764	1	0,1
2 ^d cycle Pro	4 956	4 945	-11	-0,2
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	13 593	13 584	-9	-0,1
dont 2 ^d cycle GT	10 642	10 650	8	0,1
dont post-bac	2 951	2 934	-17	-0,6
Erea	88	88	0	0,0
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	639	641	2	0,3
Total 2^d degré	42 575	42 221	-354	-0,8
Total général	89 428	88 019	-1 409	-1,6

Privé sous contrat

	Constat 2025-2026	Prévision 2026-2027	Variation	%
Enseignement préélémentaire	2 384	2 322	-62	-2,6
Enseignement élémentaire et spécial	4 533	4 478	-55	-1,2
Total 1^{er} degré	6 917	6 800	-117	-1,7
1 ^{er} cycle	6 098	6 105	7	0,1
Segpa	0	0	0	
2 ^d cycle Pro	865	899	34	3,9
2 ^d cycle GT (y compris post-bac)	3 549	3 487	-62	-1,7
dont 2 ^d cycle GT	2 973	2 909	-64	-2,2
dont post-bac	576	578	2	0,3
Ulis, 1 ^{er} et 2 ^d cycles	70	86	16	22,9
Total 2^d degré	10 582	10 577	-5	0,0
Total général	17 499	17 377	-122	-0,7

ac-clermont.fr